

Chronologie moliéresque : les « Éphémérides » de François Rey (1658-1669)

François Rey a établi ces « éphémérides » lorsqu'il préparait son livre intitulé Molière et le roi. L'affaire Tartuffe (avec Jean Lacouture) paru aux éditions Fayard en 2006), ce qui explique qu'il les ait interrompus à la fin de l'année qui a vu la création publique de Tartuffe après presque cinq années d'interdiction. Il a eu la générosité de mettre à notre disposition cet inestimable instrument de travail, nous autorisant en même temps à le diffuser plus largement selon le moyen qui nous paraîtrait le mieux approprié. Nous le publions donc sur le site MOLIERE 21, après avoir simplement adapté la mise en pages (passée du mode « paysage » au mode « portrait ») et supprimé, comme il nous l'avait demandé, ceux de ses commentaires personnels qui constituaient des jalons d'attente pour une recherche plus approfondie (« à développer », « à confirmer », etc.). Nous le remercions une fois de plus infiniment.

GF et CB

Mar 1 janvier 1658

- Le gazetier Jean Loret termine sa Lettre en vers du jour par une apostille :

Reines, rois, cardinaux et princes,
Gens de Paris ou des provinces
Qui de mes vers êtes friands,
Et surtout quand ils sont riants,
Clio, notre Muse historique,
Plus obligeante que critique,
Qui d'agréer a le bonheur
Et qui des personnes d'honneur
Est amante passionnée,
Vous souhaite la bonne année.

- Mlle de Montpensier, dite la Grande Mademoiselle, écrira dans ses *Mémoires* :

J'arrivai tard à Paris [le 31 décembre 1657], parce que j'étais fort enrhumée ; et comme je n'avais pas dormi la nuit, je regagnai sur le matin le temps que j'avais perdu. Je trouvais beaucoup de monde à Luxembourg [= au Palais d'Orléans] [...].

Mon rhume m'obligea à garder trois ou quatre jours le lit, ce qui m'empêcha d'aller au Louvre. Monsieur [Philippe d'Anjou] me vint voir dès le lendemain de mon arrivée, et j'appris qu'il m'avait attendue longtemps chez Mme de Choisy le jour que j'arrivai. Il me fit l'honneur de me le dire ; il me parla de la mort de Mme de Roquelaure¹, et me conta le déplaisir qu'il en avait eu, et que depuis il n'avait mis de couleur que ce jour-là. Il était fort ajusté ; il me conta tout ce qu'il savait avec la plus grande amitié du monde, me donna des oranges de Portugal ; enfin il faisait tout du mieux qu'il pouvait. Il me parla des loteries ; moi qui n'en avais jamais entendu parler, je me fis expliquer ce que c'était ; j'en fus bientôt savante ; car on ne parlait d'autre chose.

On croira aisément que les premiers jours de mon arrivée ma maison ne désemplit pas ; car quand la raison du devoir et celle que je suis assez aimée n'y auraient pas fait venir le monde, la grâce de la nouveauté est une belle chose pour les Français. Monsieur y revint une seconde fois, et j'apprenais que l'on ne parlait d'autre chose que de l'empressement qu'il avait pour moi. Je lui en reconnoissais assez, et à tout ce qui était à lui ; cela ne me déplaisait pas. Un jeune prince, beau, bien fait, frère du Roi, me paroissait un bon parti pour moi.

- La *Gazette* du 5 écrira :

[...] L'après-dînée, Leurs Majestés, avec lesquelles étaient Monsieur, Son Éminence, le prince de Conti, le duc d'Elbeuf, les maréchaux Du Plessis, de Villeroy et de L'Hôpital, et plusieurs autres messieurs et dames, allèrent en l'église des Jésuites de la rue Saint-Antoine entendre vêpres, chantées par la musique de la chapelle, et la prédication que l'abbé Le Vayer, aumônier de la Reine, y fit avec applaudissement de tout son auditoire, où se trouvèrent aussi les archevêques d'Embrun et de Rouen.

÷ Cet abbé Le Vayer n'est pas le fils du philosophe, mais son neveu Michel Le Vayer, frère aîné de Roland Le Vayer de Boutigny (il est le grand prêtre Timothée du roman *Tarsis et Zélie* de ce dernier ; voir au 25 septembre 1664). Aumônier ordinaire d'Anne d'Autriche depuis 1656 [N. Besongne, *État de la France*, 1661, p. 212], il le sera jusqu'en 1663, date à laquelle il sera remplacé par Denis de La Barde [Griselle, *État*, 97].

1. Charlotte-Marie de Daillon, fille de Timoléon de Daillon, comte du Lude, mourut le 15 décembre 1657, à l'âge de 21 ans.

Mer 2 janvier 1658

• Ce jour-là est achevée d'imprimer, à Rouen, pour le compte des libraires Augustin Courbé et Guillaume de Luyne, la tragédie de *Timocrate*, de Thomas Corneille, créée au théâtre du Marais, dans les premiers jours de décembre 1656, et qui a connu un énorme succès.

÷ La pièce est dédiée au duc de Guise.

Jeu 3 janvier 1658**Ven 4 janvier 1658**

• Rédigeant, dans les années 1690, les *Annales de la Compagnie du Saint-Sacrement de Paris*, René Voyer d'Argenson écrira [p. 174] :

Le 4^e de janvier, la Compagnie nomma des commissaires pour conférer des moyens de remédier aux principaux désordres publics, comme aux blasphèmes, aux scandales de femmes débauchées, aux académies de jeux, aux tabacs et aux cabarets mal famés, aux désordres des bohémiens et des Compagnons du Devoir, aux foires des jours de fête, aux profanations des fêtes par le travail des artisans, aux irrévérences dans les églises, au mauvais emploi des deniers destinés aux grandes œuvres de la charité et à d'autres choses semblables qui servaient de sujet au zèle de la Compagnie. L'assemblée de ces commissaires dura longtemps et se tenait tous les mois à un jour assigné pour cet effet. *C'est de là que sont sortis tant de bons avis que la cour et le clergé ont reçus en divers temps ; on a profité de quelques-uns et on a négligé les autres.*

÷ Absence remarquable du théâtre !

• Ce jour-là, selon les registres des notaires de Montauban², cités par René Toujas, « Quelques précisions biographiques sur Henry Le Bret », in *Bulletin de la Société archéologique de Tarn-et-Garonne*, t. LXXXVI, 1960, p. 31-37,

noble Henry Le Bret, chanoine en l'église Saint-Étienne de Montauban, résigne la cure de Plessis-Feu-Aussoux, qu'il possédait au diocèse de Meaux, archiprêtre de Rosoy, en faveur de Jérôme de Pernes, prêtre du diocèse de Paris.

÷ René Toujas précise qu'à cette date Le Bret n'est pas encore prêtre, mais seulement sous-diacre :

Ce bénéfice ecclésiastique qu'il possédait dans le diocèse de Meaux ne signifie aucunement que Le Bret ait été prêtre et ait exercé des fonctions curiales avant sa venue à Montauban, mais seulement qu'au moment de son entrée dans les ordres, les revenus d'un bénéfice lui furent accordés comme subside, sans doute au titre de la régale.

÷ Voir au 20 septembre 1658.

Sam 5 janvier 1658

• Mort du jeune Alphonse Mancini, neveu du cardinal Mazarin, blessé le 25 ou 27 décembre précédent dans les circonstances décrites ci-dessous.

÷ La *Gazette* en rend compte dans son ordinaire du 12, et Loret dans sa Lettre du même jour, v. 49-94 :

Le neveu de Son Éminence,
 Qui dans la solide science
 Par un esprit miraculeux
 Faisait des progrès merveilleux,
 Ayant eu, par coup d'aventure,
 Au chef une grande blessure,
 Dont, en causant pleurs et regrets,
 Il mourut douze jours après,
 On combattit sa destinée
 Par le trépan et la saignée,
 Par tous les remèdes exquis
 En telle occasion requis,
 Assiduités non pareilles,
 Soins, observations et veilles ;
 Bref, un prince n'eût pas été
 Plus méthodiquement traité,
 Ni d'une troupe plus savante,
 Mais la mort fut la plus puissante.
 [...]
 Or, comme Alfonse, en son enfance,

2. Sans doute les actes du notaire de l'Évêché, à lire la suite de l'article.

Et pour moi quelque bienveillance,
Depuis son funeste revers
J'ai fait pour lui ce peu de vers.

ÉPITAPHE.

Sous cette vénérable pierre
Gît Alphonse de Mancini,
Dont, pour l'intérêt de la terre,
Les beaux jours ont trop tôt fini.
Comme il donnait grande espérance,
Il fut plaint de la cour de France,
Et pour un indice assuré
Qu'en miracles d'esprit sa vie était féconde,
Il eut l'honneur d'être pleuré
D'un des plus grands hommes du monde.

÷ Mlle de Montpensier, de retour à Paris depuis le 31 décembre précédent, écrira dans ses *Mémoires* :

Le roi et la reine envoyèrent savoir de mes nouvelles, et M. le cardinal aussi, qui me fit faire des excuses de ne me pas venir voir, étant affligé de l'accident qui était arrivé à son petit-neveu. Ce petit garçon était au collège des jésuites ; les fêtes de Noël, se jouant avec d'autres petits garçons, ils s'avisèrent de se berner les uns et les autres, et tour à tour tenaient la couverture. L'abbé d'Harcourt, qui tenait un coin, qui était le plus faible, la lâcha, et le petit Alphonse Mancini tomba et se cassa la tête, dont M. le cardinal fut sensiblement touché ; car d'abord il eut tous les signes mortels. Il n'avait que douze ans, mais il était si avancé en toute chose que c'était un prodige ; il avait quasi achevé toutes ses études ; [c'était] un esprit vif. Enfin M. le cardinal en avait conçu une si grande espérance, que je lui ai ouï dire qu'il l'allait tirer du collège, et qu'il le voulait prendre auprès de lui et l'accoutumer aux affaires ; qu'il aurait couché dans sa chambre ; qu'il aurait parlé de toute chose devant lui ; qu'il lui aurait montré toutes les dépêches qu'il recevait et qu'il faisait faire, et qu'il l'aurait dressé pour le rendre capable de servir le roi. Il n'en parle point encore qu'avec beaucoup de regret. [...]

Le neveu de M. le cardinal mourut la nuit de la veille des Rois, et il [le cardinal] s'en alla dès le lendemain au bois de Vincennes, où il demeura huit ou dix jours.

÷ Les frères Villers rendent compte de l'accident au 27 décembre précédent [*Journal*, Paris, 1862, p. 364] :

Le 27^e, l'abbé de Manchini, neveu de son Éminence, eut un accident assez drôle, et qui lui pourrait bien coûter la vie. En badinant et se jouant avec de jeunes seigneurs qui sont au collège de Clermont, ils commencèrent à se berner, et en bernant ce pauvre abbé, le bout de la couverture échappant à l'un, il tomba par terre, et il en a une si grande blessure à la tête, que quand il renifle le sang lui sort par le haut. Il l'a fallu trépaner, et l'on ne sait s'il en échappera. M. le Cardinal en est fort affligé, car il l'aime tendrement, à cause qu'il promet beaucoup et a de la vivacité et de l'esprit. On dit que ce fut le fils du comte d'Harcourt qui lâcha la couverture, et comme son père n'est guère bien avec ce premier ministre, si âme si jeune était capable d'un dessein de vengeance, on pourrait croire qu'il y en aurait eu en cette rencontre.

Dim 6 janvier 1658

• Épiphanie-Jour des Rois : début du carnaval.

• Dans sa *Muse royale* datée du 7, mais écrite « le jour que le Roi-boit l'on chante », c'est-à-dire la veille, Charles Robinet écrit :

Monsieur, qu'on aime uniquement
Après son aîné si charmant,
Alla dans l'Hôtel de Bourgogne
Où l'on rit plus que l'on ne grogne,
Dimanche dernier*, non lundi,
[*30 décembre 1657]
Aussi vrai que je vous le dis,
Voir le Grand héros de la France,
Jugé par gens d'intelligence
Non jaloux ou bien ignorants
Le plus bel ouvrage du temps,
Et qu'aussi ce merveilleux prince,
Qui n'a nullement l'esprit mince,
Mais très grand et très éclairé,
Trouva tellement à son gré
Que d'une manière authentique

Il en fit le panégyrique.
 Demain, lundi, comme je crois,
 La Majesté de notre roi
 En doit par sa noble présence
 Relever la magnificence,
 Et combler de biens et d'honneur
 La Royale Troupe et l'auteur,
 Qui n'ont pour but, dans cet ouvrage,
 J'en puis jurer et je le gage,
 Que sa gloire et que ses ébats,
 Qui pour eux ont un grand appas.

- Ce jour-là, l'aumônerie de Lyon enregistre une aumône de 18 livres faite par « la demoiselle Bijarre » [= Madeleine Béjart] à une veuve Vérand.

Lun 7 janvier 1658

- Le roi et la cour assiste à l'Hôtel de Bourgogne à la représentation d'une tragédie.

÷ La *Gazette* du 12 rapportera :

Ce jour-là, Leurs Majestés, avec lesquelles étaient Monsieur, Mademoiselle et grand nombre de seigneurs et dames, honorèrent de leur présence le théâtre de la Troupe royale des comédiens français, qui représentaient *l'Astianax ou le Héros de la France*, ouvrage où le sieur de Sallebray, qui en est l'auteur, a recueilli fort agréablement les plus beaux endroits de *l'Illiade*, et dans lequel cette fameuse compagnie, accoutumée à bien faire, se surpassa tellement elle-même, qu'avec ses pompeuses machines, ses décorations magnifiques et ses superbes habits, elle rendit ce divertissement des plus délicieux, comme une si royale assistance le rendit des plus éclatants. Aussi ne restait-il, pour achever d'établir la réputation de cette charmante pièce, que l'approbation de notre grand monarque, qui sait si bien estimer les belles choses.

÷ Loret, qui a rendu compte de la création dans sa Lettre du 22 décembre précédent, rend compte de l'événement dans sa Lettre du 12, v. 95-112 :

Lundi dernier, Sa Majesté,
 Par grande curiosité,
 Et toute la cour avec Elle,
 Qui pour lors était grosse et belle,
 À l'Hôtel de Bourgogne alla
 Et dans ce superbe lieu-là
 Il vit la beauté ravissante
 D'*Astianax*, pièce savante
 Qui parut en son plus beau jour
 Aux yeux de cette illustre cour.
 Ensuite Floridor, qui certes
 Abonde en paroles disertes,
 Par des éloges bien polis
 Harangua fort le roi des lys,
 Notre charmant et noble sire,
 Dont trop de bien on ne peut dire
 Et qui, dans un si doux moment,
 L'écoula favorablement.

÷ Robinet consacrera lui aussi un article à cette représentation, dans sa *Muse royale* du 14 janvier :

Le dernier lundi, d'assurance,
 Enfin le Héros de la France
 Parut en son lustre et son jour
 Aux yeux de cette belle cour.
 Notre franche Troupe royale,
 Qui n'aura jamais son égale,
 Voyant dans son superbe Hôtel
 Louis, plus divin que mortel,
 Anne, l'incomparable reine
 Aussi plus divine qu'humaine,
 Philippe, qui passe en tout lieu
 Pareillement pour demi-dieu,
 Du grand Gaston la fille aînée
 Digne d'un royal hyménée,
 Et, bref, les dames et milords
 Qui, comme l'ombre suit le corps,
 En tous lieux suivent ces personnes
 À trônes, sceptres et couronnes ;
 Voyant ainsi, dis-je, chez soi

Tant de beau monde avec le Roi,
 Cette Troupe et chacun d'icelle
 A l'envi redoublant son zèle,
 Fit en ce jour tellement bien
 Qu'il ne s'en fallut quasi rien
 Que l'on ne fût tout près de croire
 La fable ainsi comme une histoire,
 Et qu'on ne prît ces enchanteurs,
 Tant les actrices comme acteurs,
 Pour les dieux et pour les déesses,
 Les héros, princes et princesses
 De qui les rôles ils faisaient,
 Tant bien ils les contrefaisaient.
 Or, à la fin de ce spectacle,
 De la Troupe un charmant oracle,
 Floridor, l'homme en l'univers
 Qui, parmi ses talents divers,
 Sait dire en prose des merveilles
 À ravir les fines oreilles
 Et surprendre l'entendement,
 Apostropha si dignement,
 Ou bien si divinement même,
 Notre grand porte-diadème,
 Remerciant ce roi parfait
 De l'honneur qu'il leur avait fait,
 Que Cicéron ni Démosthène,
 Ni même, la chose est certaine,
 Nul orateur de notre temps,
 Fût-ce un Balzac, des mieux disants,
 N'aurait pu, devant ce beau Sire,
 Tant d'excellentes choses dire.
 Partout j'entends cela prôner,
 Et l'autre jour, à son dîner,
 Notre Reine, qu'on en doit croire
 (Ô pour lui pourtant quelle gloire !),
 Disait n'avoir jamais oui
 Rien de si beau jusqu'aujourd'hui.

÷ Voir la citation des *Mémoires* de Mlle de Montpensier au 12 janvier.

Mar 8 janvier 1658

- 40^e anniversaire du baptême de Madeleine Béjart.

- Louis XIV passe en revue son régiment des gardes françaises dans le bois de Boulogne [*Gazette* du 12].

Mer 9 janvier 1658

Jeu 10 janvier 1658

- René et Marquise Berthelot, dits « Gros René » et Marquise du Duparc, enterrent un fils à Lyon.

Ven 11 janvier 1658

Sam 12 janvier 1658

- Au soir de ce jour-là, selon Charles Robinet [la *Muse royale* datée du 14] et Loret [Lettre du 19, v. 75-132], le 19, selon les frères Villers, le duc de Lesdiguière reçoit pour un grand festin Mlle de Montpensier et cinq autres beautés.

÷ Les frères de Villers notent dans leur *Journal d'un voyage à Paris, 1657-1658* [Paris, 1862, p. 387] :

Le 19 (*sic*, pour le 12), il y eut grand régal, grand bal et belle comédie chez le duc de Lesdiguières. Il traita six belles dames, et entre autres la veuve du marquis de Sévigné, à qui l'on dit qu'il en veut. La salle était éclairée de 36 lustres de cristal de 12 bougies chacun, et toutes les chambres très proprement et richement ornées. Le roi fut à l'heure du bal, masqué à la portugaise aussi bien que Monsieur, et quelques autres seigneurs de la cour. Sa Majesté menait Mademoiselle d'Argencourt et Monsieur la petite et gentille Rivière Bonnœil. Les autres furent les chevaliers d'honneur de Mesdames de Navailles, de Comminges et de la fameuse Mademoiselle du Fouilloux. Au sortir du Louvre, on délibéra où l'on irait

auparavant faire montre des habits, et Monsieur dit qu'il fallait aller chez Mademoiselle ; mais le roi voulut qu'on allât chez la comtesse de Soissons, disant qu'il ne voulait point passer le pont ; ce qui fut aussitôt remarqué. Monsieur de Lesdiguières reçut fort bien cette belle bande portugaise, qui ne sentait point du tout la synagogue, et lui donna une superbe collation. Elle ne fut pas finie, et le roi était à peine sorti qu'on commença à jouer des mains et à piller tout, jusque-là que l'on assure qu'il fallut remettre quatre ou cinq fois de la bougie aux lustres et qu'il en coûta pour ce seul article plus de cent pistoles à Monsieur de Lesdiguières.

÷ Dans ses *Mémoires*, Mlle de Montpensier situe ce festin au soir des Rois :

Le neveu de M. le cardinal mourut la nuit de la veille des Rois, et il s'en alla dès le lendemain au bois de Vincennes, où il demeura huit ou dix jours. Ce soir-là, le duc de Lesdiguières donnait à souper à toute sa famille, qui est assez nombreuse et belle pour composer une assemblée. Le Roi et Monsieur y furent en masque ; madame de Navailles y était, et trois ou quatre filles de la reine. Le roi mena et parla toujours à La Mothe-Argencourt, qui était entrée en la place de La Porte chez la reine, et cela fit un bruit nonpareil. Il fut cinq ou six jours à ne faire qu'entrer et sortir à l'hôtel de Soissons, et même n'y allait pas tous les jours ; il causait sans cesse avec cette fille, et témoignait beaucoup plus d'amour pour elle qu'il n'avait jamais témoigné pour la comtesse de Soissons. Il gagna un mouchoir de point de Venise à une loterie, et, à une autre, des galanteries propres aux demoiselles, qu'il lui donna. La reine m'envoya quérir pour aller à une comédie à machine à l'Hôtel de Bourgogne [*Astianax*, de Sallebray], dont je ne me suis pas souvenue du nom, n'étant pas trop bonne. Le Roi la [Mlle de La Mothe] regarda toujours. Je fus voir au retour la reine d'Angleterre, que je n'avais point vue depuis mon retour, parce qu'elle était à Chaillot, et que je n'avais point sorti. On ne parlait dans le monde que de cette nouvelle amitié ; tous les hommes en étaient fort réjouis : ils espéraient que cette affaire-là irait plus loin, et que cela servirait au roi à le rendre plus gaillard. M. le cardinal revint de Vincennes ; il fut trois heures enfermé avec Leurs Majestés, et au sortir de là le roi ne regarda plus La Mothe.

Dim 13 janvier 1658

Lun 14 janvier 1658

- Fête de saint Sauveur.

Mar 15 janvier 1658

- Fête de saint Maur. 36^e anniversaire du baptême de Molière.

• Ce jour-là est achevée d'imprimer, pour le compte de Guillaume de Luyne, la seconde édition, revue et corrigée, des *Satires* de Juvénal et de Perse dans la traduction de l'abbé de Marolles.

÷ La première édition avait été achevée d'imprimer le 8 février 1653. Elle était dédiée « À Son Altesse Royale, Monseigneur le duc d'Anjou », en une épître qui, pour cette réédition, a été entièrement réécrite :

Monseigneur,

À quoi pourrais-je attribuer le bonheur que cet ouvrage a trouvé dans le public, entre tous ceux que j'ai faits, si ce n'est à la félicité glorieuse de votre nom royal dont il a été honoré par la consécration que je lui en fis dès sa première édition ? Et certes, Monseigneur, si les hommes peuvent augurer des grands noms quelque chose d'heureux pour l'avenir, j'ose espérer que vous porterez le vôtre avec autant de gloire qu'il en ait jamais eu des augustes princes qui l'ont rendu fameux, et que ce n'est point sans une providence toute particulière que Votre Altesse Royale le remet dans la maison de France, d'où il était sorti pour celle de Bourgogne, pour entrer dans celle d'Espagne, où il soutient tant de couronnes. [...] de sorte, Monseigneur, que voilà une nouvelle espèce de généalogie, qui est pourtant bien due à Votre Altesse Royale et qui peut-être ne lui déplaira pas, puisqu'elle est si bien fondée dans la vérité de l'Histoire, que vous avez lue avec tant de plaisir et d'utilité sous l'instruction de l'un des plus sages et des plus savants hommes du siècle [*François de La Mothe Le Vayer*], dont les ouvrages, qui croissent tous les jours dans l'estime des plus honnêtes gens, sont écrits si poliment et remplis de tant d'érudition.

Je me doute bien, Monseigneur, que tout ce discours ne sera pas jugé fort nécessaire pour dédier à Votre Altesse Royale la version de deux poètes illustres qui vivaient il y a seize cents ans, l'un sous l'empire de Néron et l'autre sous le règne du dernier des Césars, de la famille des Flaviens. Mais il y en a peu de nécessaires en ce genre-là, je veux dire en ces sortes d'épîtres qu'on appelle liminaires, lesquelles sont rarement suivies des prospérités et de l'accueil favorable que s'en osent bien souvent promettre ceux qui les font. [...] Il me suffira bien,

Monseigneur, que notre petit grain d'encens ne lui rende point une mauvaise odeur et qu'il soit permis à notre humble lierre de ramper autour de vos lauriers. Car je ne suis pas moins assuré de la magnificence de toutes vos pensées que de la dignité de votre personne et de la grandeur de votre condition, outre que votre beauté, votre courtoisie, votre douceur et votre générosité sans exemple ne vous promettent pas moins de triomphes que d'autres, d'un naturel plus fier et plus audacieux, n'en voudraient chercher par la véhémence, par le courroux et par la rigueur. Les princes les plus braves se tiendront glorieux de vous céder et de vous servir, sous l'autorité du roi votre frère, à qui nulle rébellion et nulle puissance injuste ne sauraient résister, étant si grand, si parfait et si bien inspiré. Du moins est-ce la créance des plus sensés, et je sais la grande opinion qu'en ont conçues les excellentes personnes qui ont eu l'honneur de votre conduite pendant votre jeunesse. [...]

Mer 16 janvier 1658

Jeu 17 janvier 1658

Ven 18 janvier 1658

Sam 19 janvier 1658

Dim 20 janvier 1658

Lun 21 janvier 1658

- Sainte Agnès.

Mar 22 janvier 1658

- Saint Vincent.

Mer 23 janvier 1658

- Ce matin-là, à Paris, le comte Armand de Guiche, fils du maréchal de Gramont, épouse Mlle de Sully, petite-fille du chancelier Pierre Séguier, âgée de 13 ans. Voir la *Gazette* du 26.

÷ Loret rendra compte de ce mariage dans sa Lettre du 26, v. 33-64 :

[...] Et ce fut en son riche hôtel [de Séguier]
 (Tel qu'à peine en voit-on de tel)
 Que se fit la réjouissance
 De cette pompeuse alliance,
 Où la belle profusion
 Parut en cette occasion :
 Car bal, ballet, pièce comique,
 Et même douce musique
 Réjouirent les invités,
 Quand on eut bien bu des santés.

÷ Charles Robinet consacrera lui aussi un article à ce mariage, dans sa *Muse royale* du 28.

÷ Les frères de Villers notent dans leur *Journal* [Paris, 1862, p. 396] :

Le 27. Le mariage du comte de Guiche avec Mademoiselle de Sully fut enfin consommé mercredi dernier. Le mardi, il pensa se rompre, sur ce que Monsieur le Chancelier ne voulait y consentir que la commission de maître de camp des gardes ne fût remplie de son nom. On la lui avait bien fait expédier, mais par une ruse on avait laissé le nom en blanc. Sur cette difficulté, le comte, qui est fort hardi, alla droit s'en plaindre au roi, qui d'abord, sans consulter Son Éminence, lui accorda qu'on y mît son nom en belle et bonne forme. Quand Monsieur le Cardinal le sut, il en fit de grandes remontrances au roi, en lui représentant que, promettant ainsi si librement, il se mettait en hasard d'être surpris, et qu'accordant purement et simplement cette charge au comte, qui est fort jeune, on courait risque de la voir remplir à une personne qui y sera peut-être peu propre. Le roi, dit-on, reconnut sa faute et promit de n'aller point si vite à l'avenir, et dès le lendemain on l'amena à Vincennes, où il est encore et d'où l'on croit qu'il reviendra, bien catéchisé, et pour cette rencontre et pour ses amours avec la petite Argencourt.

Ce comte de Guiche est un joli esprit, mais malicieux, et le plus corrompu de la cour. On dit qu'il se fit dernièrement, en un bal, il prit le manchon d'une dame et s'amusa à y ... [pisser ?] La courante finie, comme elle revint et reprit son manchon, et qu'elle y mit les mains, elle fut toute honteuse et décontenancée d'y trouver... On ajoute que la reine a su cette malice et qu'elle en veut grand mal au comte, et

travaille puissamment à le mettre mal dans l'esprit du roi, où il est fort bien, et encore mieux dans celui du duc d'Anjou.

÷ Dans les années suivantes, le comte Guiche deviendra successivement l'amant de Monsieur [Philippe d'Anjou, puis d'Orléans] et de Madame [Henriette d'Angleterre].

Jeu 24 janvier 1658

Ven 25 janvier 1658

Sam 26 janvier 1658

Dim 27 janvier 1658

- Mort, à Lyon, du duc de Candale (fils du duc d'Épernon), âgé de 31 ans.

Lun 28 janvier 1658

Mar 29 janvier 1658

- Fête de saint François de Sales.

Mer 30 janvier 1658

- Louis XIV passe en revue le régiment des Gardes suisses [la *Gazette* du 2 février].

- Ce jour-là, le prince de Conti écrit à son directeur de conscience Gabriel de Ciron [BNF, ms. fr. 19347, f° 39] :

L'injustice que vous me faites avec un peu de dureté en me demandant ce que vous devez croire du bruit que le prélat dont vous m'écrivez a répandu. [Phrase incomplète] Je crois que cette blessure, me venant de votre part, me sera d'autant plus utile qu'elle m'est un grand sujet d'humiliation. Car en vérité j'ai bien connu que mon orgueil était grand, puisqu'il ne me permet pas d'être insensible à l'accusation d'*hypocrisie*. Je crois que je puis être beaucoup coupable de ce péché à l'égard de Dieu, quoiqu'il ne me soit pas connu et qu'il me soit caché sous le voile de l'amour-propre. Mais en vérité à votre égard j'en suis fort net.

Jeu 31 janvier 1658

Ven 1 février 1658

- Ce jour-là, Samuel Sorbière adresse de Paris une lettre à Thomas Hobbes pour lui faire connaître le « Règlement de l'Assemblée de physiciens qui se fit à Paris chez Monsieur de Montmort, l'an 1657 » :

Monsieur,

Pendant mon séjour à Paris, je n'ai cessé de vous y souhaiter, pour le particulier avantage que j'eusse retiré de votre conversation ; mais maintenant je vous y souhaiterais aussi pour l'intérêt du public, qui aurait occasion de se prévaloir de votre présence en l'assemblée dont je vous ai parlé. Je vous ai dit en mes lettres précédentes que M. de Montmort m'ayant fait l'honneur de me communiquer le dessein qu'il avait de recevoir chez lui un certain nombre de personnes choisies pour s'entretenir de Questions naturelles, ou d'expériences et de belles inventions, il me donna charge de faire un projet de la manière en laquelle on pourrait former des conférences qui tournassent à l'utilité publique, aussi bien qu'au divertissement de ceux qui y entreraient. Je dressai avec M. Du Prat quelques articles qui furent présentés à la première assemblée, qui se trouva formée de bon nombre de personnes curieuses. Ils y furent examinés, avec quelque contestation de la part de ceux qui ne voulaient pas écrire. Je vous les envoie, puisque vous me les demandez, et je serai bien aise qu'ils soient vus de tout le monde, pource qu'ils témoignent notre bonne intention, et qu'ils ne seront peut-être pas inutiles à ceux qui voudront s'appliquer aux mêmes recherches que nous nous sommes proposées. Le siècle de fer ne durera pas toujours ; la Paix reviendra à son tour visiter la terre ; les Muses ne seront pas éternellement exilées ; les Arts ressusciteront ; les Sciences reprendront leur place ; et une plus douce influence des Astres que celle qui ne produit aujourd'hui que des soldats et des capitaines, produira derechef des Gilberts, des Bacon, des Harveys, des Fra Paolo, des Galilées, des Mersennes, des Descartes et des Gassendis. Il est de la gloire de notre âge que ces illustres personnes apprennent à leur retour que malgré la barbarie au milieu de laquelle nous avons vécu, il s'est trouvé un assez grand nombre d'honnêtes gens qui n'ont pas laissé d'aimer les études philosophiques, et auxquels il n'a pas tenu qu'en suite

des grandes ouvertures que ceux que je viens de nommer nous ont faites, les choses ne soient mieux allées qu'elles ne vont pour l'avancement de toutes nos connaissances. Quand je vous aurai nommé une partie de ceux qui composent notre assemblée, vous m'avouerez qu'il serait malaisé d'en composer ailleurs une pareille, encore qu'on la choisît parmi tout ce qu'il y a de curieux hors de Paris, et peut-être hors de ce royaume. Mais il vaut mieux vous faire voir promptement ce que vous désirez.

[Suit le règlement.]

Sur ce plan nous avons commencé de bâtir nos conférences, et déjà nous y avons traité méthodiquement et avec une parfaite exactitude, beaucoup de choses importantes. Mais vous nous manquez au besoin, Monsieur, aussi bien que le bon Père Minime [Mersenne] et le sage Monsieur Gassendi, auquel je m'adresse en une préface que je mettrai au-devant de ses œuvres, et en laquelle je parle de notre Assemblée. [...]

Dieu veuille que je sois prophète au souhait que je fais qu'on imite la modestie de M. Gassendi, que son esprit doux et tranquille règne dans notre assemblée, et que cette nouvelle académie ne trompe point les espérances que peuvent donner les règlements que je vous envoie. Mais il est bien à craindre, comme j'avais commencé de dire, que vous ne nous manquiez au besoin, aussi bien que les deux autres philosophes qui ne sont plus. Nous ne saurions nous prévaloir de votre esprit subtil et pénétrant, de votre gaieté et de vos pensées toujours pleines de quelque docte allusion ou de quelque nouveauté surprenante, non plus que nous ne pourrions point profiter de la douceur, de la modération et du jugement exquis de celui que j'ai dépeint et proposé en exemple, ni de la diligence et de la facilité du bon religieux [Mersenne], que vous nommez si galamment le bon larron, pource qu'il était continuellement en action pour recueillir les raisonnements d'autrui et pour en faire part à tous ceux qui les voulaient entendre. Mais il me reste la consolation de vous écrire et de recevoir quelquefois de vos lettres ou de voir celles qui s'adressent à nos deux chers amis, Monsieur du Bosc et Monsieur du Prat, et dans lesquelles je trouve toujours des marques de votre souvenir. Je vous supplie, Monsieur, de ne vous point lasser de m'en donner de nouvelles et de croire que la possession de votre amitié m'est si chère qu'il n'y a rien que je ne voulusse faire pour me la conserver. Je suis, Monsieur, votre très-humble et très-obéissant, etc.

Sam 2 février 1658

- Chandeleur. Fête de la purification de la Vierge. La *Gazette* du 9 rapportera :

Le 2, jour de la purification de la Vierge, Sa Majesté, accompagnée de Monsieur et de grand nombre de seigneurs, assista à la procession qui se fit au Louvre, et l'après-dînée, aussi avec Monsieur, le comte d'Armagnac, le chevalier de Lorraine et divers autres seigneurs, alla entendre le docte sermon du Père Joseph de Morlaye, et vêpres chantées par sa musique, en l'église des Feuillants [...]

La reine [Anne d'Autriche], qui s'était retirée le jour précédent au Val-de-Grâce, y fit pareillement ses dévotions le matin, et l'après-dînée entendit vêpres et le sermon de l'abbé de Fromentiers.

- S'il faut en croire les auteurs de la Préface aux *Ceuvres complètes* de Molière de 1682, la troupe de Molière et Dufresne passe la période de carnaval à Grenoble. Le fait semble confirmé par une pièce des Archives municipales de Grenoble citée par Eudore Soulié [dans son *Rapport sur Molière*, Paris, 1864, p. 465] et dont Mongrédien affirme [*Recueil des textes et des documents du XVII^e siècle relatifs à Molière*, p. 100] qu'elle concerne « très probablement la troupe de Molière » :

Il a été proposé par M. le premier consul touchant l'incivilité des comédiens, qui ont affiché sans avoir leur décret d'approbation ; il a été opiné et puis conclu que les affiches seront levées et à eux défendu de faire aucune comédie jusqu'à ce qu'ils aient satisfait à la permission qui leur doit être donnée par mesdits sieurs Consuls et du Conseil.

- ÷ Je lis dans les *Mémoires* de Daniel de Cosnac [I, 269], que l'évêque de Valence, futur premier aumônier de Monsieur, partit de Valence au commencement de février pour se rendre à Paris :

Je passai par Grenoble pour y prendre séance dans le Parlement. Je fus reçu de tout ce corps avec des civilités extrêmes. Je pense que je n'en devais pas tirer grande vanité et qu'ils envisageaient un peu la posture que je faisais à la cour et le besoin qu'ils avaient de moi...

÷ Les comptes rendus des conférences de la section grenobloise de la Compagnie du Saint-Sacrement³ pour la période du carnaval de 1658 (conférences tenues les 3, 17 et 31 janvier, les 14 et 28 février, et le 28 mars) ne contiennent pas la moindre allusion à des représentations théâtrales.

Dim 3 février 1658

- Ouverture de la foire Saint-Germain.

Lun 4 février 1658

- Grand bal chez le maréchal de L'Hôpital et sa seconde épouse, Françoise Mignot.

÷ La *Gazette* note sobrement :

Le maréchal de L'Hôpital donna à souper au roi, avec lequel étaient Monsieur, Mademoiselle et quelques dames de qualité, ce festin, des plus magnifiques, ayant été suivi du bal, qui fut ouvert par S. M. menant cette princesse, qu'elle reconduisit, à l'issue de toute la réjouissance, au palais d'Orléans.

÷ Loret en fera un long compte rendu dans sa Lettre du 9, v. 19-158.

÷ Les frères Villers en font une longue relation, sous la date erronée du 8.

÷ Mlle de Montpensier écrira dans ses *Mémoires* :

Madame la maréchale de L'Hôpital donna un bal ; nous y fûmes en masque, c'est-à-dire habillées de toile d'or et d'argent, avec bonnets avec plumes, fort ajustées, et les hommes avaient des bas de soie et des habits en broderies. Comme nous entrâmes, nous tenions nos masques, que nous ôtâmes à l'instant. Après avoir dansé, nous allâmes dans une chambre magnifiquement ornée faire collation ; il n'y avait qu'un couvert et une chaise à bras ; le roi me dit : « Ma cousine, mettez-vous là ; c'est votre place. » Je me récriai sur cela comme d'une raillerie ; il me dit : « Mais qui s'y mettra ? » La comtesse de Soissons riant dit : « Ce sera moi », et s'y en allait. Monsieur lui dit : « N'y allez pas ! » Cette familiarité avec le roi me surprit ; on n'y prenait pas tant lorsque j'étais partie.

Tout le monde se mit à table ; le roi s'y mit le dernier en disant : « Puisqu'il n'y a de place que celle-là, il faut bien que je m'y mette. » Il ne mettait pas la main à un plat qu'il ne demandât si on en voulait, ordonnait de manger avec lui. Pour moi, qui ai été nourrie dans un grand respect, cela m'étonnait, et j'ai été longtemps sans m'accoutumer à en user ainsi. Mais quand j'ai vu que les autres le faisaient, et que la reine m'eut dit un jour que le roi n'aimait point les cérémonies, et qu'il voulait que l'on mangeât à son plat, lors je le fis ; car sans cela, les fautes des autres ne m'en auraient pas fait commettre. Comme je fus prête à sortir, le roi dit à la comtesse de Soissons : « Allons remener ma cousine », elle dit qu'elle le voulait bien. Nous étions venues en carrosses séparés, parce que j'avais les filles de la reine avec moi. Le roi leur dit, en montant en carrosse : « Mesdemoiselles, ma cousine vous dispense de la suivre ; retournez vous-en au Louvre. » On remarqua assez cela, parce que ce fut à La Motte à qui il s'adressa. Elles s'en allèrent, et il ne resta que Gourdon et Fouilloux pour remener la comtesse de Soissons. Nous nous en allâmes à toutes brides, et si vite que les gardes du roi, qui étaient à cheval, eurent grande peine à nous suivre, et le roi disait : « Que je serais aise que les voleurs nous attaquassent ! » Le carrosse du roi demeura derrière ; de sorte qu'en l'attendant nous nous promenâmes sur la terrasse qui est dans la cour de Luxembourg, le 3 février (sic), à trois heures après minuit, comme on aurait pu faire au mois de juillet. Monsieur me demanda si je voulais aller le lendemain à la foire ; je lui dis que j'en serais très aise...

Mar 5 février 1658

- Suite des *Mémoires* de Mlle de Montpensier :

[...] Il [Monsieur] m'envoya éveiller à six heures du soir, dont je fus bien aise ; car j'aime fort la foire. Nous y fûmes fort souvent et particulièrement quand le carême fut venu, parce que pendant le carnaval on avait autre chose à faire. Je fus fort heureuse : j'y gagnai quantité de cabinets⁴ et de miroirs qui m'étaient nécessaires pour parer mon logis.

Mer 6 février 1658

- Le chancelier Séguier « festoie » le roi, la reine et « plusieurs autres principautés » [Loret du 9, v. 159-186].

÷ La *Gazette* (de Renaudot) du 9 reportera :

3. Le registre de ces conférences se trouve à la bibliothèque municipale de Grenoble, sous le titre « Rôle des communions et visites des pauvres », cote R. 5765 ; les conférences de cette période occupent les folios 66 à 69.

4. Espèce de buffet à plusieurs tiroirs.

Le 6, Leurs Majestés, Monsieur, Mademoiselle et son Éminence, s'étant rendus sur les 8 heures du soir, en l'hôtel du chancelier de France, où se trouvèrent la princesse de Carignan, la comtesse de Soissons, et quantité d'autres seigneurs et dames, Sa Majesté avec Mademoiselle y ouvrit pareillement le bal, qui parut des plus augustes et des plus brillants par la présence de tant de personnes royales et par l'éclat des lustres et des pierreries, dont ceux de cette illustre assemblée étaient entièrement couverts, la collation ayant, au milieu du bal, été présentée à Leurs Majestés et à toute leur suite, avec une somptuosité digne de la splendeur de celui qui la donnait, c'est-à-dire des plus galantes.

÷ Mlle de Montpensier écrira dans ses *Mémoires* :

Il y eut une grande assemblée chez le chancelier, où la reine et M. le cardinal allèrent ; la reine y mena la princesse d'Angleterre, qui était ravie d'y être. Car, elle ne va point aux bals qu'à ceux du Louvre, ou bien à ceux où la reine va. La fête fut fort magnifique et le repas aussi. J'étais parée de perles ; je n'avais point de bouquet, ayant le deuil de M. de Candale, qui était mort il y avait trois semaines à Lyon.

÷ Les frères Villers font une longue relation de cette soirée, sous la date erronée du 9.

Jeu 7 février 1658

Ven 8 février 1658

Sam 9 février 1658

Dim 10 février 1658

• Grand bal au Palais d'Orléans, chez Mlle de Montpensier, laquelle écrira dans ses *Mémoires* :

Je donnai une assemblée au roi fort jolie : Luxembourg est le lieu du monde le plus propre à y en donner et de grandes et de petites. Comme je ne me voulais point faire de querelles en revenant à la cour, et qu'il y avait un nombre infini de jeunes femmes et filles de qualité que je ne me pouvais pas dispenser de prier, je dis au roi, lorsqu'il me demanda une fête : « Je la donnerai très volontiers à Votre Majesté, pourvu qu'elle me nomme les personnes que je prierai. » Il me dit qu'il voulait qu'il n'y eût que ce qui s'appelle le monde du Louvre, c'est-à-dire madame la comtesse de Soissons, mesdemoiselles de Mancini, mesdames de Créqui et de Chaulnes⁵, les filles de la reine, mademoiselle de Villeroy⁶. « Je prierai, lui dis-je, seulement madame de Montglat et mademoiselle des Marais. » C'étaient des personnes sans conséquence pour moi. Le roi me fit dire qu'il fallait prier la maréchale de L'Hôpital, qui avait donné une assemblée et qui en devait donner une autre. Je fis souvenir aussi le roi de la comtesse de Guiche, qui était une jeune femme de treize ans et mariée depuis quinze jours ; et que M. le chancelier son grand-père [Pierre Séguier] devait donner une assemblée à cause de son mariage. Je ne sais par quel malentendu on ne me rendit pas de réponse à point nommé : elle ne fut point priée, quoique j'en eusse intention, et le chancelier et la chancelière en furent en colère contre moi. Pour le comte de Guiche, il se souciait si peu de sa femme, l'ayant épousée parce que son père le voulait, qu'il était bien aise de ne la voir jamais nulle part. On disait qu'il vivait avec elle comme un homme qui se voulait démarier un jour, et que la cause en était l'extrême passion qu'il avait pour la fille de madame Beauvais.

Madame la maréchale de L'Hôpital a un beau visage, mais elle est si grosse que cela la rend assez ridicule de la voir danser. Elle danse bien ; elle a les plus belles pierreries du monde : ses perles sont plus grosses que celles de la reine ; elle est magnifique sur sa personne et dans son logis, et ce qui surprend de la voir ainsi, c'est qu'elle était lingère à Grenoble. Un trésorier de France l'épousa par amour et lui donna quelques biens. On lui prédit qu'elle se marierait à un grand seigneur, et en troisième noces à un prince⁷. Son premier mari était dans les partis⁸ ; il lui avait laissé quelques affaires ; elle vint à Paris ; elle fit connaissance avec un moine augustin déchaussé, qui lui donna habitude avec le secrétaire du maréchal de L'Hôpital. Ce secrétaire, ayant su que cette femme avait du bien, fit son dessein de l'épouser ; il agit dans ses affaires et la servit avec tant de succès, qu'elle lui en fut

5. Madame de Chaulnes était Françoise de Neufville, fille aînée de Nicolas de Neufville, duc de Villeroy, le gouverneur de Louis XIV, et de Madeleine de Créqui.

6. Catherine de Neufville, sœur de Madame de Chaulnes, qui épousera, le 7 octobre 1660, Louis de Lorraine, comte d'Armagnac, grand écuyer de France.

7. Jean Casimir Wasa, roi de Pologne, qui, après son abdication, vint habiter Paris et épousa, dit-on, Marie Mignot en 1672, trois mois avant sa mort.

8. C'est-à-dire engagé dans les affaires de finances.

obligée. Le maréchal de L'Hôpital, à la considération de son secrétaire, avait agi en tout ce qu'il avait pu ; de sorte qu'elle crut devoir le remercier de sa protection. Elle alla voir pour ce sujet le bonhomme de maréchal, qui en devint amoureux et qui l'épousa. Elle est bonne femme, a de l'esprit, mais c'est de ces bons esprits de campagne qui disent de grands mots que l'on n'entend point à la cour, où elle aime fort à être. On peut juger par là si elle y réussit bien.

÷ La *Gazette* et Loret rendent compte de cette soirée dans l'ordinaire et la Lettre du 16, v. 53-88.

Lun 11 février 1658

• Ce jour-là, le prince de Conti écrit de Saint-Maur à son directeur, l'abbé Gabriel de Ciron [BNF, ms. fr. 19347, 42^v-43, partiellement cité par Édouard de Barthélemy, dans *Une nièce de Mazarin, la Princesse de Conti, d'après sa correspondance inédite*, Paris, 1875, p. 142] :

Ce n'est plus l'homme que vous avez connu qui vous écrit cette lettre. C'est un mélancolique plongé dans une tristesse si profonde que Fabiole même [la princesse de Conti] ne le reconnaît pas, tant son humeur est changée... Je m'en vais à l'abandon, comme un homme qui a perdu pied dans un grand fleuve... Jugez ce que peut devenir un vaisseau pourri et appesanti par ses propres poids, dont les voiles sont rompus, les mâts brisés, dont le pilote n'a pas même la liberté de regarder la boussole et qui voit devant lui les écueils qu'il a beaucoup à craindre. *Libenter gloriabor in infirmitatibus meis ut inhabitet in me virtus Christi* : voilà ce qui seul me soutient.

Mar 12 février 1658

Mer 13 février 1658

Jeu 14 février 1658

• *Annales de la Compagnie du Saint-Sacrement de Paris* [p. 175] :

Le 14^e de février, on proposa de détruire une mauvaise coutume que depuis longtemps on suivait, tant au Châtelet qu'au Parlement, de plaider une cause où l'on se donnait toutes sortes de libertés de parler un des jours du carnaval, et que pour ce sujet on nommait la cause grasse ; les magistrats furent suppliés par plusieurs personnes de qualité d'empêcher ce scandale, qui déshonorait leurs sièges, car elle était plaidée par des clercs et devant d'autres clercs avec une dernière insolence et un grand concours de fainéants qui prenaient grand plaisir à ouïr et à rire de ces ordures. Ce soin eut son effet, et dans la suite les grands magistrats qui se sont trouvés être de la Compagnie et agir selon son esprit ont aboli cette méchante pratique. Dieu veuille qu'elle ne se rétablisse jamais.

÷ Voir au 19 février 1660. Voir également au 10 février 1663, la lettre d'un protestant rouennais à propos d'un procès « gras » entre boulangers et bouchers de Dieppe.

• Ce même jour est créé le *Ballet d'Alcidiane*. La *Gazette* du 16 rapportera :

Le 14 février, fut dansé au Louvre pour la première fois, en présence de la reine, Monsieur, Mademoiselle et de toute la cour, le *Ballet d'Alcidiane*, divisé en trois parties, chacune de sept entrées, si bien concertées et si pompeuses, qu'au jugement de tous les spectateurs, on ne pouvait rien choisir qui fût plus digne de servir, en cette saison, au divertissement d'un roi, qui n'en cherche que de conformes à la noble inclination qu'il a pour les actions héroïques et qui conduisent à la gloire ; ce grand monarque, dont la grâce le fait toujours aisément remarquer entre tous les autres, n'y représentant aussi que les passions d'un prince des plus belliqueux et des plus conquérants.

÷ Voir aussi la relation de Loret dans sa Lettre du 16, v. 111-240, et celle des frères Villers, p. 417-418 (voir au 21).

÷ Mlle de Montpensier écrira dans ses *Mémoires* :

Le roi étudiait un ballet, que j'allai voir répéter avec la reine ; et le jour qu'il le dansa tout de bon, on était paré et placé dans une tribune à main droite du théâtre, pour pouvoir plus aisément descendre dessus pour danser après le ballet. Madame la princesse d'Angleterre y était, et mesdemoiselles de Nemours et le reste du monde ordinaire. Comme les ballets se donnent dans une grande salle, et que tout le monde y vient sans prier⁹, il y a de toutes sortes de gens. J'y vis deux dames, qu'il y avait quelque temps que je n'avais vues, la comtesse de Fiesque et madame de Frontenac. Je les trouvai si changées, que j'eus peine à les reconnaître, l'une par l'excès de sa maigreur, et l'autre par celui de sa graisse ; elles étaient tout derrière

9. Sans être prié.

cachées avec coiffes comme des personnes qui ne s'osent montrer. Le lendemain on en parla chez la reine, qui n'a jamais témoigné aucune amitié pour elles. Quelqu'un demanda si on les avait mandées, la reine répondit : « Elles étaient derrière, parmi la canaille ; le roi ni moi ne nous informons pas des gens qui sont où elles étaient. » Je dis : « Elles étaient parmi les honnêtes demoiselles du marais. » La reine répondit : « Je crois qu'il y en avait quelques-unes. »

Ven 15 février 1658

Sam 16 février 1658

- Les Consuls de Lyon passent commande à Pierre Mignard d'un portrait de l'archevêque Camille de Neufville de Villeroy, depuis 1654, lieutenant général au gouvernement de la ville.

÷ « Dernier seigneur qui ait été en France », selon Saint-Simon, qui ne tarit pas d'éloges sur lui, il est le frère du maréchal-duc Nicolas IV de Villeroy, gouverneur de Lyon (et du jeune Louis XIV...), dont la fille Catherine sera marraine d'une fille du couple Berthelot/Duparc, le 13 octobre 1659.

Dim 17 février 1658

- Le *Ballet d'Alcidiane* est dansé pour la seconde fois, en présence des ambassadeurs, suivi, à minuit, d'un grand bal royal [Loret du 23, v. 9-106].

Lun 18 février 1658

- Dans son ordinaire du 23, la *Gazette* rapportera que « le 18, le ballet d'Alcidiane [a] été dansé pour la seconde fois, en présence du nonce du Pape, des ambassadeurs de Venise et de Savoie, et du résident de Toscane, qu'on y avait invités ».

Mar 19 février 1658

- Voir au 21.

Mer 20 février 1658

- Grand bal chez Monsieur [Loret du 23, v. 107-138].

Jeu 21 février 1658

- C'est à cette date, sans doute erronée, et à laquelle il faut probablement substituer le 19, que les frères Villers situent le jour où ils ont assisté au *Ballet d'Alcidiane* :

Le 21 (sic), M. le Premier, pour s'acquitter de la promesse qu'il nous avait faite de nous faire entrer et placer au grand ballet du Louvre, nous envoya le sieur Deschamps pour nous en renouveler l'offre dès le matin et nous donner le rendez-vous au Petit-Bourbon sur les quatre heures du soir. Il est impossible de croire combien il y avait d'embarras et de foule. Après avoir passé diverses portes, toutes gardées, nous entrâmes enfin à la salle où on danse. Il nous fallut attendre près de trois heures, et c'est assurément un assez maigre divertissement pour qui en a vu de pareils. Aussi est-il assez surprenant que le roi y en trouve un si grand à le danser si souvent, car il semble qu'il s'en devrait lasser.

Il y a quelques entrées qui sont assez belles, mais il y en a aussi de fort mauvaises. Celle des Géants et des Nains et l'une des plus sottes, et des bonnes il n'y en a que celle des Baladins ridicules, qui véritablement, par le grotesque des postures, est tout à fait divertissante. Celle des quarante mousquetaires, dont vingt entrent les premiers, font l'exercice et ensuite attaquent une barricade, se battent contre vingt autres, et accordent leurs tambours, leurs fifres et le cliquetis de leurs armes avec l'harmonie des violons, est sans doute l'une des meilleures. Celle des Maures et de la princesse de Mauritanie est merveilleuse. On y voit cette princesse, qui est la fille de Verpré, que nous avons eue en Hollande, y fait admirer son adresse par une chaconne qu'elle y danse, si justement qu'on dirait qu'elle est l'apprendre en Afrique, où elle a été inventée. C'est la dernière entrée, et où il y a grand concert de voix et d'instruments de toutes sortes, et on peut dire qu'on l'a rangée ainsi à la fin pour qu'on se retire sur un si bon mets et qu'on oublie tous les mauvais qu'on a servis.

Le lendemain 22 (sic, pour 20), il y eut grand bal chez Monsieur...

Ven 22 février 1658

Sam 23 février 1658

- Dans sa Lettre du jour, Loret signale, v. 139-168, le retour à la cour de l'abbé de Boisrobert, en disgrâce depuis presque trois ans (voir au 18 mai 1655) :

Monsieur l'abbé de Boisrobert,
 Auteur bien parlant et disert,
 Lequel, depuis mainte semaine,
 N'était vu de Roi ni de Reine,
 D'autant que près Leurs Majestés
 On lui prêtait des charités ;
 Enfin lundi Son Éminence,
 Présupposant son innocence,
 Obtint vers Elles son retour,
 Au gré des plus grands de la cour,
 Où l'on chérit cet homme rare
 Qui fait des vers comme un Pindare
 Et qu'on aime de tous côtés
 Pour ses aimables qualités.
 Bref, cet auguste et grand ministre,
 Chassant l'opinion sinistre
 Qu'on avait de ce bel esprit,
 Par les divers soins qu'il en prit,
 La Reine, en bontés admirables,
 Lui fit un accueil favorable
 (À tropis ou quatre pas de moi)
 En présence de notre Roi
 Et d'une cour fort grosse et belle
 Qui lors était alentour d'elle.
 Cette particularité
 Ne contenant que vérité,
 D'un homme que partout on prise
 Méritait bien d'être ici mise ;
 Car icelle peut passer pour
 Une nouvelle de la cour.

÷ Dans une lettre à Charles Spon datée du 6 juin 1655, Gui Patin écrivait [II, 179] :

Le roi, la reine, le Mazarin et toute la cour sont partis d'ici le mardi 18 de mai pour aller coucher à Chantilly, et de là à Compiègne, où le roi demeurera quelques semaines. Avant que de partir, il a fait commandement à l'abbé [de] Boisrobert, âgé de soixante-trois ans, de sortir de Paris, pour divers jurements qu'il avait proférés du nom de Dieu, après avoir perdu son argent à jouer contre les nièces de son Éminence. On dit que le père Annat, jésuite et confesseur du roi, duquel il s'était moqué en le contrefaisant, a bien aidé à lui procurer cet exil, qu'il a bien mérité d'ailleurs. C'est un prêtre qui vit en goinfre, fort déréglé et fort dissolu.

Dim 24 février 1658

• Le 1^{er} mars, l'ambassadeur de Hollande à Paris écrira [*Journal des frères Villers*, p. 420, note] :

La reine Christine de Suède arriva enfin de Fontainebleau en cette ville dimanche dernier et logea au Louvre dans une grande partie de l'appartement de Monsieur le Cardinal. Le ballet du roi fut remis pour cela jusqu'au lundi 25, et mercredi ensuite fut encore donné un autre bal exprès chez M. de La Bazinière, trésorier de l'épargne, où le roi, Monsieur, Mademoiselle et tous les autres grands de la cour y vinrent en masque.

÷ Mlle de Montpensier écrira dans ses *Mémoires* :

Un jour ou deux après, Monsieur me dit à la foire, de la part de la reine, que je ne défisse point mes pierreries, et qu'elle voulait que l'on fût encore une fois paré au ballet. Je me doutai que c'était pour la reine de Suède ; il me l'avoua et me dit de n'en parler à personne. Elle arriva le jour d'après ; la reine dit qu'elle venait comme inconnue, et qu'elle ne serait qu'un jour à Paris ; que l'on avait fait ce que l'on avait pu pour l'empêcher, mais qu'il avait été impossible ; mais que pour lui faire connaître qu'il fallait qu'elle y fût peu, M. le cardinal l'avait logée dans son appartement au Louvre, et s'était mis dans sa petite chambre ; ainsi qu'elle devait juger, par l'incommodité qu'elle lui causait, qu'il était à propos de s'en aller promptement. Elle nous dit, à Monsieur et à moi, que nous ne nous avisassions pas de lui dire que l'on allait en masque ; que l'on se divertissait bien ; qu'au contraire nous lui dissons que jamais l'hiver ne s'était passé si mélancoliquement ; qu'il n'y avait nuls plaisirs, et que l'on s'ennuyait fort. Puis elle dit : « C'est que ma nièce et mon fils croient faire l'honneur de la France en contant mille choses à cette reine. » On vint dire qu'elle était arrivée ; la reine s'y en alla, et dit à madame de Carignan et à moi, de demeurer, dont je fus fort fâchée. Je lui dis en boudant : « Vous m'enverrez quérir ; car la reine de Suède me voudra voir. » Elle ne monta pas jusqu'en haut ; car elle trouva Nogent dans son cabinet, qui vint lui dire, de la part de M. le cardinal, de me mener. Elle m'envoya appeler. La reine de Suède, après l'avoir saluée, lui demanda : « Où est Mademoiselle ? » Je m'avançai et la saluai.

Le lendemain on donna le ballet...

Lun 25 février 1658

• Malgré ce qu'en dit Loret, qui assiste à la soirée et en rend compte dans sa Lettre du 2 mars, v. 15-78, c'est ce jour-là et non la veille que le *Ballet d'Alcidiane* est dansé pour la troisième fois, suivi, comme le dimanche précédent, d'un grand bal royal, le tout en présence de Christine de Suède et d'Anne d'Autriche.

÷ Suite des *Mémoires* de Mlle de Montpensier :

Le lendemain on donna le ballet. J'étais parée comme l'autre fois : la reine de Suède était habillée comme les autres, et cela lui seyait bien. [...]

÷ La *Gazette* du 2 mars rapportera [175] :

[...] Sur le soir, s'étant rendue chez la reine [Anne d'Autriche] au Cercle, qui était ce jour-là des plus brillants, par la présence des dames parées pour le bal, et de quantité d'autres qui ne l'étaient pas moins, elle [Christine de Suède], assista au ballet d'Alcidiane...

• Sous cette date, les frères Villers notent dans leur *Journal* :

Le 25, nous vîmes rouer à la Croix-du-Tiroir deux de cette maudite race de Sarasins qu'on nomme ici communément *bohèmes*. Ils étaient douze qui volaient hardiment autour de cette ville, qui dérobaient les petits enfants, qui enlevaient les calices des églises et qui faisaient mille maux de cette nature. On les a enfin pris, et après en avoir exécuté les plus coupables, on doit envoyer les autres aux galères.

• Suite des *Mémoires* de Mlle de Montpensier :

Le lendemain, quoique fatiguée d'avoir veillé, je me levai et m'habillai en grande diligence pour aller voir la reine de Suède, que je croyais qui devait partir le jour d'après. Je lui envoyai demander audience ; elle me manda que j'allasse de bonne heure, et que j'irais à la comédie avec elle. Je n'allai au Louvre que fort tard, n'ayant point dessein de l'accompagner, sachant bien que l'on se serait moqué de moi. Comme j'arrivai, je demandai à la reine : « La reine de Suède s'en va-t-elle demain ? » Elle me dit : « Je crois que non, dont je suis bien fâchée : elle ira ce soir à la foire ; il faut que mon fils et vous alliez avec elle. » Je répondis à la reine que, si Monsieur y allait, j'irais ; autrement que je n'irais point. Elle revint fort tard de la comédie. Comme je sus qu'elle était à sa chambre, j'y montai et je la dissuadai d'aller à la foire ; elle me demanda si elle pouvait aller chez la reine ; je lui dis qu'elle jouait, mais qu'elle y serait la bienvenue. Nous y allâmes ; le roi et Monsieur, qui craignaient qu'elle ne les voulût mener à la foire, se cachèrent lorsqu'elle arriva, et ne revinrent que lorsque je les allai assurer qu'elle n'irait point à la foire.

Mar 26 février 1658

Mer 27 février 1658

• Grand bal chez M. de La Bazinière, avec la participation active de Christine de Suède.

÷ Voir la Lettre de Loret du 2, v. 159-180.

÷ La *Gazette* du 2 mars rapportera [176] :

Le 27, le roi, la reine de Suède, Monsieur et Mademoiselle furent traités à souper par le sieur de La Bazinière, trésorier de l'Épargne, avec une magnificence extraordinaire, où se trouvèrent la comtesse de Soissons et plusieurs autres personnes de qualité ; ce superbe festin ayant été suivi du bal, dont l'entrée fut d'autant plus charmante qu'elle se fit par ces deux majestés avec des grâces toutes royales, la reine de Suède ayant aussi d'avant plus surpris cette célèbre compagnie, qu'elle surpassa les mieux instruites de nos dames en toutes sortes de danses.

÷ Suite des *Mémoires* de Mlle de Montpensier, qui fait entendre un tout autre son de cloche :

Madame de La Bazinière donna une assemblée, où la reine de Suède vint, et un souper fort magnifique ; elle dansa d'une manière assez ridicule et qui fit rire la compagnie. [...] La relation que nous fîmes à la reine [Anne d'Autriche] de la danse de la reine de Suède lui donna envie de la voir danser ; et pour en rire avec plus de liberté, on ne voulut pas faire une grande assemblée ; de sorte que le roi envoya un soir savoir s'il lui plaisait de descendre : car il dansait tous les soirs, et la reine me commanda de venir. Mais elle n'eut pas le plaisir qu'elle s'était proposé ; car M. de Bregis, par un zèle à contretemps, donna avis à la reine de Suède que l'on s'était moqué d'elle et qu'il ne fallait pas qu'elle dansât ; ce qui fut cause qu'elle ne fit que des révérences, et le bal finit fort promptement.

÷ Voir au lundi 4 le récit des frères Villers.

Jeu 28 février 165• Suite des *Mémoires* de Mlle de Montpensier :

Le lendemain on lui donna la comédie dans le grande salle et nous allâmes chez Damville¹⁰, où il y eut souper après minuit, et même nous y entendîmes la messe. On mourait de peur qu'il ne prît fantaisie à la reine de Suède d'y venir pendant le bal. Nous eûmes quantité de masques ; car il n'y avait pas une assemblée, où il n'y en allât beaucoup...

• Les frères Villers écrivent dans leur *Journal* :

Le 27. Par le dégel, il se forma ici un grand déluge, et la rivière déborda de telle façon que nos plus belles rues, les plus grandes et les plus fréquentées, comme sont celles de Saint-Martin, Saint-Denis, Saint-Antoine et plusieurs autres, furent remplies d'eau en beaucoup d'endroits. On n'y peut aborder la plupart des maisons qu'en bateau, et au lieu d'entrer par la porte on est souvent obligé de passer par les fenêtres.

Mais cette incommodité vient d'être suivie d'un fort grand malheur, puisque la violence de l'eau enleva cette nuit une partie du Pont-Marie. Il servait de passage à l'île Notre-Dame, et avait sur les deux côtés de belles maisons, où demeuraient quantité d'artisans. Quelques arches se sont fendues en deux et sont tombées de telle façon et si nettement qu'on dirait qu'on a apporté de l'art à faire cette séparation. 22 maisons en sont péries et abîmées dans l'eau avec un tel fracas et un tel bruit que toute l'île et tous les lieux circonvoisins en ont été alarmés et croyaient être enveloppés dans la ruine. Elle a surpris une partie de ceux qui habitaient ce pont, et on tient qu'il y a eu près de 120 personnes de submergées. Et comme dans les malheurs il arrive souvent quelque chose qui occupe ceux qui cherchent plus à s'en divertir qu'à s'en affliger, on raconte qu'il y eut un gros clerc de notaire, logé au bout du pont, dont la maison se fendit en deux et le lit où il était couché fut jeté dans la rue sans qu'il en sentît rien, tant il dormait profondément, qui fut tout étonné de se trouver à son réveil ainsi couché au milieu de la rue et de tant de ruines et de débris. L'accident du nouveau marié est plus moral, puisqu'il a joint en un même temps ce que cet ancien trouvait de bon au mariage, le premier et le dernier jours. Il n'y avait que deux ou trois heures qu'il était couché avec son épouse, et il fut obligé de se lever au branle de son lit et de toute sa maison, et de se sauver en chemise ; sa chère moitié y est périe et il s'est trouvé veuf et marié en moins d'une nuit.

Un carrosse de masques qui y passait à l'heure de cette ruine, et qui peut-être l'avança de quelque moment, y est péri ; et, s'il en faut croire tout ce que l'on en dit, un autre carrosse qui le suivait y trouva sépulture lorsqu'il cherchait quelque bal pour son divertissement. Cet accident a tellement étonné tous les surpontins, que ceux qui habitent le pont au Change sont tous désemparés. Le sieur Bouilly nous a dit, cette après-dînée, en une visite qu'il nous a rendue, qu'un carrosse s'est abîmé en la rue Saint-Denis, une cave qui était sous la rue s'étant enfoncée.

Le 28, on fit voir pour la seconde fois le grand ballet à la reine de Suède en toute sa pompe, c'est-à-dire qu'il y eut ensuite grand bal et bonne collation. Elle restait assise à la droite de la reine, et à chaque fois que le roi dansait, elle faisait des exclamations et disait tout haut qu'il ne se pouvait rien de mieux.

÷ De son côté, Gui Patin écrit à André Falconet [III, 82. Lettre datée du 1^{er} mars] :

La nuit passée, vingt-deux maisons sont chutées sur le pont Marie dans la Seine, à minuit précisément, avec perte d'environ trente personnes et de beaucoup de bien ; néanmoins la rivière a diminué depuis hier au soir de trois pieds. Voilà des malheurs publics qui nous menacent, disent les bonnes gens, ainsi que d'autres calamités. On ne laisse pas de faire ici des bals, des ballets et de belles collations...

÷ Loret signalera cette catastrophe dans sa Lettre du 2, v. 181-202 :

Les masques, durant la semaine,
Ont bien couru la prétentaine,
Et quelques gaillards m'ont appris
Qu'en cette ville de Paris
On a donné neuf cents aubades,
Dansé trois mille mascarades,
Et, tant sérieux que follets,
Deux cent cinquante et six ballets ;
Mais sans Madame la Rivière,
Qui s'est montrée un peu trop fière,
Et qui, par ses débordements,
A détruit ponts et bâtiments
Et fait plus d'étranges ravages
Dans un grand nombre de ménages

10. François-Christophe de Levi, duc de Damville.

Que n'auraient fait trente démons,
 On eût vu bien plus de momons.
 Je m'abstiens, en cette écriture,
 De faire une triste peinture
 Des accidents qu'elle a causés,
 Car, Ô lecteurs qui me lisez,
 En tout ce qu'on en pourrait dire,
 Je ne vois pas le mot pour rire.

÷ La *Gazette* du 2 confirme que la crue a bien eu lieu dans « la nuit du 28 au 1^{er} de ce mois ».

÷ Dans un numéro de sa *Muse historique* adressé « le jour de Caresme-prenant » au comte de Noailles, capitaine des gardes, La Gravette de Mayolas s'étendra longuement sur cette crue :

Avec la même gaillardise
 Que dans la ville de Venise,
 Dans des bateaux il est permis
 Ici d'aller voir ses amis ;
 La Seine est si large et si haute
 Que dans mainte rue elle trotte
 Et qu'il faut dans plus d'un quartier
 Monter le vin jusqu'au grenier.
 Les caves furent les premières
 Qui des ondes promptes et fières
 Ressentirent l'événement
 Et le cruel débordement.
 Ce débordement effroyable
 A fait un dégât incroyable,
 A noyé vaches, moutons, bœufs,
 Des poules, des poulets, des œufs ;
 Arraché des plantes, des arbres,
 Emporté des moulins, des marbres,
 Noyé des filles, des garçons
 Et ravagé plusieurs maisons.
 En Grève, place très funeste
 Que l'on fuit ainsi que la peste,
 Les eaux ont surpris tout de bon
 Des cotrets, bûches et charbon,
 Dont on ferait de bonnes sommes ;
 Les marchands de bois, pauvres hommes,
 Sont par ce dégâts ruinés,
 Bien affligés, bien étonnés.
 Vingt-cinq maisons sont tombées,
 [vers boiteux : sept pieds seulement !]
 Et cent personnes succombées
 Dans les eaux parmi leurs débris
 Sur le Pont Marie à Paris.
 S'il arrive un second déluge,
 Parnasse sera mon refuge,
 Et les Muses me prêteront
 La haute cime de leur mont.

Ven 1 mars 1658

Sam 2 mars 1658

• Dans sa Lettre du jour, Loret évoque, v. 79-158, le séjour à Paris de Christine de Suède :

Depuis que la reine du Nord,
 Dont en tous lieux parlent si fort
 Les bouches de la renommée,
 Christine, ci-dessus nommée,
 Est dans cette grande cité,
 Elle a plusieurs fois visité
 Cette halle splendide et belle
 Qu'autrement la Foire on appelle
 [...]
 De plus, sadite Majesté
 A trois ou quatre fois été
 Au fameux Hôtel de Bourgogne,
 Non pas pour voir Dame Gigogne,

Turlupin, Garguille ou Michaud ;
 De telles gens il ne lui chaut,
 Ainsi plutôt les méprise, parce
 Qu'elle n'aime farceur ni farce :
 Le comique ne lui plaît pas,
 Un jargon froid, un style bas,
 Ne la rendent point ébaudie ;
 Mais elle aime la tragédie
 Et les poèmes sérieux,
 Doctes, galants, mystérieux.
 Elle a vu jouer *Timocrate*,
 Qui pourrait ravir un Socrate,
 Et l'*Histoire d'Endimion*,
 Qui, selon mon opinion,
 Et celle aussi de tout le monde,
 En plusieurs beaux traits est féconde
 Et fait juger Monsieur Gilbert
 Ecrivain tout à fait expert.
Alcibiade l'a charmée,
 Pièce extrêmement estimée
 Et laquelle élève fort haut
 Le nom de son auteur, Quinault.
 Cette merveilleuse princesse,
 L'écoutant avec allégresse,
 Y fit certes un fort grand cas
 De tout plein d'endroits délicats
 Et de justesses nonpareilles
 Qui touchent les cœurs à merveille,
 Et que les acteurs même
 Font valoir admirablement.
 Aussi cette Troupe royale,
 Qui seule à soi-même est égale,
 Représente chaque action
 Avec tant de perfection
 Que (quoi que le prêcheur en die)
 Il faut aimer la comédie
 (Des beaux esprits le cher souci)
 Et les comédiens aussi.

÷ *Les Amours de Diane et d'Endimion*, tragédie de Gabriel Gilbert, créée sans doute dans les derniers jours de novembre 1656 et achevée d'imprimer pour le compte de Guillaume de Luyne, le 29 mai 1657, avec une dédicace à Mazarin, avait été écrite, vers 1656, en Italie à la demande de Christine de Suède elle-même, dont Gilbert était alors secrétaire, avant de devenir celui du financier Barthélemy Herward. Dans sa lettre du 27 septembre 1659, Loret le dit encore « agent » de Christine. La pièce sera reprise le 25 juin 1660 par la troupe de Molière pour une série de onze représentations.

Dim 3 mars 1658

- Dimanche gras.

- Ce jour-là sont achevés d'imprimer, pour le compte de Sébastien Huré et Frédéric Léonard, trois volumes de *La Thébaïde de Stace*, avec des remarques en latin et en français, édition procurée par l'abbé de Marolles.

÷ Le privilège a été accordé le 2 janvier précédent aux deux libraires.

÷ Chacun des trois volumes est précédé d'une épître au Roi. Marolles s'en explique dans un « petit avertissement » qui se lit en tête du second :

Les trois épîtres liminaires que j'ai pris la hardiesse d'écrire au roi, pour lui dédier les trois tomes des œuvres de Stace, ont été composées de suite en un seul jour, le 5 février 1658, avec une impétuosité de plume extraordinaire sur des matières assez peu communes. Aussi n'y ai-je pas dit le quart des choses qui s'y pouvaient dire de bonne grâce, quoiqu'une bonne partie m'en soit venue en l'esprit. Mais pour en parler franchement, je les ai supprimées à dessein et par respect, pour n'être pas trop long en parlant à un si grand prince, de peur de l'ennuyer, comme s'il avait dessein de les voir, si par hasard quelqu'un s'avise de lui en parler. Je ne le crois pas néanmoins, pource qu'elles n'en valent pas la peine et que d'ailleurs il y a peu de personnes qui crussent que pour obliger un solitaire de nulle fortune et de nul crédit, comme je pourrais être, ce fût un bon moyen de faire sa cour. La première des trois lettres est celle du tome des *Sylves* et de l'*Achilléide*, et les deux autres ne

sont qu'une suite des pensées de celle-là, lesquelles ont été écrites fort promptement à la vérité, mais non pas sans une longue préméditation. C'est pourquoi si du côté de l'éloquence elles ne sont pas écrites dans la dernière perfection, je souhaiterais que la promptitude avec laquelle je les ai composées me tînt lieu d'excuse, quoique d'ailleurs j'y ai apporté, comme je l'ai déjà dit, toute la circonspection qu'il m'a été possible.

÷ Voir la lettre que Chapelain adressera le 3 janvier 1659 à Nicolas Heinsius au sujet de cette traduction.

- La *Gazette* du 9 rapportera [199] :

Le 3 du courant, la reine [Anne d'Autriche] entendit en l'église des prêtres de l'Oratoire, vêpres et le sermon de l'archevêque d'Embrun [...].

Le même jour, le ballet d'Alcidiane fut dansé pour la dernière fois au Louvre, où se trouva encore la reine de Suède et toute la cour, qui ne pouvait aussi continuer par un plus noble et plus ravissant spectacle les divertissements du carnaval...

Lun 4 mars 1658

- Lundi gras.

- Suite de la *Gazette* du 9 :

[...] pour la continuation desquels il y eut, le lendemain, un bal non moins brillant que tous ceux qui l'avaient précédé par la présence de la reine [Anne d'Autriche], de celle d'Angleterre, de la princesse sa fille, de Mademoiselle, de la comtesse de Soissons, des jeunes princesses de Nemours, et de toutes nos autres dames, lesquelles y parurent avec leurs plus riches ajustements ; la reine de Suède s'y étant aussi rendue avec plusieurs personnes de qualité de l'un et l'autre sexe, qui formaient une mascarade, dont la beauté augmenta beaucoup l'éclat de ce bal, commencé par le roi avec la princesse d'Angleterre et continué par Monsieur avec Mademoiselle ; la collation, des plus magnifiques, qui fut présentée au milieu, ayant fait faire une agréable pause à ces illustres danseurs.

÷ Mlle de Montpensier écrira dans ses *Mémoires* :

Le lundi gras, la reine donna une assemblée dans son grand cabinet, où il n'y avait que les personnes ordinaires que j'ai nommées, et de surcroît quelques femmes d'officiers de la maison du roi. La reine et la princesse d'Angleterre y étaient ; sur quoi la reine de Suède dit qu'elle ne s'y pouvait trouver si elle ne se mettait au-dessus de la reine d'Angleterre ; et comme cette pauvre princesse n'a nulle joie en ce monde, et qu'elle ne voit qu'une pauvre fois l'année danser la princesse sa fille, la reine fit dire à la reine de Suède qu'il fallait qu'elle y vînt en masque ; ce qu'elle fit. Elle y vint donc habillée en bohémienne, d'une manière ridicule au dernier point ; elle avait avec elle Marianne [Mancini] et la petite de Nogent¹¹, qui est de même âge, et Bonneuil¹². Je ne me souviens plus qui étaient les autres.

J'eus à ce bal un grand démêlé avec Monsieur ; Mademoiselle de Gourdon¹³, qui est une assez inconsidérée demoiselle, comme l'on connaît par ce que je vais dire, n'ayant personne pour la mener danser un branle, appela Frontenac, qui se cachait derrière ; car par respect pour moi, il ne se présentait guère, quoique je ne lui eusse pas défendu de se présenter devant moi en ce temps-là. Je dis à Monsieur, qui me menait : « Votre Gourdon est une sottise », et de paroles en paroles nous nous picotâmes, et cela vint à un tel point que je ne lui rendis pas sa courante : tout le monde s'en aperçut. En soupant il bouda fort, à ce que l'on me dit.

÷ Les frères Villers écrivent dans leur *Journal* :

Le 6, on nous dit qu'au bal de la reine, qui se dansa lundi dernier, il y avait eu quelque pique sur ce que Mademoiselle ne rendit point la courante à Monsieur. Il en témoigna du ressentiment et dit tout haut qu'il ne danserait plus avec elle. On tient que Mademoiselle le fit pour se venger de ce qu'au branle Monsieur fit que Mlle Gourdon fut mené par le marquis de Frontenac, qui, étant mal avec Mademoiselle à cause de sa femme, avait toujours eu ce respect pour elle de ne paraître qu'à demi là où elle était, bien loin d'y danser.

La reine de Suède n'y voulut point danser, bien que la reine [Anne d'Autriche] eût grande envie de la voir en cet exercice, sur ce que l'on lui avait dit la façon dont elle s'était acquittée chez le sieur de La Bazinière ; mais elle ne vint que tard au bal, et se mit à table au moment qu'on lui fit savoir qu'on allait commencer, et dit

11. Charlotte Bautru, fille de Nicolas Bautru, comte de Nogent, et de Marie Coulon. Elle épousa quelques années plus tard Nicolas d'Argouges, marquis de Rennes.

12. Mlle de Bonneuil était une des filles de la reine.

13. Mlle de Gourdon, ou Gordon, était fille d'honneur de la reine. Elle fut dans la suite dame d'atours d'Henriette d'Angleterre, et après sa mort elle fut attachée, au même titre, à la Palatine, seconde femme du duc d'Orléans.

qu'elle y viendrait mais qu'elle ne danserait point, ce qui déplut fort à la reine, qui avait espéré de s'en pouvoir divertir. Tout le monde y était paré assez bizarrement, et le marquis de Bellefonds portait un habit de velours plein, avec des boutons à ferluce bleus, blancs et noirs.

Mar 5 mars 1658

• Mardi gras, fin du carnaval.

÷ Suite de la *Gazette* du 9 :

Le 5, le roi, la reine de Suède, Monsieur, Mademoiselle et tout le reste de cette royale troupe terminèrent ces allégresses par une mascarade des plus pompeuses qui se fussent encore vues, tant par la qualité d'un si grand nombre d'augustes personnes, que par l'éclatante richesse et l'admirable variété de leurs habits, étant allés chez le Grand Maître de l'artillerie, où ils furent très splendidement traités.

÷ Suite des *Mémoires* de Mlle de Montpensier :

Le lendemain la partie était faite que nous devions aller en masque ; c'était le jour de carême-prenant. Comme j'arrivai au Louvre, Monsieur était habillé en fille, avec des cheveux blonds ; la reine me dit qu'il me ressemblait ; on eut toutes les peines du monde à le faire démasquer pour se montrer à moi. Comme nous étions beaucoup, le roi dit qu'il se fallait séparer ; je le suppliai de trouver bon que j'allasse avec lui. Monsieur alla avec les filles de la reine. Ce jour là, on n'avait point défendu que les masques allassent où était le roi ; car il était en masque lui-même, et quoiqu'il fût fort ajusté et nous autres aussi, on avait résolu dès le Louvre de ne se point démasquer. Nous allâmes d'abord chez M. de Sully, où il vint quantité de masques, et entre autres une troupe de pèlerines, où étaient la comtesse de Fiesque et madame de Frontenac, qui ne se démasquèrent pas. Après que nous fûmes sortis, Monsieur affecta de leur parler, afin que l'on me le redît.

Deux ou trois jours auparavant nous les avions rencontrées sur les degrés de chez madame Sanguin, où elles étaient allées en masque, et comme l'on dit que j'irais, elles s'en allèrent, et nous les rencontrâmes, comme j'ai dit. Je pris la comtesse de Fiesque par la main et lui serrai ; elle le dit à tout le monde, augurant par là que j'avais quelque radoucissement pour elle. Lorsqu'on m'en parla, je dis : « Je l'ai fait pour me déguiser, ne pouvant rien faire de plus dissemblable à moi-même qu'en témoignant me familiariser avec la comtesse de Fiesque. » Comme nous fûmes à plusieurs bals, nous trouvâmes souvent les pèlerines, qui n'osèrent jamais se démasquer. On nous demandait partout si nous n'avions point trouvé des capucins et des capucines ; ils sortaient toujours un moment avant que nous entrassions. On nous dit chez le maréchal d'Albret qu'il y avait un capucin qui avait le bras et la main belle, et qu'il avait en passant touché dans celle de M. de Turenne.

Les premiers jours de carême, on ne parla d'autre chose que du scandale que cette mascarade avait fait. Les prédicateurs prêchèrent contre. Le roi et la reine en parlèrent fort en colère ; personne ne se vanta d'en avoir été. À la fin on sut que c'était d'Olonne¹⁴, sa femme, l'abbé de Villarceaux¹⁵, Thury¹⁶, le milord Craff et une demoiselle de madame d'Olonne, et que ç'avait été son mari qui avait voulu absolument qu'elle s'habillât ainsi. Elle n'avait point paru dans le monde ; tout le carnaval elle ne bougeait de son logis, ayant un mal à un pied, dont il était sorti des os ; ainsi elle ne bougeait du lit.

÷ Bussy-Rabutin parle aussi de cette mascarade dans son *Histoire amoureuse des Gaules* :

Les capucins étaient : elle (madame d'Olonne), Ivry (Thury dans le manuscrit de Mademoiselle), l'abbé de Villarceaux ; les religieuses étaient Craff, Anglais, et le marquis de Sillery. Cette troupe courut toute la nuit du mardi gras en toutes les assemblées. Le roi et la reine, sa mère, ayant appris cette mascarade, s'emportèrent fort contre madame d'Olonne et dirent publiquement qu'ils vengeraient le tort et le mépris qu'on avait faits de la religion en cette rencontre.

÷ Pour les conséquences probables de ce scandale, voir au 9 février 1659 l'ordonnance du lieutenant civil D'Aubray concernant les déguisements de carnaval.

÷ Les frères Villers notent dans leur *Journal* :

Le 5, qui fut le mardi gras, nous fûmes, de même que l'année passée, nous promener au cours Saint-Antoine, pour voir finir les folies du carnaval. Mais il y avait une si horrible confusion de carrosses, et de plus de trois mille, que nous ne pûmes jamais gagner la porte. Nous vîmes pourtant quantité de masques, tant à pied qu'en carrosse et à cheval, qui étaient assez gentiment ajustés. L'après-soupée, nous voulûmes courir les bals, mais comme nous étions sur le Pont-Neuf, une

14. Louis de la Trémouille, comte d'Olonne.

15. René de Mornay, abbé de Villarceaux.

16. Odet d'Harcourt, comte de Thury.

soupende se cassa au carrosse et nous empêcha d'exécuter le dessein que nous avions pris.

Ce soir-là, toute la cour se partagea par bandes, et la reine, le roi, Monsieur, Mademoiselle et notre reine Christine furent chacun à part courre les bals. Son Éminence, qui a les gouttes et qui de l'autre côté n'a guère l'esprit libre depuis que le maréchal d'Hocquincourt s'est jeté dans Hesdin, garda le Louvre. On ne sait pourtant s'il est véritablement malade : il y a bien de monde qui dit qu'il feint de l'être pour obliger la reine de Suède à lui quitter au plus tôt son appartement, le voyant ainsi réduit à l'étroit et incommodé. Mais elle ne s'en émeut guère, et l'on ne croit pas qu'elle parte si tôt. Cependant elle désole la cour par ses façons de faire : quand l'envie l'en prend, elle descend à la chambre du roi, va à celle de la reine et à celles de Monsieur et de Son Éminence sans les en faire avertir et à des heures si incommodes qu'ils en sont à la gêne. Elle les fait veiller toute la nuit, et comme elle dort peu ou point, elle se lève de si bon matin qu'elle ne leur donne pas le temps de dormir.

÷ Dans ses *Mémoires*, Mlle de Montpensier confirme :

La reine de Suède alla aussi en masque le jour de carême-prenant, habillée en turque. Quand elle revenait à quatre heures du matin, elle s'en allait voir M. le cardinal qui avait la goutte et qui criait les hauts cris, et lui parlait d'affaires en habit de masque.

Mer 6 mars 1658

- Mercredi des Cendres. Début de carême.

Jeu 7 mars 1658

- La *Gazette* du 9 rapportera [200] :

Au reste, comme le roi, parmi ses divertissements, ne laisse pas d'appliquer ses soins au bien de son État, et qu'il sait n'y avoir rien de plus opposé que les duels, contre lesquels Sa Majesté a paru de bonne heure animée, pour montrer combien elle entend que ses édits soient ponctuellement exécutés sur ce sujet, [il] avait fait ces jours passés arrêter le comte de Blin, maître de camp du régiment de cavalerie de Son Éminence, et le marquis d'Arce, maître de camp de celui d'infanterie du prince de Conti, sur le seul bruit qu'ils avaient envoyé le cartel à quelques autres gentilhommes ; et leur ayant depuis donné la liberté, faute de preuves suffisantes, [il] a mandé les maréchaux de France, afin de leur témoigner son déplaisir de n'avoir pu jusqu'ici détruire cette manie en son royaume, et les obliger à seconder en cette occasion son zèle avec encore plus de soin que par le passé, dans toutes les provinces aussi bien que dans la cour.

Mais les magistrats voulant être d'une si belle partie, et jugeant bien qu'il faut quelque exemple notable pour en venir à bout, sur l'avis que les sieurs de La Frette et de Lonzac et autres gentilshommes du Perche s'étaient battus, le procureur général du Parlement, qui seconde en tant de façons les glorieux desseins de Sa Majesté, a fait de si vigoureuses poursuites contre eux, qu'il a été ordonné par arrêt du Parlement du 19 du passé, qu'il en serait informé, et, suivant l'article 21 de l'édit dernier, que les accusés seraient amenés à la conciergerie du Palais ; un officier de la garnison de La Fère ayant, cependant, commencé à servir d'exemple par son exécution, qui se fit le 7 en cette ville [Paris], pour s'être pareillement battu.

÷ Dans sa Lettre du 9, Loret écrira, v. 175-192 :

Par une fin honteuse et triste,
Jeudi dernier, un duelliste,
Après qu'on eut psalmodié,
Fut à Paris expédié.
Louis, notre excellent monarque,
Selon mainte et mainte remarque,
Est certes naturellement
Pitoyable, doux et clément ;
Mais touchant l'ardeur indiscrète
De ceux qui font à coups de brette
Et qui violent les édits
Par des mouvements d'étourdis,
Sa Majesté ne leur accorde
Ni grâce ni miséricorde ;
Et nos Messieurs du Parlement,
Ayant le même sentiment
Touchant ce crime détestable,
N'épargneront pas un coupable.

÷ Relatant un incident qui avait opposé, en avril 1657, le duc de Candale au chevalier de Montrevel, Mlle de Montpensier écrira dans ses *Mémoires* :

Ce chapitre de duels me fait souvenir que l'on renouvela les édits des duels au retour du roi, en 1652, avec une rigueur la plus grande du monde. Et assurément c'était fort bien fait, et les lois divines nous le prescrivent aussi bien que celles de nos rois, et ceux qui les font observer exactement attirent sur eux la bénédiction de Dieu. Pour pouvoir les maintenir et qu'ils fussent de plus de durée qu'ils n'avaient été par le passé, on dressa des projets de peines imposées sur tous les sujets de plaintes que les gentilshommes pouvaient avoir les uns contre les autres, et pour leur donner satisfaction ; et même on proposa de faire signer que l'on ne se battrait plus. D'abord cette proposition fut tournée en ridicule, parce qu'elle avait été faite par de certains dévots qui l'étaient assez, et qu'il n'y avait eu que des estropiés qui avaient signé. On disait : « C'est parce qu'ils ne sont pas en état d'empêcher qu'on ne leur donne sur les oreilles ; c'est pourquoi ils ont trouvé cet expédient. » Pourtant comme l'action était bonne de soi, elle trouva des partisans ; elle fut autorisée et elle a très bien réussi ; car on se bat fort peu.

Ven 8 mars 1658

Sam 9 mars 1658

- Dans sa Lettre du jour, Loret écrit, v. 57-70 :

Je dis vérité quand je dis
Que dimanche, lundi, mardi,
Durant les diverses saillies,
Excès, débauches et folies,
Où, dans cette grande cité,
Chacun paraissait emporté,
Anne, la meilleure des reines,
N'ayant pour de telles fredaines
Où s'amuse les vains esprits,
Qu'un saint et louable mépris,
Fut visiter dans l'Oratoire,
À genoux le sacré ciboire,
Ouir les prédications
Et faire ses dévotions.

÷ Cette débauche de piété n'empêche pas Anne d'Autriche d'organiser chez elle un bal masqué le lundi gras...

÷ À la fin de sa Lettre, Loret revient, v. 225-262, sur les crues qu'il évoquait dans la précédente :

Ce n'est pas dans le seul Paris
Où l'on se plaint des grands débris
Qu'ont fait, en diverses manières
Les débordements des rivières.
Avec de tristes vérités,
Nous apprenons de tous côtés
Que dans presque tous les rivages
On a vu d'étranges ravages,
On a vu flotter sur les eaux
Des lits, des linceuls, des berceaux,
Des corps mourants, des corps sans âmes,
Des enfants, des filles, des femmes,
De l'onde éprouvant les rigueurs.
Mais craignant d'attendrir les cœurs,
Je ne veux point, de tels naufrages,
Tracer les lugubres images ;
Je veux dire ici seulement,
Parlant de ce fier élément
(Et je le sais d'une personne
Qui, pour gagner une couronne,
Ne dirait pas de fiction),
Qu'auprès de la Roche-Guyon,
Plusieurs ont vu sur la rivière
Couler une île toute entière,
Maints hauts arbres sur soi portant,
Dans le grand cours de l'eau flottant,
Que l'onde avait, comme obstinée,
Apparemment déracinée...

- Le même jour est achevé d'imprimer, pour le compte de deux libraires de l'université de Paris [Sébastien Huré, au Cœur-bon, et Frédéric Léonard, à l'Écu de Venise, rue

Saint-Jacques], un volume portant au titre : *Les Sylves et l'Achilléide de Stace, avec des remarques en latin et en français. Au Roy.*

- ÷ Le nom de Michel de Marolles, le traducteur, qui ne figure pas au titre, se lit au bas de l'épître dédicatoire au roi.
- ÷ Le privilège, signé Olier, a été accordé le 2 janvier aux libraires pour « les traductions de La Thébaïde, de l'Achilléide et des Sylves de Stace, avec des annotations latines de feu Monsieur Guyet et de quelques autres savants hommes, pour l'intelligence de ces ouvrages ».
- ÷ Fait rare pour une traduction de Marolles : elle n'est introduite par aucune préface.

Dim 10 mars 1658

- Premier dimanche de Carême.
 - ÷ Mlle de Montpensier écrira dans ses *Mémoires* :
Le premier dimanche de carême, elle eut envie de voir un petit ballet que Montbrun avait fait. La Reine la pria que ce ne fût point au Louvre ; elle voulut me proposer de le faire danser à Luxembourg ; je la suppliai de m'en dispenser. Enfin ce fut chez la maréchale de L'Hôpital, où le roi, Monsieur et moi allâmes avec elle.
 - ÷ Loret fait un long compte rendu de cette soirée dans sa Lettre du 16, vers 16-78 ; la *Gazette* dans son ordinaire du même jour.

Lun 11 mars 1658

Mar 12 mars 1658

- Christine de Suède quitte Paris pour Vincennes.
 - ÷ Les frères Villers écrivent dans leur *Journal* :
Le lendemain, 12, elle partit et rendit *libertatem aulæ et lucem Cardinali* [la liberté à la cour et la lumière au Cardinal], qui, dès le lendemain, se leva, ne se plaignit plus de la goutte et s'en alla trouver le roi à Vincennes, qui y était allé le matin. Pour *ayuda de costa* [l'aider dans ses dépenses], ou plutôt pour affranchir le Louvre de la gêne à laquelle elle tenait tout le monde, on lui a donné 62 000 écus. Elle ne sera que quelques jours à Fontainebleau et s'en ira avec le plus de diligence qu'elle pourra en Provence, où elle se doit embarquer pour de grands desseins.
 - ÷ La *Gazette* du 16 rapportera :
Le 12, Sa Majesté suédoise partit d'ici, pour retourner à Fontainebleau, après avoir ainsi pris les plus agréables divertissements du carnaval et reçu en cette cour tous les honneurs imaginables, notamment de Leurs Majestés, qui n'ont rien oublié pour lui donner des marques singulières de leur estime et de leur affection, la Roi l'ayant accompagnée avec grand nombre de seigneurs jusqu'auprès de Juvisy, d'où cette princesse, des plus satisfaites, continua sa route dans les carrosses de Leursdites Majestés.
 - ÷ Dans sa Lettre du 6, Loret écrit, v. 141-158 :
Cette illustre reine gothique,
Qui n'entend pas mal la critique,
Christine, ayant fait ses adieux,
Non sans humecter ses beaux yeux,
Partit mardi de cette ville,
Et le roi, dont l'âme est civile
Et royale au plus haut degré
(Dont ma foi je lui suis bon gré),
Avec honneur, avec tendresse,
Reconduisit cette princesse,
Ayant justaucorps de velours,
Jusque par-delà les faubourgs ;
Puis fut, en diligence extrême,
À Vincennes, ce jour-là même,
Où Monseigneur le Cardinal,
N'étant plus tout à fait si mal
(Car en peu d'heure Dieu labeure),
S'y fit porter à la même heure.

Mer 13 mars 1658

Jeu 14 mars 1658

Ven 15 mars 1658

Sam 16 mars 1658

- Suite de la Lettre de Loret du jour, v. 159-168 :
 Aujourd'hui qu'il est samedi,
 Quoique le temps soit refroidi,
 La reine et Monsieur avec elle,
 Et peut-être Mademoiselle,
 Y vont aussi s'y promener [à Vincennes]
 Et vraisemblablement dîner,
 Après avoir fait cette traite ;
 Son Éminence les y traite
 De la belle et bonne façon :
 Mais ce n'est qu'avec du poisson.

Dim 17 mars 1658**Lun 18 mars 1658**

- La cour revient de Vincennes.

Mar 19 mars 1658

- Dans un numéro de sa *Muse historique* daté du 23 [mars] et adressé au duc de Bouillon, La Gravette de Mayolas s'étend longuement sur le panégyrique de saint Joseph prononcé par le père Le Boux en présence d'Anne d'Autriche, « qui sais combien / ce prédicateur prêche bien » ; il signale ensuite le mariage du marquis de Vibray avec la demoiselle Le Coigneux, sœur de Bachaumont, et la mariage d'Étienne d'Alligre avec Madame Moreau, veuve de l'ancien lieutenant civil, et tante de Claude-Emmanuel Luillier, dit Chapelle.

Mer 20 mars 1658

- La *Gazette* du 23 rapportera :
 Le 20, toute la cour se trouva à la représentation qui se fit de *Rosaure impératrice de Constantinople*, au Petit-Bourbon, par la troupe italienne, avec tant de rares diversités de musique, d'habits et de décorations des plus magnifiques, que ce spectacle fut trouvé des plus achevés qui aient encore paru en ce genre, notamment par ses machines terrestres et volantes, que le sieur Torelli, ingénieur du roi, a faites par l'ordre de Sa Majesté, pour l'embellissement de cette pièce toute royale ; ayant si bien réussi qu'il n'y a rien laissé à désirer de tout ce que la mécanique a de plus curieux.
- ÷ Loret rendra compte du spectacle dans sa Lettre du 23 (v. 17-80) :
 Ceux qui font grand cas des spectacles
 Qui pourraient passer pour miracles,
 Il faut qu'ils aillent, tout de bon,
 En l'hôtel du Petit-Bourbon,
 Où, selon l'opinion mienne,
La grande troupe italienne,
 Du seigneur Torel [Torelli] assistés,
 Font voir de telles raretés,
 Par le moyen de la machine,
 Que de Paris jusqu'à la Chine
 On ne peut rien voir maintenant
 Si pompeux ni si surprenant.
 Des ballets, au nombre de quatre,
 Douze changements de théâtre [= de décor],
 Des hydres, dragons et démons,
 Des mers, des forêts et des monts,
 Des décorations brillantes,
 Des musiques plus que charmantes,
 De superbes habillements,
 D'incroyables éloignements,
 Le feu, l'éclair et le tonnerre,
 L'hymen, l'amour, la paix, la guerre,
 La grâce et les traits enchanteurs
 Des actrices et des acteurs,
 Flattant les yeux et les oreilles,
 Ne font que le quart des merveilles
 (Et j'en jure foi de mortel)
 Que l'on voit au susdit hôtel.
 Mais entre cent choses exquisés
 Qui causent d'aimables surprises,

Entre quantité d'accidents
 Qui font rire, malgré les dents,
 Et qui raviraient une souche,
 C'est la table de SCARAMOUCHE,
 Contenant fruit, viande et pain,
 Et pourtant il y meurt de faim,
 Par des disgrâces qui surviennent
 Et qui de manger le retiennent.
 Or, comme en tout événement
 Il grimace admirablement,
 Il fait voir en cette occurrence
 La naïve et rare excellence
 De son talent facétieux,
 Et, ma foi, divertit des mieux.
 Mais, pour fidèle témoignage
 De ce que dans ce mien langage
 Je déclare à nos chers lecteurs,
 Qui n'ont pas vu lesdits acteurs,
 Le vingt du mois, le Roi, son frère,
 La Reine, leur auguste mère,
 La fille du feu roi breton,
 La fille aussi du grand Gaston,
 Des dames de haute importance,
 Et, bref, toute la cour de France,
 Virent avec attention
 Cette représentation
 (À qui l'on donna des éloges)
 Tant dans le parterre qu'aux loges.
 Ils sortirent tous satisfaits
 De tant d'admirables effets,
 Trouvèrent *Rosaure* fort belle,
 [dans la marge : C'est le nom de la pièce.]
 Ils dirent cent et cent biens d'elle,
 Et c'est de quoi, tout de mon mieux,
 Je donne avis aux curieux.

÷ Malgré la rigueur du carême, la reine Anne d'Autriche ne dédaigne pas d'assister à la comédie, italienne qui plus est (voir ci-dessous).

÷ Dans leur *Histoire de l'ancien théâtre italien* (Paris, 1753), les frères Parfait reproduisent, p. 39-51, un « Argument de la grande pièce intitulée *La Rosaure, impératrice de Constantinople*, représentée au Petit-Bourbon par la Troupe italienne, avec des plus agréables et magnifiques vers, musique, décorations, changements de théâtre et machines ; entremêlée entre chaque acte de ballets d'admirable invention », imprimé « À Paris, Par R. Baudry, tenant son imprimerie rue Tiquetonne, Par privilège du Roi, 1658 ».

÷ Le succès probable de ce spectacle permet-il de penser que les Italiens ont créé, la même année et avec grand succès, une version du *Festin de Pierre* ?

÷ Neuf mois plus tôt, le 1^{er} juillet 1657, les frères Villers sont allés voir les Italiens pour la première fois ; ils racontent [*op. cit.*, p. 197] :

Le 1^{er} de juillet, après avoir fait notre dévotion au logis, nous fûmes l'après-dînée pour la première fois à la comédie italienne, et quoique nous n'y entendions rien, nous ne laissâmes pas de rire ; car les postures et les gestes de Scharamouche (*sic*) et Trivolino sont capables de faire éclater le monde, quoiqu'on ne sache pas ce qu'ils disent. Les Italiens ne réussissent jamais si bien au sérieux qu'à la bouffonnerie ; c'est pourquoi, quand on les a vus représenter cinq ou six pièces, on en est déjà dégoûté, parce qu'ils tombent toujours sur les mêmes pensées. Monsieur le Cardinal donne pension à cette bande, et on leur a permis de représenter leurs pièces dans la salle des comédies du Petit-Bourbon.

÷ Voir au 25 novembre 1657, le résultat de la consultation demandée par le curé de Saint-Germain-l'Auxerrois aux théologiens de la Sorbonne :

Les docteurs de la sacrée faculté de théologie de Paris soussignés, qui ont été consultés pour savoir si les comédies que représentent les comédiens italiens à Paris peuvent être permises ; ayant vu une partie des affiches qui leur ont été communiquées, à savoir celles du 29 et 30 juillet ; du 12, 15, 16 et 21 août ; celle du 18 octobre ; celles du 16 et 18 novembre, sont d'avis que (*sic*) telles comédies ne peuvent être sans péché mortel en ceux qui les représentent et en ceux qui y contribuent.

Délibéré à Paris, ce 25^{ème} jour de novembre 1657, et signé : Pereyret, N. Cornet, Hallier, R. Duval, M. Grandin, Coqueret.

Jeu 21 mars 1658

Ven 22 mars 1658

Sam 23 mars 1658

- La *Gazette* du 30 informera ses lecteurs que, le 23 du courant, le Roi, escorté de ses gendarmes, cheveu-légers et mousquetaires, alla au Bois de Boulogne faire la revue de son régiment des Gardes, que Sa Majesté trouva en aussi bon état qu'elle eût pu le souhaiter, tous les officiers et soldats, qui ne manquent jamais de se sentir beaucoup animés par la présence de ce grand prince, témoignant leur impatience ordinaire de voir ouvrir la campagne, pour laquelle tout se prépare ici.
- Dans sa Lettre du jour, Loret signale, v. 221-232, le retour à Paris de Louis de Bourbon-Vendôme, duc de Mercœur, qui, depuis « neuf ou dix mois », était dans son gouvernement de Provence, où il a « apaisé Nîmes en deux parts divisée ».
 - ÷ Le duc, arrivé en « Provence » vers le mois de juin 1657, a pu y voir jouer la troupe de Molière-Dufresne.

Dim 24 mars 1658

Lun 25 mars 1658

Mar 26 mars 1658

Mer 27 mars 1658

Jeu 28 mars 1658

- Mi-carême.

Ven 29 mars 1658

Sam 30 mars 1658

Dim 31 mars 1658

Lun 1 avril 1658

Mar 2 avril 1658

Mer 3 avril 1658

Jeu 4 avril 1658

Ven 5 avril 1658

- Ce jour-là, le jeune duc de Bouillon, neveu de Turenne, est reçu « grand chambellan de la couronne », charge qu'il a achetée 936 000 livres en novembre 1657 à Henri II de Lorraine, duc de Guise, qui l'exerçait depuis la mort de son frère Louis, duc de Joyeuse, le 27 septembre 1654 [Loret du 13, v. 71-92].

Sam 6 avril 1658

Dim 7 avril 1658

- Mlle de Montpensier écrira dans ses *Mémoires* :

M. le cardinal fit une chose fort galante et fort extraordinaire. Il pria à souper Leurs Majestés, la reine d'Angleterre, la princesse sa fille et moi. Nous trouvâmes son appartement fort ajusté ; le souper fut magnifique de poisson. Ce fut un dimanche de carême ; on dansa après souper. Il mena les deux reines, la princesse et moi dans une galerie qui était toute pleine de tout ce que l'on se peut imaginer de pierreries, de bijoux, de meubles, d'étoffes, de toutes les jolies choses qui viennent de la Chine, de chandeliers de cristal, de miroirs, tables, cabinets de toutes les manières, de vaisselle d'argent, de senteurs, gants, rubans, éventails. Cette galerie était aussi remplie que les boutiques de la foire, hors qu'il n'y avait rien de rebut, tout étant

choisi avec soin. Il ne nous dit point son intention : tout le monde vit bien qu'il avait quelque dessein, et on disait si c'était pour faire une loterie qui ne coûtât rien. Je ne le pouvais croire : car il y avait pour plus de quatre ou cinq cent mille francs de hardes. Enfin, deux jours après on sut ce mystère : car étant chez lui, il fit entrer la reine dans un cabinet, où je l'accompagnai où l'on tira la loterie. Il n'y avait point de billets blancs, et il donna tout cela aux dames et messieurs de la cour. Le gros lot était un diamant de quatre mille écus que le sort donna à La Salle, sous-lieutenant des gendarmes du roi. Moi, je tirai un diamant de quatre mille francs, et ainsi chacun eut son fait.

Cette galante libéralité fit beaucoup de bruit par tout le royaume et aux pays étrangers, étant extraordinaire, et je pense que l'on n'avait jamais vu en France une telle magnificence. [...] Il y eut beaucoup de gens qui firent des railleries de la loterie. Pour moi, je ne trouvais pas qu'il y en eût de sujet : car assurément rien n'était plus galant ni plus honorable.

÷ Sur cette loterie, voir Sauval, *Antiquités*, I, 73-74 :

M. le cardinal Mazarin en a fait une de la première espèce¹⁷ à la suscitation d'un de ses familiers, célèbre par son esprit, par ses bons mots et par sa fortune [Bautru ?]. Il ne la donna pas au peuple, ainsi que Néron et Titus, mais aux gens de cour et de fortune, car c'est une largesse qu'il voulut faire à la cour et à la fortune, et qu'il couvrit du nom et de la pratique de la loterie. Il la composa de plus de bijoux, de diamants, de pierreries, que toutes celles dont je vous parlerai. Elle était plus riche, plus magnifique, plus nombreuse, et elle ne renfermait pas seulement tous les enrichissements des autres, mais on peut dire sans flatterie qu'elle les a toutes effacées. On ne donnait rien pour en être, et si elle ne ressemblait en rien aux autres loteries, c'est qu'il y avait des lots et des billets de différente valeur, que le sort distribua à sa fantaisie. Le Roi et la Reine mère en voulurent être. Les princes, les princesses et les dames les plus célèbres par leur beauté et par leur dignité y furent admises (sic). Chacun, sans y avoir rien mis, y reçut un présent de la fortune et un effet de la magnificence de Mr le Cardinal. Et comme c'était une libéralité qu'il faisait à tous les lottiers en général et en particulier, ils lui devaient tout ce qu'ils reçurent et ce qu'ils ne reçurent pas. Ceux qui recevaient le moins lui devaient autant que ceux qui recevaient le plus, puisqu'il ne tint pas à lui qu'ils ne reçussent davantage ; et c'est peut-être la première fois que la fortune fit du bien à tout le monde et ne fit mal à personne.

Cependant, comme ce grand homme n'a jamais rien fait que l'envie n'ait tâché de mordre et de corrompre, on prétend qu'ayant reçu alors force ballots de marchandises qui ne lui plaisaient pas, et su que force dames qui avaient prisé les lots de leurs blancs beaucoup plus qu'elles ne valaient, y avaient fait des gains très considérables, il résolut, à leur exemple et sur ce modèle, de faire une loterie de ses ballots et d'y priser les lots bien davantage qu'ils ne lui coûtaient. On ajoute que celui de ses familiers dont je viens de parler le détourna d'une si honteuse imitation et qu'il lui persuada de faire une largesse de toutes ses nippes, de l'enrichir des choses les plus précieuses de son garde-meuble et de surprendre tout le monde par cette nouveauté et par cette magnificence. Mais on a remarqué que Mr le Cardinal admit à cette largesse toutes les personnes de la cour indifféremment qui le sollicitaient de leur accorder des récompenses qu'il leur avait promises et qu'ils avaient méritées ; que ce fut un nouveau moyen dont il s'avisait pour se défaire de ces solliciteurs, et qu'il leur fit sonner bien haut l'honneur qu'il leur faisait de les mettre de sa loterie et de les faire entrer dans les plaisirs du Roi, de la Reine et des princesses.

÷ Dans sa Lettre précédente, datée du 6, Loret avait longuement parlé, v. 207-262, de la loterie organisée par la cantatrice Anne Chabanceau de La Barre ; il y reviendra dans sa Lettre du 28 pour annoncer en apostille qu'il a gagné à cette loterie une précieuse améthyste sertie de diamants.

÷ Dans sa Lettre du 13, il relatera, v. 145-166, la soirée offerte par Mazarin, en omettant pieusement de signaler qu'on y dansa ; puis il évoquera, v. 166-212, l'extraordinaire loterie de Mazarin :

Il est vrai que pour un repas
Dressé par ordre et par compas,
Et pour savoir servir des tables
De mets friands et délectables,
Avecque somptuosité,
Dans Paris n'est pas rareté ;
Faire un festin copieux, ample,
N'est pas un acte sans exemple.

17. Sauval a classé plus haut les loteries romaines en trois espèces : « La première, de largesse faite au peuple romain ; la seconde, de largesse et de raillerie au peuple romain et à des parasites ; la dernière, de largesse faite par des amis à des honnêtes gens leurs amis et leurs familiers. »

Mais ce que fit le lendemain
 Cet admirable et vrai Romain
 D'une généreuse manière
 Est chose si particulière
 Que, bien loin d'obliger ainsi,
 Certainement jusques ici
 L'âme la moins intéressée,
 N'a jamais eu cette pensée ;
 Il faut être archilibéral,
 Et j'ai peur que ce cardinal
 (Que d'avarice l'on soupçonne)
 En cette façon dont il donne,
 Prévenant même les désirs,
 Fût-ce parmi les Grands Vizirs,
 Les Grands Sultans, les Grands Satrapes,
 Les Grands Cams, les Soldans, les Papes,
 Les Archiducs, les Électeurs,
 Ne trouve point d'imitateurs.
 Je parle de sa loterie,
 Dont l'or, l'argent, la pierrerie,
 Les riches vases ciselés,
 Les beaux cabinets émaillés,
 Les tableaux de rares peintures
 Les beaux lits, les belles tentures,
 Et, bref, cent joyaux éclatants,
 Jusqu'à cent mille écus comptants,
 Sans y hasarder chose aucune,
 Furent au gré de la fortune
 Très obligeamment départis
 À trois cents personnes, *gratis*,
 Qui, par mérite ou par naissance,
 Par politique ou bienveillance,
 Dans ce procédé généreux
 N'ont eu que de billets heureux.
 Grâce à cet abbé débonnaire
 Du noble sang de Parabaïre,
 Fécond en belles qualités,
 Je vis toutes ces raretés.

÷ Plus haut dans sa Lettre du jour, v. 93-144, Loret était revenu sur la lutte contre les duels :

J'ai su d'un sage gentilhomme
 Très zélé pour France et pour Rome,
 Que dimanche notre cher Roi,
 Ayant au cœur un grand émoi,
 Se plaignit, présents plusieurs princes,
 À maints gouverneurs de province,
 Que malgré ses justes édits
 Il se trouvait des gens maudits
 En plusieurs endroits de la France
 Qui se battaient à toute outrance,
 Enjoignant auxdits gouverneurs,
 Hauts officiers et grands seigneurs,
 D'empêcher de tout leur possible
 Cette action irrémissible.
 « Je veux, leur disait ce grand Roi,
 « Pour mieux exécuter ma loi
 « Qui des duels fait la défense,
 « Si quelque noble un autre offense,
 « Que vous fassiez tout votre effort
 « Pour faire réparer le tort,
 « L'injure, le grief ou l'outrage
 « Qu'aura reçu ce personnage,
 « Sans avoir respect ni douceur
 « Pour l'audacieux agresseur.
 « Et si, suivant mon ordonnance,
 « Le Justice en prend connaissance,
 « En cas de capture ou de mort,
 « Vous lui donniez aide et confort,
 « L'autorité que Dieu me donne
 « Fait encor que je vous ordonne,

« Mes ordres étant bien suivis,
 « De m'envoyer de bons avis,
 « Et non d'incertaines nouvelles,
 « Des difficultés et querelles,
 « Attentats et faux procédés
 « Des pays où vous commandez,
 « Sans favoriser les coupables ;
 « Ou vous me serez responsables
 « Des désastres à l'avenir
 « Qui sur ce pourraient survenir. »
 C'est ce qu'il plus à notre Sire
 De sa propre bouche leur dire,
 Les ayant par commandement
 Fait assembler expressément.
 D'un tel roi, la France amoureuse
 Doit se réputer bienheureuse,
 Car faisant de si saints projets
 Pour le salut de ses sujets,
 Ayant et justice et prudence,
 Courage, vigueur et clémence,
 Et grand respect pour le Très-Haut,
 C'est tout droit un roi comme il faut.

Lun 8 avril 1658

- Les frères de Villers notent, dans leur *Journal d'un voyage à Paris* :

Le 8, il y eut une grande brouillerie au Louvre, sur ce que Monsieur, qui fait gras, mangeant de la bouillie, en présenta au Roi avec sa cuiller, lorsque Sa Majesté le reprenait de ce qu'il mangeait maigre et gras tout à la fois. Le roi, fâché de son indiscrétion qui le traitait de petit enfant, le repoussa assez rudement ; sur quoi, Monsieur, dépité, lui donna de sa cuiller par le nez. Le roi, sans s'emporter, se leva et lui dit : « Petit garçon, n'était le respect que je porte à la Reine ma mère, je vous apprendrais celui que vous me devez », et le fit en même temps arrêter dans une chambre. Cet accident embarrassa fort la Reine et Son Éminence ; mais par leurs soins et leurs adresses, la paix se fit le lendemain à deux heures après la minuit, que Monsieur demanda pardon au Roi. Cependant, il est aisé à juger de ces petits commencements que ce prince taillera un de ces jours de la besogne à son frère et à l'État ; tant il est vrai, pour tout temps, pour tout âge et pour toutes sortes de conditions, et surtout pour celle des grands, que *fratrum quoque gratia rara est* [même entre frères, les bons procédés sont rares].

- ÷ Mlle de Montpensier racontera le même incident dans ses *Mémoires* :

Le roi et Monsieur eurent un grand démêlé. Monsieur avait rompu carême et mangeait à sa chambre. Il vint un jour comme le roi et la reine allaient dîner ; il trouva un poëlon de bouillie : il en prit sur une assiette et l'alla montrer au roi, qui lui dit de n'en point manger. Monsieur dit qu'il en mangerait ; le roi répondit : « Gage que non. » La dispute s'émut ; le roi voulut lui arracher [l'assiette]. En prenant l'assiette il en jeta quelques gouttes sur les cheveux de Monsieur qui a la tête fort belle et qui aime extrêmement sa chevelure. Cela le dépita ; il ne fut pas maître du premier mouvement ; il jette l'assiette au nez du roi, qui d'abord ne se fâcha pas. Mais des femmes de chambre de la reine qui étaient là se mirent à crier contre Monsieur, de manière que le roi se fâcha, et lui dit que si ce n'était le respect de la reine il l'écraserait à coups de pied. Monsieur s'en alla s'enfermer dans sa chambre, où il fut tout le jour tout seul ; la reine et M. le cardinal les raccommodèrent le lendemain. Heureusement je n'avais point sorti ce jour-là. Je gardai encore le logis le lendemain, et n'allai au Louvre que lorsque toutes choses furent raccommodées : car on aurait bien regardé ce que j'aurais fait, sachant que Monsieur en usait d'une manière avec moi à être fort dans ses intérêts. Dès qu'il me vit, il me dit : « Ne me parlez point ; car on croirait que nous parlons de ce qui s'est passé. » Ce qu'il me conta après avec beaucoup de douleur et de ressentiment de la manière dont le roi l'avait traité.

- Le même jour, le prince de Conti se rend à la chambre des comptes.

Mar 9 avril 1658

- Dans une lettre datée de ce jour, Gui Patin écrit à André Falconet [III, 83] :

Vous saurez pour nouvelle que, depuis neuf ou dix jours, les exempts s'étant transportés au couvent des Carmes, à deux heures après minuit, à la requête du supérieur, ils en enlevèrent douze qu'ils amenèrent en carrosse au Fort-l'Évêque. C'étaient des compagnons qui se moquaient de leur règle et de leur supérieur, qui faisaient grande chère là-dedans en dépit du carême. On a trouvé dans une de leurs

chambres vingt-deux bonnes perdrix, des pâtés, des jambons et force bouteilles de vin. Comment ces maîtres moines jeûnent le carême, tandis que les gens de bien mangent du riz et des pruneaux. Je pense que de tout temps on a trompé le monde sous prétexte de religion. C'est un grand manteau qui affuble bien des pauvres et sots animaux. Il y en a un qui regrette plus son or et son argent qu'il ne se soucie de sa prison. Il se vante qu'il a de bons amis qui l'en tireront, et se dit parent de Madame de Beauvais, première dame de chambre de la reine.

L'auteur du livre des *Préadamites*, nommé Isaac de La Peyrère, Gascon, est ici de retour de Rome. Il a fait imprimer un petit livre in-quarto dans lequel il rend raison de son changement de religion (on appelle cela en termes d'école : abjurer son hérésie), et il a désavoué son livre des *Préadamites*. J'ai vu ce dernier livre, mais il ne se vend pas bien. On dit que le pape lui a donné une petite abbaye, et que le Mazarin lui a encore promis quelque nouvelle faveur du ciel ou du purgatoire. Il est ici attendant cette grâce, aussi avidement que vous pouvez l'imaginer d'un Gascon qui a peur de mourir de faim, et qui n'a changé de religion que pour faire fortune et meilleure chère aux dépens de qui il appartiendra. Il se produit ici comme s'il était grand faiseur de miracles ou débiteur de pardons. Notre grande ville de Paris est un théâtre fort propre à cela ; car il s'y rencontre beaucoup de sots et de curieux, et pareillement d'ignorants, qui s'étonnent aisément de ce qu'ils ne connaissent point ; et de plus, un Gascon savant, courtisan, huguenot converti qui vient de Rome, est fort propre à ce badinage et à jouer une telle comédie.

Mer 10 avril 1658

Jeu 11 avril 1658

Ven 12 avril 1658

Sam 13 avril 1658

Dim 14 avril 1658

- Les Rameaux. Clôture de la foire Saint-Germain. Début de la Semaine sainte.

Lun 15 avril 1658

Mar 16 avril 1658

Mer 17 avril 1658

Jeu 18 avril 1658

- Ce jour-là est dressé l'inventaire après décès d'André Boiron (sic, pour Baron), comédien ordinaire du Roi demeurant rue Pavée, à la demande de Jeanne Auzou sa veuve, agissant comme tutrice de son fils mineur Michel Baron (sic). Acte reproduit intégralement par S. Wilma Deierkauf-Holboer dans son *Théâtre du Marais*, I, p. 169-173.

÷ La date du décès est laissée en blanc dans la minute de l'acte.

÷ Jal écrit, p. 112 de son *Dictionnaire*, sans citer aucun document : « On sait qu'André Baron mourut en 1655 » ; et de reprendre la légende selon laquelle il serait mort « des suites de la blessure qu'il se fit au pied en repoussant par sa pointe, si imprudemment effilée, l'épée de Don Diègue, tombée sur le théâtre à la fin de la scène de bravade entre Don Diègue et le père de Chimène, que représentait Baron ».

÷ Mais le seul document avéré est l'article que Loret a consacré à ce décès dans sa Lettre du 9 octobre 1655 : « Baron, comédien fameux, / [...] / Est décédé cette semaine / D'une impitoyable gangrène / Qui de sa jambe avec rigueur / Parvint enfin jusques au cœur. »

Ven 19 avril 1658

- Les frères Villers écrivent, à la dernière page de leur *Journal* de voyage :

Le 20, qui fut le vendredi saint (sic), le Père Morlaye, capucin, qui a prêché tout le carême au Louvre, y finit cette dévotion par un trait bien hardi. Comme il vit que la reine et le cardinal n'étaient point à son sermon, il prit occasion de dire au roi, sur ce qu'il expliquait la Passion et parlait de Pilate, qui par crainte de César faisait ou laissait crucifier Notre Seigneur, que c'est là une mauvaise crainte, et de la nature de celle qui fait que le droit est opprimé par des respects humains ; qu'il serait coupable de cette crainte s'il ne disait au roi l'état auquel se trouvait son royaume, le mécontentement et le déplaisir qu'avaient ses peuples de voir la façon d'agir de ses ministres ; qu'il y en avait de plus riches que lui ; que c'était une honte que les

peuples qui se saignaient pour le bien de ses affaires, pour sa gloire et pour le soutien de sa couronne, vissent avec des soupirs et des larmes que tout leur bien, tout leur avoir et toute leur substance passât en des mains étrangères. « En des mains étrangères, Sire, ajouta-t-il, qui exercent des libéralités qui ne devraient partir que de Votre Majesté ; qui donnent toutes les récompenses et prennent pour elles et pour leurs créatures toutes les finances de votre État ! » Et afin qu'on ne crût pas qu'il eût tenu ce discours par hasard, à sa conclusion il en répéta une partie, protesta qu'il avait parlé de la sorte pour décharger sa conscience, et qu'il était préparé à toute sorte d'événement, et même à souffrir le martyre et la mort, si on lui voulait trancher la tête au partir de la chaire ; mais qu'il espérait un autre traitement de la clémence de son roi, qu'il savait être, ou devait être comme le grand Théodose, qui remercia les deux évêques qui l'avaient averti par leurs lettres du malheur de son gouvernement. On ne sait ce que l'on ordonnera sur la témérité de ce Père, dont quelques-uns blâment le procédé et la plupart le louent.

Sam 20 avril 1658

Dim 21 avril 1658

- Pâques.

- C'est vers cette date que Daniel de Cosnac, évêque de Valence, accepte (et achète pour 25 000 écus !) la charge de premier aumônier de Philippe d'Anjou. Voir ses *Mémoires*, I, 272-274 :

Dès que j'eus prêté serment, je négligeai fort cette dignité, qui ne me donnait aucun emploi auprès de Monsieur. On ne me voyait chez lui que rarement, et dans des occasions où je ne pouvais pas honnêtement m'en dispenser. J'étais plus agréablement occupé à faire ma cour au cardinal et à la reine, avec laquelle je jouais tous les jours.

- Si l'on en croit la Préface de 1682, c'est également vers cette date que la troupe de Molière et Dufresne quitte Grenoble, où elle a passé le Carnaval :

En 1658, ses amis lui conseillèrent de s'approcher de Paris, en faisant venir sa troupe dans une ville voisine. C'était le moyen de profiter du crédit que son mérite lui avait acquis auprès de plusieurs personnes de considération, qui, s'intéressant à sa gloire, lui avaient promis de l'introduire à la cour. Il avait passé le carnaval à Grenoble, d'où il partit après Pâques, et vint s'établir à Rouen...

Lun 22 avril 1658

Mar 23 avril 1658

Mer 24 avril 1658

- Le duc de Beaufort, exilé depuis la Fronde, est reçu par Louis XIV et Anne d'Autriche au Louvre.

÷ Ce retour a été ménagé par Mazarin. Depuis quelque temps, Beaufort était à Auteuil, attendant de pouvoir rentrer à Paris ; ces éléments permettent de situer au plus tard dans la seconde moitié d'avril, mais plus vraisemblablement avant le départ de Christine de Suède (cf. la goutte de Mazarin) un épisode que raconte Mlle de Montpensier dans ses *Mémoires* :

Apprenant que l'on disait dans le monde que la reine et M. le cardinal ne trouvaient pas bon que nous fussions toujours ensemble, Monsieur et moi, et même que je voyais que Monsieur me donnait des avis et avait de certains égards qui me devaient faire prendre garde à moi, mais qui me faisaient aussi paraître son amitié, j'attribuais cela, la plupart du temps, à une crainte d'enfant ; car il l'était assez. Pourtant je me résolus d'en parler à M. le cardinal. J'allai un jour chez lui sous prétexte de lui parler de quelques affaires. Je trouvai le comte de Béthune dans l'antichambre, dont il fut fort fâché de quoi je voyais qu'il n'entraît point, et si [cependant] je trouvai M. le cardinal tout seul. Il [le comte de Béthune] y était pour parler des affaires de M. le duc de Beaufort. On travaillait à son retour, et même il était déjà à Auteuil, à une lieue de Paris.

Après avoir demandé à M. le cardinal des nouvelles de sa santé (car il avait la goutte), je lui dis : « Le comte de Béthune est là-dedans, si vous lui voulez parler je m'irai chauffer », parce que j'étais bien aise de le faciliter à l'entretenir, à cause de M. de Beaufort. [...]

Puis il me demanda : « Comment êtes-vous avec Monsieur ? » Je lui dis : « Aussi bien que l'on peut être avec un homme aussi enfant que lui. » Sur quoi il me dit : « La reine et moi sommes au désespoir de voir qu'il ne s'amuse qu'à faire faire des

habits à mademoiselle de Gourdon ; qu'il ne songe qu'à s'ajuster comme une fille, et qu'il ne fait point les exercices que font d'ordinaire les gens de son âge, et qu'il s'accoutume à une délicatesse qui ne convient point à un homme de son âge. » Je lui répondis : « Je croyais, puisque l'on lui souffrait tout cela, que l'on ne voulait pas qu'il menât une autre vie. » M. le cardinal me dit : « Au contraire, la reine et moi souhaitons passionnément qu'il demande d'aller à l'armée. » Je lui dis : « C'est ce que je lui prêche tous les jours. » M. le cardinal répliqua : « C'est le plus grand plaisir que vous pussiez faire à la reine. » Je lui dis : « On dit qu'elle trouvait mauvais que j'allasse souvent avec Monsieur ; si cela est, je vous supplie de me le dire, car il n'y a rien de si aisé que de rompre les parties qu'il fera, sans qu'il paraisse que l'on me l'ait défendu. » Il me dit : « Ne croyez pas ceux qui vous disent cela ; la reine est ravie qu'il soit avec vous : vous ne lui donnez que de bons conseils. » Sur cela je me récriai : « Je ne lui en ai point encore donné, mais si je lui en donnais, vous pouvez être assuré qu'ils ne seraient pas contraires aux sentiments de la reine et aux vôtres. » Sur cela il me dit : « Quel avantage aurais-je à voir Monsieur un malhonnête homme ? Il en vivrait plus mal avec moi ; et s'il vaut quelque chose, je suis assuré qu'il me fera l'honneur de m'aimer. » Je sortis fort satisfaite de cette conversation, dont je fis part à Monsieur, et nous fûmes ensuite souvent nous promener ensemble.

÷ Voir au 14 juin ce que le maréchal du Plessis-Praslin, gouverneur de Monsieur, dit de son éducation.

Jeu 25 avril 1658

- La cour quitte Paris pour Chantilly, d'où elle gagnera Amiens.
- Ce même jour, Antoine Furetière fait paraître, chez le libraire Pierre Lamy, sa *Nouvelle allégorique, ou Histoire des derniers troubles arrivés au royaume d'éloquence*.
 - ÷ Le privilège, signé Bernage et daté du 11 mars 1658, a été accordé pour six ans à Pierre Lamy, qui y a associé Guillaume de Luyne.
 - ÷ Le livre est dédié à Henry de Bourbon, évêque de Metz, abbé de Saint-Germain-des-Prés.
 - ÷ À propos de l'abbé de Marolles, Furetière écrit :

Il y vint (à l'armée du Bon Sens) un illustre abbé de Marolles, qui poussa ses conquêtes jusque dans les terres de Tibulle, Catulle, Properce, Stace, Lucrèce, Plaute, Térence et Martial, terres auparavant inconnues à tous ceux de sa nation. Cependant il les dompta et les mit sous le joug de ses sévères versions, et il les traita avec telle exactitude et rigueur que de tous les mots qu'il y trouva, il n'y eut ni petit ni grand qu'il ne fit passer au fil de sa plume et qu'il n'obligeât à parler français et à lui demander la vie.
 - ÷ Ces lignes suggèrent une vraie familiarité entre Marolles et Furetière, puisque le second cite Plaute et Térence parmi les auteurs traduits par le premier, alors que la traduction du premier n'est pas encore achevée d'imprimer (voir au 23 juillet) et que la traduction du second ne paraîtra que le 10 juillet 1659.

Ven 26 avril 1658

Sam 27 avril 1658

Dim 28 avril 1658

Lun 29 avril 1658

Mar 30 avril 1658

- Ce jour-là, François Le Noir, sieur de La Thorillière, « capitaine d'une compagnie de gens de pied au régiment de Lorraine et maréchal de camp, garçon majeur jouissant de ses droits, âgé de trente-deux ans », épouse Marie Petitjean, 21 ans, nièce du comédien La Rocque [Jal, 743].

Mer 1 mai 1658

- Fête des saints Jacques et Philippe.
- Les époux Duparc font baptiser une fille à l'église Sainte-Croix de Lyon.
 - ÷ L'extrait baptistaire qualifie le père, René Berthelot, « comédien du roi à Lyon ».

÷ Aucun de leurs camarades comédiens n'a signé l'acte [C. Brouchoud, *Les Origines du théâtre de Lyon*, 1865, p. 48], ce qui pourrait indiquer que le reste de la troupe a déjà quitté la ville.

Jeu 2 mai 1658

Ven 3 mai 1658

• « Assemblée de physiiciens » à l'Hôtel de Montmort ; Samuel Sorbière prononce un discours sur la nature du mouvement.

Sam 4 mai 1658

Dim 5 mai 1658

Lun 6 mai 1658

Mar 7 mai 1658

Mer 8 mai 1658

Jeu 9 mai 1658

• Ce jour-là est achevée d'imprimer, pour le compte de Guillaume de Luyne et Pierre Lamy, la quatrième et dernière partie du *Roman de la Précieuse, ou Les Mystère de la ruelle* de l'abbé Michel de Pure.

÷ Le privilège, signé Laborie (ou La Barie sur certains exemplaires !), a été accordé pour neuf ans le 14 décembre 1655.

÷ Les trois premières parties ont paru entre mars 1656 (enregistrement du privilège) et janvier 1657 ; la première, sans achevé d'imprimer, la seconde achevée d'imprimer le 14 juin, et la troisième le 30 décembre 1656.

÷ Ce dernier volume est dédié à l'abbé François de Clermont-Tonnerre.

÷ Quatorze mois plus tard, l'abbé de Pure fera paraître, chez les mêmes libraires, la première partie d'un nouveau roman intitulé *Épigone* ; voir au 8 juillet 1659.

Ven 10 mai 1658

Sam 11 mai 1658

• Dans sa Lettre du jour, Loret signale, v. 13-32, le départ de Paris du prince de Conti :

Afin d'aller dans la Guyenne,
Ce prince d'humeur si chrétienne,
Le très sage et prudent Conti,
Depuis quatre jours est parti.
Son ardeur à servir la France
Nous donne à tous grande espérance
Qu'en ce noble gouvernement
Il n'agira que dignement.

Dim 12 mai 1658

Lun 13 mai 1658

Mar 14 mai 1658

Mer 15 mai 1658

Jeu 16 mai 1658

Ven 17 mai 1658

Sam 18 mai 1658

Dim 19 mai 1658

• Ce jour-là, Thomas Corneille écrit de Rouen à l'abbé de Pure à Paris [BNF, ms. fr. 12763, f° 169v°] :

Rouen. Nous attendons ici les deux beautés que vous croyez devoir disputer cet hiver d'éclat avec [celle de Mlle Baron]. Au moins ai-je remarqué en Mlle Béjart grande envie de jouer à Paris, et je ne doute point qu'au sortir d'ici, cette troupe n'y aille passer le reste de l'année. Je voudrais qu'elle voulût faire alliance avec le Marais, cela en pourrait changer la destinée. Je ne sais si le temps pourra faire ce miracle...

÷ Les deux beautés en questions sont sans doute Catherine Debrie et Marquise Duparc ; elles sont attendues, donc elles ne sont pas encore à Rouen, au contraire de Madeleine Béjart, qui y séjourne depuis assez longtemps pour avoir entretenu Thomas Corneille des projets de la troupe.

÷ Mlle Baron est la comédienne Jeanne Auzoult, veuve depuis 1655 d'André Boiron, et mère de Michel Baron, que Molière « adoptera » vers février 1666. Elle appartient à la troupe de l'Hôtel de Bourgogne.

÷ La formulation même de T.C. – « les deux beautés que vous croyez devoir disputer cet hiver d'éclat », « Mlle Béjart » – indique que l'abbé de Pure connaît au moins les comédiennes de la troupe. Il est Lyonnais d'origine et il était dans sa ville natale en 1655.

÷ Ce 19 mai, T. C. répond à une lettre que Michel de Pure a dû lui envoyer dans les premiers jours du mois, c'est-à-dire pendant le relâche de Pâques. La phrase « les deux beautés que vous croyez devoir disputer cet hiver d'éclat, etc. » indique clairement qu'avant même le séjour rouennais, donc avant les éventuelles discussions entre les comédiens et les frères Corneille, Paris attend la retour de la troupe dans la capitale.

Lun 20 mai 1658

Mar 21 mai 1658

Mer 22 mai 1658

- Brienne le jeune obtient la permission de signer et d'exercer la charge de secrétaire d'État au cas d'absence et de maladie de son père.

Jeu 23 mai 1658

Ven 24 mai 1658

Sam 25 mai 1658

- Début du siège de Dunkerque.

- Achevant sa Lettre du jour par une volée de « brèves », Loret signale, v. 241-242, que « Conti, prince très modéré, / Est à Bordeaux très désiré ». Il y entrera le 3 juin.

Dim 26 mai 1658

Lun 27 mai 1658

Mar 28 mai 1658

Mer 29 mai 1658

Jeu 30 mai 1658

- Ascension.

Ven 31 mai 1658

- Ce jour-là est achevé d'imprimer, sur les presses de Jean Bessin, et pour le compte du même et de Nicolas Trabouillet, un in-quarto intitulé « *La Beauté de la valeur et la lâcheté du duel*. Divisé en quatre parties. Par Monsieur le comte de Druy. Dédié au Roi ».

÷ Le privilège, daté du 18 février 1658 et signé Lignerion, est donné pour 5 ans à l'auteur, qui le cède à Jean Bessin, « maître imprimeur et libraire à Paris ».

÷ Le livre ne sera probablement pas mis en vente avant l'automne de la même année 1658, puisqu'il donne à lire, après l'épître au Roi, une lettre d'approbation dudit Roi datée du 4 septembre, qui pour avoir sans été rajoutée au dernier moment [elle n'a pas de verso], n'en est pas moins présente dans tous les exemplaires collationnés :

Monsieur le comte de Druy,

J'ai vu le livre que vous avez composé contre les duels, je l'approuve fort et vous sais bon gré d'avoir fait un ouvrage si utile à la gloire de Dieu, et pour le bien de la noblesse de mon royaume, vous assurant que je l'ai reçu pour un témoignage singulier de l'affection que vous avez pour cet État et pour mon service, et que je reconnaitrai en toutes les occasions qui s'offriront de vous donner des marques de ma bonne volonté, cependant la présente n'étant à autre fin, je prie Dieu qu'il vous ait, Monsieur le Comte de Druy, en sa sainte garde. Écrit à Fontainebleau le quatrième septembre 1658.

÷ Sur l'origine de cette approbation tardive, voir au 10 août 1658.

÷ La longue épître au Roi n'est pas datée, mais elle a dû être écrite à l'automne de 1657, puisqu'évoquant « la dernière campagne », l'auteur souligne la « générosité » de Louis XIV au siège de Montmédy, dont la reddition eut lieu le 7 août 1657.

÷ Dans leur *Dictionnaire de la noblesse* [Paris, 1865, t. VII, colonnes 50 et 51], La Chenaye-Desbois et Badier consacrent une courte entrée à la « terre et seigneurie [de Druy], qui est la première baronnie du Nivernois » :

Le seigneur de Druy est un de ceux qui sont tenus de porter l'évêque, le jour de son entrée solennelle. Par lettres du mois d'octobre 1658, enregistrées au Parlement de Paris, cette baronnie fut érigée en comté, en faveur de Claude Marion, seigneur de Villeneuve et de Massonvillers, qui avait hérité de la baronnie de Druy, le 18 avril 1639, par la mort de François Marion, fils unique de son frère aîné Robert Marion, baron de Druy, et de Gabrielle de Pluvinel [fille d'Antoine, l'écuyer de Louis XIII, baptisée en 1618].

Le comte de Druy [Claude], second fils de Simon, né de sa première femme, Madeleine de Montescot, fut créé conseiller d'État le 12 juillet 1661, et avait épousé, le 4 novembre 1643, Marie de Damas-d'Anlezy-de-Crux, dont ils eut, entre autres enfants, François-Eustache, mort le 11 février 1712, lieutenant général des armées du Roi [...].

◇ Le comte de Druy est cousin germain d'Antoine Arnauld, dit le Grand Arnauld, dont la mère était née Catherine Marion de Druy. En 1618, Son père, Simon Marion de Druy, président du Grand Conseil, a tenu sur les fonts baptismaux Simon Arnauld de Pomponne, fils de Robert Arnauld d'Andilly [L. Delavaud, *Le Marquis de Pomponne*, Paris, 1911, p. 283].

◇ Sa sœur aînée, Catherine de Saint-Alexis (1614-1634), a été placée au couvent de Port-Royal à l'âge de 10 ans, en même temps qu'une autre sœur, Madeleine des Anges (1616-1671), qui y mourra âgée de 55 ans, après avoir été l'objet d'un « miracle » en 1628 et avoir refusé de signer le Formulaire en 1664. Voir les articles que leur consacre le *Dictionnaire de Port-Royal*.

◇ L'abbé Arnauld, fils d'Arnauld d'Andilly et neveu du Grand Arnauld, écrira dans ses *Mémoires*, à propos d'un séjour de quarante-huit heures qu'il fit en 1648 à Druy [éd. Michaud-Poujoulat, p. 428] :

Nous trouvâmes à Decize un carrosse du comte de Druy, qui nous mena chez lui à quelques lieues de là. C'est une belle baronnie dont il porte le nom, et qui nous est substituée ; mais parce que nous ne sommes pas heureux en succession, celle-là nous est échappée comme par miracle. Le comte de Druy dont je parle était fils de M. de Druy, président au Grand conseil et contrôleur général des Finances, fils, aussi bien que ma grand-mère, du fameux M. Marion, avocat général. Il était cadet, et porta d'abord les armes. Ensuite, par un mouvement de dévotion, il entra chez les frères de l'Oratoire et y fut fait diacre. Son frère aîné étant mort sans enfants d'une manière un peu suspecte, il plaida contre la veuve [Gabrielle de Pluvinel], et par accommodement il l'obligea à renoncer à son douaire. Il se retira ensuite en sa terre de Druy, où, par l'occasion du voisinage, il devint amoureux d'une sœur du comte d'Anlezy et se mit en tête de l'épouser. Tout le monde traitait sa prétention de chimère. Cependant, il fit si bien qu'étant allé lui-même à Rome solliciter sa dispense, il l'obtint, et se maria avec cette demoiselle dont il a eu plusieurs enfants. Son fils aîné a épousé une fille du comte de Montal, lieutenant général des armées du Roi.

◇ Sur les liens entre les Arnaulds et les Marions [de Druy], voir Delavaud, *op. cit.*, p. 211 et suivantes.

◇ La baronnie n'a été érigée en comté qu'en septembre-octobre 1658, mais toutes les pièces liminaires, rédigées et imprimées (à part l'approbation du Roi) avant cette date nomment déjà l'auteur « comte de Druy ».

÷ La publication de ce livre, sinon son écriture, est un pur produit du travail de la Compagnie du Saint-Sacrement.

◇ Le 19 juin 1656, les officiers de la Compagnie de Paris adressaient aux autres compagnies, et particulièrement à celle de Marseille, une circulaire au bas de laquelle se lisait cette note manuscrite (Alfred Rébelliau, *La Compagnie secrète*

du *Saint-Sacrement, Lettres du groupe parisien au groupe marseillais*, Paris, Champion, 1908, p. 96) :

Nous vous prions de nous envoyer des mémoires exacts de tous les duels faits depuis le mois de septembre 1651 dans votre province et dans les lieux dont vous pouvez avoir connaissance de leurs noms et qualités, du nombre des parties, du lieu, du succès du combat et d'autres circonstances, comme aussi de la retraite et poursuite des criminels.

◊ À la date du 6 février 1657, on peut lire dans le *Procès-verbal de l'Assemblée générale du clergé de France* :

Mgr l'évêque de Montauban [Pierre de Bertier] a dit que M. le baron de Druy, gentilhomme du Nivernais, avait fait un livre intitulé *La Beauté de la valeur et la lâcheté du duel* ; qu'il l'avait examiné et trouvé rempli de très bonnes choses, utiles à la gloire de Dieu et à l'avantage de la noblesse ; que la matière qu'il traite ayant été le sujet de plusieurs remontrances faites au roi par le clergé, il semblait qu'il était à propos que l'Assemblée témoignât à l'auteur, par une lettre de sa part, qu'elle approuve le zèle de son dessein. Ce qui a été agréé, et mondit seigneur de Montauban a été prié de dresser la lettre.

◊ La lettre de Pierre de Bertier, datée du 10 avril 1657 et reproduite dans les pièces liminaires du livre :

Monsieur,

Quoique je vous doive réponse en mon particulier, je vous dois dire néanmoins que je vous fais celle-ci au nom de l'Assemblée générale du Clergé de France, qui m'a chargé de vous témoigner l'estime qu'elle fait de votre zèle, et combien elle désire que votre livre de la Lâcheté du Duel et de la Beauté de la Valeur, dont je lui ai donné connaissance, ait tout le succès qu'on en doit raisonnablement attendre.

À quoi, Monsieur, je puis ajouter que, sans rien diminuer de l'honneur qui vous est dû, elle a considéré cet ouvrage, non seulement comme un très agréable effet de vos études et de vos bonnes inclinations, mais encore comme un fruit précieux de tant de prières que l'Église gallicane a présentées à Dieu et tant de remontrances qu'elle a faites au roi, pour empêcher cette criminelle fureur, qui a si souvent armé les hommes contre eux-mêmes, quoique conçus dans le sein d'une même patrie, et que comme enfants d'une même Église, ils en dussent être d'autant plus chrétiennement unis. Mais par un miracle qui répond si avantageusement aux vœux de tant de personnes pieuses, nous voyons que cette fureur est beaucoup ralentie, et nous en devons justement espérer l'entière extinction, puisque la noblesse française, de concert avec l'Église, condamne à présent de si damnables maximes et signale si généreusement cette condamnation par ses savants écrits. L'exécution de la loi de Dieu honore son pouvoir, mais elle l'établit davantage lorsque les hommes s'intéressent pour sa défense ; et de même que nous sommes très obligés aux exemples de piété que nous ont donnés les premiers siècles, et que nous le sommes encore davantage à ces doctes et zélés chrétiens qui ont écrit pour appuyer par leur doctrine ce qu'ils enseignaient par leurs actions, nous devons aussi, quoique nous fassions grand cas des gentilhommes qui méprisent le faux honneur des combats singuliers, faire encore plus d'estime de ceux qui établissent la justice de ce mépris par la force de leurs raisonnements. Ainsi l'on ne peut douter que votre livre ne passe aux siècles à venir, et que, continuant le même effet dans les enfants de ceux qui auront abattu cette idole de la fausse générosité, il n'en empêche pour jamais le rétablissement. De sorte qu'on le pourra compter parmi les apologétiques de la Religion, puisqu'à l'imitation de ceux qui les ont composés pour justifier la vertu chrétienne, vous montrez qu'il n'y en a point de véritable que quand elle sait trouver en elle-même et la raison de ne se point venger, et la modération de le point faire. Car comme c'est être bien éloigné de l'Évangile, qui nous ordonne d'aimer nos ennemis, que de chercher à s'en venger et de faire choix, entre les moyens pour y parvenir, de ceux qu'on ne peut exécuter qu'en déshonorant Dieu, qui est le plus intéressé en la conservation de l'honneur de ses créatures, c'est être bien conforme au même Évangile que d'enseigner les raisons qu'on a de pardonner à ses ennemis et de montrer qu'il y a de la lâcheté d'en rechercher la vengeance. Et, en effet, l'honneur n'étant qu'une approbation dont les personnes raisonnables sont convenues, y en peut-il avoir dans ce que condamnent ces mêmes personnes ? Et si, pour se déterminer à quelque action, on le regarde dans le sentiment qu'en doivent avoir ceux qui la verront, si, dis-je, on est persuadé que la morale des Sages condamne le duel et que l'Évangile y ajoute ses défenses, se trouvera-t-il quelqu'un assez abandonné à son propre sens pour ne se pas absolument soumettre à ces vérités ? Non, Monsieur, cela ne se peut, elles sont trop éclairées des lumières de la parole de Dieu et trop fortement appuyées de vos excellents discours, pour ne pas achever ce qu'elles ont si heureusement commencé et ne pas attirer dorénavant l'indignation de tous les honnêtes gens sur les duellistes, comme sur de vils gladiateurs que Dieu réprouve, que les anges méprisent, que le roi prive des honneurs et des dignités, que les lois punissent, et qui ne sont considérés que des démons, à cause de leur prince, qui fut le premier

homicide du monde. Votre ouvrage explique si bien tout cela qu'il mérite notre estime, et nous la lui donnons d'autant plus volontiers que nous le croyons digne de celle de tous les autres hommes, et même d'être béni et récompensé de Dieu. C'est, Monsieur, le sujet des vœux et des prières de l'Assemblée, à quoi j'ajoute celles qu'en mon particulier je vous fais de me croire, comme je suis véritablement, Monsieur,

Votre très humble et très affectionné serviteur, Pierre É[vêque] de Montauban.

◊ L'approbation, datée du 1^{er} septembre 1657, est signée de J.-B. Bossuet et Guignard :

Nous, soussignés docteurs en théologie de la sacrée faculté de Paris, certifions avoir vu et lu un livre intitulé De la Beauté de la valeur et la lâcheté du duel, composé par Messire le Comte de Druy, lequel ayant mérité d'être loué de tout le Clergé de France assemblé à Paris, par la lettre que Monseigneur l'évêque de Montauban adresse à cet illustre auteur au nom de toute l'assemblée, et par les lettres de Messieurs les Maréchaux de France, qui s'emploient si généreusement à l'exécution des ordonnances saintes et très chrétiennes du roi contre ce crime infâme du duel, demanderait plutôt des éloges de nous que l'approbation que nous lui donnons, reconnaissant que dedans cet ouvrage non seulement il n'y a rien de contraire à la doctrine de la foi et des mœurs de la sainte Église apostolique, catholique et romaine, mais qu'étant composé par un auteur illustre et vraiment courageux, il pourra servir à la gloire de Dieu, qui lui a donné ce zèle et ce talent si particulier, et éteindre les furieux effets du faux honneur qui règne ordinairement dans les personnes de sa profession. C'est notre sentiment, que nous avons donné par écrit à Paris, le premier de septembre de l'année 1657.

÷ Suivent deux lettres d'approbation des maréchaux d'Estrées, datée du 25 juin 1657, et de Gramont, datée du 2 juillet 1657, auxquels l'auteur avait fait parvenir son traité.

◊ La lettre du maréchal d'Estrées commence par ces mots : « J'eusse bien souhaité que la lettre que vous nous avez écrite et le livre que Monsieur l'abbé de Feuquières m'a fait voir de votre part, fussent venus dans le temps que la plus grande partie de MM. les maréchaux de France étaient encore ici, etc. »

÷ À fin de son livre, l'auteur s'adresse successivement à la noblesse, aux prélats, à Mazarin, aux « Dames pour les obliger à user de leur pouvoir afin de faire triompher la véritable Valeur de la lâcheté du duel », et il conclut son ouvrage par une épître à la Reine.

Sam 1 juin 1658

Dim 2 juin 1658

Lun 3 juin 1658

• Siège et prise de Dunkerque par Turenne.

• Selon *l'Inventaire sommaire des Registres de la Jurade*, le prince de Conti fait ce jour-là son entrée solennelle à Bordeaux en tant que gouverneur de Guyenne. Il en repartira le 8 juillet « pour se rendre dans le haut pays ».

÷ Voir Loret, Lettre du 15 juin, v. 139-152 ; Tillet, *Chronique bordelaise*, 1703, I, 337 ; *Inventaire sommaire des Registres de la Jurade*, Bordeaux, 1916, t. 1, 554, et t. 6, 444-446.

÷ Au cours de ce séjour, il s'entretient avec le père Jean-Joseph Surin et Gabriel de Ciron, chancelier de l'université de Toulouse. Ce dernier, membre actif de la Compagnie du Saint-Sacrement, a été choisi en 1655 par son ami Nicolas Pavillon, évêque d'Aleth, pour être directeur de conscience du prince.

÷ Voir la *Correspondance* de J.-J. Surin, éd. par M. de Certeau, Desclée de Brouwer, 1966, p. 623 et suivantes.

÷ Il reçoit également la visite de Henry Le Bret, ami de Cyrano et préfacier de ses *États et empires de la Lune* en 1657.

÷ C'est également au cours de ce séjour que se situe l'épisode rapporté par Voyer d'Argenson dans ses *Annales de la Compagnie du Saint-Sacrement*, p. 178-179. Voir aux 12 et 16 juillet et au 1^{er} août.

Mar 4 juin 1658

• Ce jour-là, le prince de Conti écrit de Paris à Gabriel de Ciron [Barthélemy, *op. cit.*, p. 143] :

J'ai besoin d'être dans une grande connaissance de mon inutilité, surtout à cette heure où la piété commence à être applaudie en moi ; car pour peu de chose je me crois souvent un grand personnage. Je n'ai jamais osé aller à l'Hôtel-Dieu, comme

vous me l'aviez ordonné, mais seulement aux Incurables, étant un hôpital plus reculé et plus propre. Encore n'y ai-je été que trois fois depuis quatre mois.

÷ Cette lettre doit dater d'un an plus tôt.

Mer 5 juin 1658

Jeu 6 juin 1658

- A la date du 14 juin, on lit, dans les archives du palais de justice de Rouen [citées par F. Bouquet dans *Le Moliériste*, vol. 8, p. 29] :

Les comédiens jouant aux Braques [jeu de paume] furent attaqués, le 6 juin, par une bande de valets qui voulaient entrer malgré les ordonnances de la police, et ces comédiens, ayant voulu repousser la bande, l'un d'eux nommé La Rivière fut blessé d'un coup d'épée.

÷ Il n'est pas sûr que ces comédiens soient ceux de la troupe de Molière et Dufresne. En effet, Achille Languillet, dit La Rivière, ne semble pas avoir fait partie de cette troupe. Ce qui est sûr, en revanche, c'est que le 12 juillet, Madeleine Béjart se dira « logée au jeu de paume des Braques ». Voir à cette date.

- Ce jour-là, si l'on en croit les *Annales de la Compagnie du Saint-Sacrement* (p. 177), la Compagnie députa plusieurs confrères pour faire instance à tous Messieurs les curés de Paris de ne pas souffrir qu'on tendît, pour les processions du Saint-Sacrement, des tapisseries scandaleuses et indécentes. Ces soins ont eu de bons effets, et on prend bien garde aujourd'hui à ne pas souffrir ce qu'on tolérait autrefois pour ces tentures, où sans doute il y avait de grandes irrévérences dans une si sainte cérémonie.

÷ La Compagnie renouvellera cette démarche le 4 juin 1660 (*Annales*, p. 202).

Ven 7 juin 1658

- « Assemblée de physiciens » à l'Hôtel de Montmort ; Samuel Sorbière prononce un discours sur la raréfaction et la condensation.

Sam 8 juin 1658

Dim 9 juin 1658

- Pentecôte.

- Ce jour-là sont achevés d'imprimer, pour le compte des libraires lyonnais Anisson et Devenet, les six volumes des *Opera omnia* de Pierre Gassendi.

÷ Le premier volume s'ouvre sur une longue préface de Samuel Sorbière.

÷ Le privilège, signé Conrart, a été donné le 1^{er} juin 1654, à Gassendi.

Lun 10 juin 1658

Mar 11 juin 1658

Mer 12 juin 1658

Jeu 13 juin 1658

Ven 14 juin 1658

- La bataille des Dunes, remportée par Turenne, face aux troupes de Condé, met fin au siège de Dunkerque.

÷ Mlle de Montpensier, qui n'a pas suivi la cour dans son voyage dans le Nord, raconte dans ses *Mémoires* :

Pendant que le Roi était à l'armée, Monsieur, au lieu d'être avec lui, demeurait auprès de la Reine comme un enfant, et si (= et pourtant) il avait déjà dix-sept ans. La Reine faisait sa vie ordinaire de prier Dieu et de jouer. Monsieur se promenait avec ses filles [de la Reine], et allait sur le bord de la mer et prenait un grand plaisir à se mouiller et à faire mouiller les autres. Il s'amusait aussi à acheter des rubans, des étoffes qui venaient d'Angleterre, le commerce étant fort libre, tant à cause du voisinage que de l'alliance nouvelle que l'on venait de faire avec le Protecteur [Cromwell].

÷ Le maréchal du Plessis-Praslin, gouverneur de Philippe d'Anjou, fait dans ses *Mémoires* [éd. Michaud-Poujoulat, une observation, qui, pour être faite à l'occasion de la campagne de 1656, n'en recoupe pas moins celle de la Grande Mademoiselle :

Le Maréchal eût bien souhaité qu'on lui eût permis de mener ce prince à la guerre, bien qu'il fût assez jeune ; il profita même d'une petite occasion d'éprouver son cœur au siège de Montmédy, où le Roi était allé, et Monsieur [Philippe d'Anjou] avec lui. Cela donna lieu à son gouverneur de l'approcher de la place, d'où on lui tira plusieurs coups de canon et de mousquet, au milieu desquels il demeura toujours intrépide. Il fit même si bonne mine, et soutint ce premier péril de si bonne grâce, que le maréchal du Plessis en fit dès ce jour-là un très bon jugement, et avec raison.

Il n'eut pas, les autres campagnes, sujet de faire voir à chacun ce que valait ce prince, dont il était bien fâché, et d'être lui-même, par cette raison, sans emploi. Il est vrai que celui de travailler à perfectionner Monsieur était grand ; mais comme le maréchal du Plessis ne pouvait pas le conduire comme il eût désiré, cela lui donnait beaucoup de chagrin. Il était sans cesse avec la Reine sa mère, qui véritablement était une princesse d'une très haute vertu, mais chacun sait que les belles qualités des femmes ne servent d'ordinaire pas beaucoup à l'instruction des jeunes princes, et principalement sur le fait de la guerre. Ainsi le maréchal du Plessis souffrait assez de n'avoir pas une entière liberté de satisfaire à son devoir.

Il se passa donc quelques années pendant lesquelles le maréchal du Plessis n'eut rien à faire qu'à conduire Monsieur. Il était dans les conseils du Roi, mais cet avantage n'était d'aucune autre considération, pour ceux qui le possédaient, que d'être distingués d'avec les autres personnes de qualité. Tout le monde sait qu'il ne se parlait de rien, dans ce conseil, qui fût bien secret, que même l'on n'y prenait l'avis de personne, et que ce qui s'y résolvait partait directement de ce que prononçait le cardinal Mazarini.

÷ Voir la suite au 28 juin.

÷ Voir au 24 avril le dialogue entre Mazarin et Mlle de Montpensier sur les goûts de Monsieur.

- Ce même jour a lieu à l'hôtel de Montmort une nouvelle « assemblée de physiciens » ; Samuel Sorbière y prononce un discours sur le thème : « Que le peu de connaissance que nous avons des choses naturelles ne nous doit pas détourner de leur étude. »

÷ Sont présents, entre autres, Jean Chapelain, Jacques Rohault et Gilles Personne de Roberval.

Sam 15 juin 1658

Dim 16 juin 1658

- Trinité.

Lun 17 juin 1658

Mar 18 juin 1658

Mer 19 juin 1658

Jeu 20 juin 1658

- Fête-Dieu [Fête du Saint-Sacrement].

- Madeleine Jurgens et Elizabeth Maxfield-Miller, dans *Cent ans de recherches sur Molière, sur sa famille et sur les comédiens de sa troupe*, Paris, 1963, p. 327, écrivent : « La troupe joue à Rouen. »

Ven 21 juin 1658

Sam 22 juin 1658

Dim 23 juin 1658

Lun 24 juin 1658

- Saint Jean-Baptiste.

Mar 25 juin 1658

Mer 26 juin 1658

Jeu 27 juin 1658**Ven 28 juin 1658**

- Louis XIV reçoit le baptême du feu en compagnie de Bussy-Rabutin, dans une tranchée devant Bergues.

÷ Bussy écrira dans ses *Mémoires* :

Le 27 juin 1658, je partis devant le jour avec deux mille chevaux pour aller investir Bergues, et l'armée m'ayant suivi on ouvrit la tranchée le soir même. Le 28 après-midi, les ennemis ayant fait une sortie sur la tranchée que je voyais de mon logis, je montai à cheval aux premiers coups de mousquet et j'y courus à toute bride, suivi d'un page seulement. Je trouvai la garde de cavalerie qui était du régiment du Roi revenant à son épaulement après avoir repoussé les ennemis jusques dans leur contrescarpe. Je demurai un quart-d'heure avec elle ; et comme je m'en retournais chez le maréchal de Turenne lui dire ce qui s'était passé à la tranchée, je rencontraï le Roi que je méconnus d'abord, parce qu'il était seul. Il est vrai que Noailles, capitaine des gardes du corps en quartier, suivait à cinquante pas avec le maréchal du Plessis, et plus loin venait en file le reste de la cour et les gardes du corps. Sa Majesté me demanda si le grand feu qui s'était fait à la tranchée était une sortie ou un logement. Je lui dis ce que c'était, et pendant qu'il me faisait d'autres questions, il avançait toujours du côté de la ville, et les balles de mousquet des décharges des ennemis, qui n'étaient pas encore finies, le passaient de beaucoup : cependant ce prince me parlait avec le sang-froid d'un brave soldat de fortune, lorsque le maréchal du Plessis, poussant à toute bride me vint demander en colère où je menais le Roi. Je lui répondis que le Roi était le maître, et que c'était lui qui menait les autres. Le maréchal me répliqua que je voyais bien que le Roi s'avancait trop. J'en demurai d'accord, mais j'ajoutai que j'avais eu peur, si je le disais à Sa Majesté, qu'elle ne trouvât mauvaise ma remonstration. « Ne vous fâchez pas M. le Maréchal, lui dit le Roi en riant, et tourna bride. »

÷ Suite des *Mémoires* du maréchal du Plessis-Praslin cités au 14 juin :

Enfin la campagne de Dunkerque se commença, et le Cardinal voulut que le maréchal du Plessis laissât Monsieur auprès de la Reine sa mère à Calais, et qu'il suivît le Roi, qui fut voir le siège ; et ce fut à dessein que ce maréchal fût un de ceux qui seraient toujours auprès de Sa Majesté dans tous les endroits périlleux où elle irait, pour empêcher qu'elle ne s'exposât trop, et lui faire voir néanmoins les choses qui se passaient, et l'entretint des raisons pour lesquelles elles se faisaient. L'on peut dire sans flatterie, de ce grand prince, que souvent on était obligé de lui parler avec moins de respect qu'on ne lui en devait, pour l'empêcher de se trop avancer ; et ce fut très souvent pendant le siège de Dunkerque, mais une fois plus qu'en toute autre, après la reprise de cette place, allant reconnaître celle de Bergue-Saint-Vinox, qui ne faisait que d'être investie.

Ensuite de cette journée, le Roi tomba dangereusement malade...

÷ C'est en effet ce jour probablement qu'apparaissent les premiers symptômes d'une maladie qui va aller en empirant pendant dix jours. De ces prodromes, Mazarin fera un récit précis dans une lettre qu'il adressera au duc de Modène le 8 juillet :

Sa Majesté a caché, deux jours durant, son mal ; car comme elle avait voulu aller à l'armée, sans avoir égard aux prières que la Reine lui faisait au contraire et aux fortes raisons avec lesquelles j'appuyais lesdites prières, dont celle de sa santé était la principale, Sa Majesté appréhendait que si elle déclarait de ne se porter pas bien, elle ne pourrait pas se défendre de revenir. Ainsi ayant eu deux jours continuels une douleur de tête et quelque émotion, à ce qu'elle-même a confessé, elle n'en dit pas un seul mot, et même me semblant de voir que son visage n'était pas comme d'ordinaire, je fis grande force pour lui faire prendre la résolution de venir au moins faire visite d'un jour ou deux à la Reine, après quoi il pourrait retourner à l'armée. Mais toutes mes remontrances furent inutiles, et il ne m'abordait jamais qu'il ne commençât à me prier de ne vouloir pas le presser de quitter l'armée. Enfin, ayant passé avec beaucoup d'inquiétude [= d'agitation] la nuit du dimanche au lundi, il m'envoya dire, à la pointe du jour, qu'il était tombé malade, mais que ce ne serait rien et qu'en reposant ce jour, comme il avait résolu de faire, il serait après en état de monter à cheval et de travailler comme auparavant. Je m'en allai le voir à l'instant, et après le combat inutile d'une heure pour le disposer à revenir ici, je m'avisai de lui dire que, ne le voulant pas, la Reine, apprenant son mal par la personne que je lui allais dépêcher, n'aurait pas tardé un moment à se mettre en chemin pour se rendre auprès de Sa Majesté, et que je lui laissais considérer si cela était bien ; et c'est la raison qui l'obligea à donner les mains à son retour.

Sam 29 juin 1658

Dim 30 juin 1658

- Signature du contrat de mariage entre Étienne III d'Aligre – cousin par alliance du secrétaire d'État Michel Le Tellier, et veuf de Jeanne Luillier – et Élisabeth Luillier, veuve du lieutenant civil au Châtelet Michel Moreau, cousine de Jeanne et tante de Claude-Emmanuel Luillier, dit Chapelle, ami de Molière.

- Mazarin écrit de Mardick à Anne d'Autriche [*Lettres*, VIII, 479] :

Je ne vous entretiendrai pas beaucoup, n'ayant aucune chose à vous mander, si ce n'est que le Roi se porte bien, quoique hier au soir, en revenant du camp, il avait un peu mal à la tête.

Le siège continue, et Sa Majesté prétend y retourner demain pour revenir coucher ici. Je serai de la partie, ayant grand besoin de prendre un peu l'air, ayant été, deux fois vingt-quatre heures, enfermé à travailler dans ma chambre pour dépêcher Héron en Italie, sans en être sorti que pour aller à la messe.

Lun 1 juillet 1658

- Mazarin écrit de Mardick à Anne d'Autriche, qui suit la campagne depuis Calais [*Lettres*, VIII, 480] :

[...] Je viens de gagner un grand combat, puisque le Roi, après plusieurs contestations, a donné les mains à partir, à quatre heures après midi, d'ici pour vous aller rendre une visite. Il a eu un peu d'émotion cette nuit ; mais ce peut être rien, car le rhume l'a causée, et assurément, avec une saignée et un remède, il en sera quitte. Il est un peu échauffé, et quoique Sa Majesté reconnaisse elle-même de n'être pas bien ici, vous ne sauriez vous imaginer la peine que j'ai eue à le disposer à partir ; car il voulait aller au camp et loger après à Bergues, quand il serait rendu. Enfin, il n'y a proposition qu'il n'ait faite pour demeurer ; mais quand je lui ai reparti qu'il devait s'attendre à vous voir arriver cette nuit, parce que je ne pouvais pas manquer de vous avertir de son mal, il s'est résolu de partir, lui ayant donné parole que, se portant bien, il pourrait revenir, et, pour cet effet, il laisse tout ici.

Je fais état que nous serons ce soir, au plus tard à dix heures, à Calais, et je vous conjure de n'avoir la moindre inquiétude ; car je vous réponds que ce n'est rien.***

- C'est de ce jour que Maurice Cauchie date le retour à Paris du peintre Pierre Mignard [Paul Scarron, *Poésies diverses*, Marcel Didier éd., 1961, t. II, deuxième partie, p. 307].

Mar 2 juillet 1658

- Louis XIV est emporté à Calais, couché dans un carrosse [Bussy, *Mémoires*]. Il en partira le 22 juillet [*Mémoires* de Montglat et de Mlle de Montpensier].

- ÷ Mazarin écrit à Turenne [*Lettres*, VIII, 480-481] :

J'ai été fâché d'avoir été obligé de partir de Mardick sans vous voir, comme j'avais résolu ; mais la nécessité qu'il y avait de ramener le Roi ici ne me permit pas de vous aller trouver au camp.

Sa Majesté a encore la fièvre, quoiqu'elle soit diminuée de beaucoup, et nous espérons qu'elle en sera bientôt quitte, n'y ayant le moindre signe à son mal. Vous serez ponctuellement informé de ce qui se passera, et cependant je vous prie d'agir de la manière que vous jugerez plus à propos, le Roi m'ayant expressément demandé de vous en écrire en ces termes et de vous dire qu'il vous ira voir samedi ; mais je ne crois pas qu'il soit en état de cela, ayant été saigné deux fois.

Mer 3 juillet 1658

- Mazarin écrit à Turenne [*Lettres*, VIII, 485] :

[...] Le Roi a encore été saigné la nuit passée ; ce matin, il a pris un remède qui lui a fait grand bien, n'ayant eu depuis aucune inquiétude, et alors que je vous écris il est presque sans fièvre. Si un particulier avait la même maladie, elle serait comptée pour rien ; mais la personne du Roi ne permet pas qu'on en puisse user ainsi, sa santé étant trop précieuse. Les médecins m'assurent qu'il n'y a pas une ombre de péril, et je vous écris naïvement la chose comme elle est, et s'il y avait le moindre changement, vous en serez informé à l'instant.

- ÷ Le même jour, le cardinal écrit à l'ambassadeur d'Angleterre [*Lettres*, VIII, 480] :

[...] La fièvre continue avec des redoublements, et Sa Majesté a été saignée depuis trois fois, mais je ne crois qu'il y ait rien à craindre, puisque l'on ne voit aucun mauvais signe et que Sa Majesté a de grands relâches. Il est vrai que, s'agissant d'une santé si précieuse, Votre Excellence peut croire que j'ai beaucoup d'inquiétude. Je prendrai soin de l'informer de ce qui se passera dans le cours de cette maladie, étant tout à fait persuadé que V. E. s'y intéresse de la bonne manière.

Jeu 4 juillet 1658

- Mazarin écrit à Colbert [*Lettres*, VIII, 487] :

On dépêche ce courrier à Paris pour faire venir les sieurs Guénaud et Daquin, ayant représenté à la Reine que cela était nécessaire pour le public. Ce n'est pas que le Roi ait empiré depuis hier ; au contraire, il a reposé trois heures de suite, la nuit passée ; mais comme la fièvre est continue avec de petits redoublements, on ne peut que nous soyons en grande inquiétude et qu'on ne songe à tous les remèdes imaginables pour le soulager.

Je vous prie de voir M. le Procureur général [Nicolas Fouquet] pour me mander des nouvelles de sa santé, et pour lui dire qu'il sera informé ponctuellement de ce qui se passera dans le mal du Roi, et que cependant, autant que l'état dans lequel il se trouve le pourra permettre, il doit agir pour empêcher que cet accident ne [permette ?] aux malintentionnés de brouiller, et s'il croit que vous deviez parler de ma part à quelqu'un, vous le ferez, et dans les termes que vous concerterez ensemble.

÷ Voir Vallot, Daquin et Fagon, *Journal de la santé du roi Louis XIV de l'année 1647 à l'année 1711*, publié par J.-A. Le Roi, p. 49-73. Voir aussi la *Gazette*, les *Lettres de Loret* des 13 et 20 juillet, et les *Mémoires* de Mme de Motteville, IV, p. 112-114.

÷ Sur le « ballet » des médecins Guénaud, Yvelin, Daquin, Esprit, Vallot et Du Saussoy¹⁸, qui préfigure étrangement celui de *L'Amour médecin* [septembre 1665], voir en particulier les lettres de Gui Patin à André Falconet du 20 juillet et du 24 septembre [*Lettres*, Paris, 1846, III, p. 85-87 et 88-90]. Les 4 premiers seront parmi les 5 médecins raillés par Molière sous les noms de Macroton, Filerin, Tomès et Bahys.

- *Annales de la Compagnie du Saint-Sacrement* [178] :

Le 4^e de juillet de cette année, on proposa qu'il serait important de faire sortir du royaume l'apostat Labadie, mais je n'en vois pas la suite. Je sais seulement que ce malheureux se retira à Orange, et je crois qu'il a fini ses jours en Hollande.

÷ Voir Allier, la CSS de Toulouse.

Ven 5 juillet 1658

- Mazarin écrit à l'ambassadeur Lockhart [*Lettres*, VIII, 489] :

[...] Le mal du Roi continue avec grande force ; les redoublements [de la fièvre] son fréquents, et il a paru des taches qui, étant rouges, sont de la meilleure qualité. Votre Excellence apprendra le détail du comte de Moret, qui lui rendra cette lettre, et je m'assure qu'elle compatira à l'extrême douleur dans laquelle je suis avec tant de justice, puisque ce n'est pas seulement le Roi, mon maître et mon bienfaiteur, qui est dangereusement malade, mais, s'il est permis de parler ainsi, le meilleur ami que j'aie au monde. Je veux pourtant espérer que Dieu ne voudra pas punir ce royaume en nous ôtant celui qui en fait la joie, étant le père du peuple, et ne songeant au milieu des prospérités qu'à leur (sic) procurer le repos et à toute la chrétienté, comme Votre Excellence le sait fort bien.

Sam 6 juillet 1658

- Dans la nuit du samedi au dimanche, Louis XIV reçoit la communion.

Dim 7 juillet 1658

- Les médecins Guénaud et D'Aquin, qu'on a appelés au chevet du Roi et qui étaient partis de Paris le samedi matin, arrivent à Calais au début de la nuit.

÷ Dans la matinée, Mazarin écrit à Turenne [*Lettres*, VIII, 491] :

[...] Ce gentilhomme vous dira l'état de la maladie du Roi ; car je n'ai pas le cœur ni la force de traiter en détail cette matière. Sa Majesté s'est plus mal portée depuis le départ du comte de Moret, et ses rêveries ont été même plus grandes depuis la purgation qu'on lui a donnée hier. On lui appliqua aussi hier des vésicatoires aux bras et aux jambes, et elle a été encore saignée ce matin. Elle a beaucoup de force, se tenant toute seule, et les médecins assurent qu'elle se porte bien mieux ; mais comme c'est aujourd'hui son bon jour, je crains fort que demain nos inquiétudes et nos appréhensions n'augmentent. Je n'ai rien à ajouter sur cela à ce que le comte de Moret vous aura dit de ma part, et je vous puis jurer devant Dieu que, quoiqu'il s'agisse de grandes choses en cette rencontre, rien au monde ne cause ma douleur que l'amitié que j'ai pour la Roi et la certitude que Sa Majesté en a beaucoup pour moi. Je crains beaucoup, parce que j'aime de même, et je ne puis m'imaginer que Dieu veuille affliger ce royaume et toute la chrétienté de nous vouloir enlever un Roi qui ne travaillait que pour lui donner le repos.

÷ À deux heures de l'après midi, Mazarin ajoute quelques lignes à sa lettre :

18. Médecin d'Abbeville, selon Gui Patin, lettre du 20 juillet à Falconet.

Je reviens tout présentement de voir le Roi, et je suis ravi de vous pouvoir dire qu'il se porte beaucoup mieux, et à un tel point que les quatre médecins qui le voient espèrent tous unanimement que Sa Majesté sortira heureusement de cette maladie.

÷ À dix heures du soir, le même écrit à Colbert [*Lettres*, VIII, 493-494] :

Je commencerai par vous dire que le Roi se porte mieux. Les vésicatoires lui ont fait grand bien. Il a été saigné ce matin pour la sixième fois, et le sang sortait avec la même force que la première fois. Il a passé toute la journée fort tranquillement et sans aucune rêverie. Il a pris deux remèdes qui ont fait assez d'opération. Enfin tous les médecins unanimement ont assuré que le Roi était hors de danger, et même M. Vallot, qui n'a pas parlé jusqu'à présent en cette forme. Mais avec tout cela la fièvre est continue avec les redoublements, et il y a apparence que la nuit sera mauvaise.

J'ai écrit ce matin avec tant d'appréhension, parce que je l'avais laissé fort mal, et je n'ai pas voulu dépêcher pour vous donner des nouvelles, afin que vous participiez [= fassiez part de ces nouvelles] sans aucun délai à M. le Chancelier, à MM. les surintendants et à tous ceux que je vous avais prié de voir par ma dernière.

Le Roi a voulu être communié la nuit passée, et tout le monde a été édifié de la dévotion avec laquelle Sa Majesté a fait cette action. Il ne se peut rien ajouter à l'honneur qu'il me fait et à la satisfaction qu'il témoigne de m'avoir auprès de lui. Je ne veux pas oublier de vous dire une particularité qui surprendra tous ceux qui en auront connaissance : hier, après avoir longtemps rêvé¹⁹, me demandant mille choses hors de propos, Sa Majesté me commanda de m'approcher d'elle. Je croyais qu'elle rêvait encore, mais [elle] me dit tout bas ces mêmes mots : « Vous êtes homme de résolution et le meilleur ami que j'aie. C'est pourquoi je vous prie de m'avertir, lorsque je serai à l'extrémité ; car la Reine n'osera pas le faire par la crainte que cela n'augmente mon mal. » Sa Majesté voulut que je lui donnasse ma parole que je le ferais. Je vous avoue que cela me fit crever le cœur.

Les médecins viennent d'arriver tout présentement, et ils ont fait une grande diligence ; car ils partirent hier matin de Paris. Ils n'ont pas encore vu le Roi, mais je ne veux pas pour cela retarder le départ du courrier, car demain matin nous en ferons partir un autre.

Lun 8 juillet 1658

• Mazarin écrit au duc de Modène [*Lettres*, VIII, 495] :

J'ai de la peine à commencer cette lettre, puisque je dois dire à Votre Altesse que le Roi est malade depuis huit jours d'une fièvre continue avec redoublement, et de temps en temps quelque transport à la tête ; qu'il a été saigné cinq fois, quatre du bras et une du pied ; qu'il a pris plusieurs remèdes, et qu'enfin l'on a vu, deux jours durant, quelques signes de pourpre, quoiqu'il y ait une partie des médecins qui soutiennent que ce ne l'était pas.

[Voir le récit des débuts de la maladie au 28 juin.]

Je connais bien que le mal étant dans le bas ventre par un amas d'humeurs qui s'y est fait depuis longtemps, Sa Majesté mangeant beaucoup et pas toujours de bonnes choses, la purgation la guérira, puisqu'il se voit visiblement que les lavements, qui sont un remède extérieur, lui font un grand bien et font connaître que la nature est supérieure et qui dispose les matières à se décharger ; mais avec tout cela et l'assurance que les médecins donnent qu'ils sortiront le Roi de cette maladie, qu'ils disent pourtant appréhender qu'elle soit un peu longue, j'avoue à Votre Altesse que je suis en d'étranges inquiétudes, et rien n'est capable de m'en délivrer que de voir le Roi guéri.

J'ai quelque consolation à faire part [à V. A.] de ma douleur, lui contant en détail tout ce qui s'est passé en ce malheureux accident, et je lui puis jurer en homme d'honneur que quoique le Roi soit mon maître et mon bienfaiteur, je ne considère rien de tout cela en ce rencontre, mais seulement qu'il est le plus aimable prince qu'on ait jamais vu, et que, s'il m'est permis de parler ainsi, c'est le meilleur ami que j'aie, ayant eu la bonté de me dire plusieurs fois que c'était en cette qualité qu'il traitait avec moi, et non pas en celle de maître. L'on sait bien ce qu'on doit à un grand roi et les sentiments qu'il faut avoir pour les moindres choses qui les regardent ; mais il me semble que tout cela n'est pas comparable avec les mouvements qui sont causés de (sic) l'amitié.

÷ Au cours de la même journée, Mazarin écrit à Turenne [*Lettres*, VIII, 497-498] :

J'ai dit ce matin à M. le Tellier de vous envoyer quelqu'un pour vous donner avis de l'état de la maladie du Roi. Je ne doute pas qu'il ne l'ait fait, étant fort à propos que vous soyez tous les jours informé de ce qui se passera sur un sujet de cette importance ; mais comme mon devoir m'attache à être continuellement dans la chambre du Roi, ou avec la Reine, et que je vois que le Roi est bien aise que je sois

19. Comprendre : déliré.

là, il m'est impossible de vous écrire si souvent que je voudrais bien ; et comme je vous ai dit, M. Le Tellier ou moi, nous le ferons tous les jours.

J'ai été en grande inquiétude depuis hier au soir jusqu'aujourd'hui midi ; car le Roi a été fort mal. Le redoublement a été furieux et a duré longtemps ; les rêveries [délires] ont été presque continuelles, et lorsque Sa Majesté reposait, c'était plutôt un assoupissement qu'un sommeil. Enfin la douleur était universelle, et chacun croyait que le mal prendrait plus de forces, voyant que les remèdes et tant de saignées n'avaient rien opéré ; mais les médecins, qui sont au nombre de six (en étant venu un d'Abbeville, qui est en grande réputation, et Guénaud et Daquin, de Paris), après une longue consultation, ont fait encore tirer du sang du pied du Roi, et lui ont donné, à deux heures après midi, une tisane laxative avec du vin émétique ; ce qui l'a fait aller quatorze ou quinze fois à la selle et vomir deux fois copieusement, de manière que le cerveau s'est fort dégagé. La fièvre est beaucoup diminuée, et le redoublement, qui le devait prendre à trois heures, ne l'a pris qu'à dix et sans aucune violence. Les urines sont belles, et en un mot, les médecins disent tous unanimement qu'ils n'eussent pas osé attendre un si bon effet de la médecine qu'ils lui ont donnée ; qu'il se porte beaucoup mieux ; qu'il y a plus à espérer qu'à craindre, et sieur Guénaud, celui qui s'avance le moins à donner de bonnes espérances, m'a dit il y a une heure qu'il y avait tout sujet d'espérer, ce sont ses propres mots. Je crois qu'ils lui donneront encore demain matin du vin émétique, et je puis vous dire qu'il sera bien assisté. Mais quoi que ces médecins disent, et qu'en effet le Roi ait beaucoup de force, le mal est si grand et a des circonstances si fâcheuses que j'apprends fort l'événement. Vous pouvez vous imaginer avec quel cœur je vous dis cela ; mais il faut que je vous dise tout naïvement comme je le pense, et que vous soyez informé au vrai et avec ponctualité de ce qui se passe en une matière de cette conséquence.

S'il arrivait un malheur que j'apprends plus que ma mort, je crois vous pouvoir dire, par tout ce que je vois, que l'état des choses ne changerait en aucune façon ; car quoique l'inclination de la Reine soit de se retirer en ce cas, je suis assuré que Sa Majesté fera ce que j'aurai l'honneur de lui conseiller, et je sais positivement que Monsieur serait entièrement résigné à ses volontés.

[Mazarin aborde ensuite les questions liées à la campagne militaire.]

- Ce jour-là, le prince de Conti quitte Bordeaux pour le haut pays.

Mar 9 juillet 1658

- Suite de la lettre de Mazarin à Turenne commencée la veille :

La marée n'ayant pas permis à ce garde de partir qu'à présent, qui sont huit heures du matin du 9 du mois, j'ai la plus grande joie du monde de vous pouvoir dire que le Roi se porte beaucoup mieux, et à un tel point que tous les médecins disent qu'il ne reste plus presque rien à craindre. Les rêveries sont cessées, et au lieu des assoupissements, Sa Majesté a reposé depuis dix heures du soir jusqu'à présent, en diverses reprises, cinq heures, et le remède qui l'avait fait aller quatorze ou quinze fois a opéré encore six autres fois, étant sorti de son corps des matières si échauffées et corrompues qu'il était impossible de résister à la puanteur. Enfin Sa Majesté est tranquille et beaucoup plus forte qu'elle n'était au commencement de son mal. Peut-être nous aurons quelque alarme dans le redoublement qu'on attend ce soir, mais on espère avec raison qu'il ne sera pas fort.

- La *Gazette* du 13 reproduira une dépêche de Calais datée du 9 :

Le Roi ayant été surpris, le 1^{er} de ce mois, d'une fièvre continue accompagnée de douleur (sic) de tête, Sa Majesté a été saignée plusieurs fois, et avec les autres remèdes qu'on a jugé à propos de lui donner, ses médecins ont si heureusement dompté cette maladie, qui semblait menacer la France de la plus sensible et la plus désolante perte qu'elle pût faire, qu'il y a grand sujet d'espérer qu'avec l'assistance du Ciel, nos craintes se verront heureusement changées en des transports de joie extraordinaires par la convalescence de cet aimable prince, qui fait voir tant de courage et tant de résignation, tandis que tous ses sujets s'affligent, qu'on ne peut assez admirer l'incomparable constance de Sa Majesté, à qui toute la cour rend en cette pressante occasion des soins qui font assez voir à quel point chacun s'intéresse au recouvrement d'une santé si précieuse, mais particulièrement la Reine, dont les tendresses se peuvent plus aisément penser que bien exprimer, cette bonne princesse l'assistant avec de telles assiduités qu'elle se dénie même le repos qui lui est absolument nécessaire pour contribuer à cette convalescence demandée à Dieu avec tant de soupirs et de larmes.

÷ Pendant les quinze jours qui précèdent, des intrigues se sont nouées à la cour. Sur ces cabales, animées principalement par d'anciens frondeurs, voir les *Mémoires* de Mlle de Montpensier, de Montglat ; A. Chéruel, *Histoire de la France sous le ministère*

de Mazarin, III, p. 172 sq.] ; les *Lettres, instructions et mémoires de J.B. Colbert* publiés par M. P. Clément, I, 299.

÷ Mlle de Montpensier écrira dans ses *Mémoires* :

La nouvelle [de la maladie du Roi] en étant venue à Paris, on exposa le Saint-Sacrement, pour demander sa guérison. J'étais prête à partir pour m'en aller à Forges ; mais cette nouvelle retarda mon voyage. On fut cinq ou six jours à n'avoir nouvelles que très mauvaises ; entre autres, un courrier que Saint-Quentin envoyait à Son Altesse royale [Gaston d'Orléans], qui alla de sa part savoir des nouvelles du Roi, m'apporta une lettre par laquelle il me mandait que l'antimoine n'avait rien fait, et que les médecins n'en avaient nulle espérance, et qu'il craignait bien que lorsque je recevrais cette lettre il ne fût plus en vie. J'en fus fort affligée ; ce qui se croira aisément : le Roi est mon cousin germain ; il me traite bien ; et par-dessus tout cela, voir mourir un roi jeune, cela donne un grand effroi, et les réflexions de l'avenir pour l'affliction de la Reine m'en donnaient beaucoup.

J'aimais bien Monsieur, mais je ne trouvais point qu'en l'état où il était, ce lui fût un avantage, étant trop enfant pour gouverner et même pour connaître ce qui lui était bon. Car pour moi, je trouve que les défauts des personnes élevées paraissent plus que [ceux] des autres ; ainsi je ne souhaiterai jamais d'avantage à mes proches quand je ne les en connaîtrai pas dignes. Ce n'est pas que Monsieur n'ait beaucoup d'esprit ; mais il n'y a encore nulle solidité ; n'ayant ni science ni expérience, un État n'est pas bien gouverné. Ses habitudes [= fréquentations] et amis particuliers n'étaient que des personnes plutôt pour le perdre, que pour le bien de l'État. J'avoue que cela me faisait redoubler mes peines pour le Roi ; ce n'est pas trop être intéressée : car je savais bien qu'il ne m'épouserait jamais, et j'avais assez lieu de croire que la dignité pour ma maison et pour sa gloire, que je souhaiterais que tous ceux qui en sont en soutinssent aussi hautement la dignité que le roi, mon grand-père, et qu'à moins que cela on ne les vît jamais qui fussent parvenus²⁰.

Tout le monde était fort alerte à Paris. Je voyais madame de Choisy tous les jours en me promenant dans le jardin de Luxembourg, qui me disait toutes les nouvelles qu'elle savait. Elle me paraissait assez alerte, et je ne doute pas qu'elle n'espérât avoir beaucoup de part au gouvernement. On manda un jour de la cour que le Roi avait reçu le viatique, à minuit [dans la nuit du 6 au 7], et que la reine et M. le Cardinal étaient sortis de sa chambre désespérés. Monsieur ne le vit que les premiers jours de sa maladie. Car dans la suite il lui parut du pourpre : ainsi on ne voulut pas le hasarder. Après toutes ces mauvaises nouvelles, il en vint que la seconde prise d'antimoine lui avait fait quelque effet [le 8]. Le lendemain on sut qu'une médecine avait fait merveilles ; ainsi de jour à autre on sut de l'amendement à son mal, et qu'il était tout à fait hors de danger ; ce qui donna bien de la joie à tout le monde, et à moi particulièrement.

- Le même jour, Pierre Corneille adresse de Rouen une lettre à l'abbé Michel de Pure, qui réside à Paris. Il conclut sa lettre par ces lignes :

[...] Mon frère vous salue, et travaille avec assez de chagrin. Il ne donnera qu'une pièce cette année. Pour moi, la paresse me semble un métier bien doux, et les petits efforts que je fais pour m'en réveiller s'arrêtent à la correction de mes ouvrages. C'en sera fait dans deux mois, si quelque nouveau dessein ne l'interrompt. J'en voudrais avoir un. Je suis de tout cœur votre très humble et très obligé serviteur Corneille.

Monsieur,

Je vous envoie un méchant sonnet que je perdis hier au jeu contre une femme dont le visage et la voix valent bien quelque chose. C'est une bagatelle que j'ai brouillée ce matin, vous en aurez la première copie. Il y a un peu de vanité d'auteur dans les six derniers vers.

Mer 10 juillet 1658

Jeu 11 juillet 1658

- A dix heures du matin, Mazarin écrit à Colbert [*Lettres*, VIII, 505-506] :

Le Roi se porte beaucoup mieux, la fièvre étant beaucoup diminuée, quoiqu'elle soit encore continue. Il a encore de temps en temps quelque inquiétude ; en se réveillant, il rêve un peu ; mais tout cela devait être, et les médecins assurent qu'étant impossible de sortir d'une grande maladie que par degrés, on ne peut souhaiter rien de plus heureux à Sa Majesté que ce qui lui est arrivé. Elle a été saignée ce matin pour la huitième fois, après avoir pris un remède ; et pour vous

20. Ce dernier membre de phrase signifie que Mademoiselle aurait voulu que les princes de sa maison ne parvinssent au trône que s'ils ressemblaient à Henri IV. Cette phrase a été changée dans les anciennes éditions.

faire voir à quel point ses forces se sont conservées, vous saurez que Sa Majesté vient de passer d'un lit à un autre, de son pied, sans avoir été presque aidée. Demain, qui est le quatorze [= le 14^e jour de la maladie], elle se reposera, et le jour après, sera purgée ; et pour entretenir agréablement le Roi, il ne lui faut parler que de Compiègne et de Vincennes.

Le remède hier le fit aller dix-huit fois, et ainsi l'on eut la dernière sûreté pour la guérison du Roi. Voilà l'état où nous sommes à présent, que je vous prie de participer aux mêmes personnes dont je vous ai écrit. Mais je ne puis finir sans vous dire la joie que le Roi a ressentie, quand je lui ai dit assez en détail les prières publiques qu'on faisait à Paris pour sa santé et l'abattement où tout le monde était de son mal, en témoignant un chacun le dernier déplaisir. Je lui fis connaître, comme il est vrai, que tant de marques d'amour et de tendresse de sa bonne ville regardent plus sa personne que la royauté, et après avoir fait réflexion à ce que je lui avais dit, il me reparti qu'il était fort touché que tout le monde à Paris priât Dieu pour lui ; ce qu'il me répliqua plusieurs fois en des termes très obligeants pour les habitants de Paris.

P.S. : On coupe présentement les cheveux au Roi. Sa Majesté même l'a voulu, et elle en recevra un grand soulagement.

• La *Gazette* du 13 rapportera :

L'onzième du courant, le sieur Dumas, gentilhomme de Son Éminence, amena au château de Vincennes 200 prisonniers espagnols, de ceux qui ont été faits à la bataille des Dunes, en ayant aussi fait passer 1 000 à Dieppe, 400 à Amiens et 150 officiers à Beauvais, outre plusieurs blessés qui sont demeurés à Mardick, 200 desquels ont été mis dans l'hôpital de l'armée [...].

Mais au lieu que cette victoire si célèbre devait être longtemps le sujet de nos allégresses, avec tant d'autres progrès qui en sont comme les glorieuses suites, l'indisposition du Roi a si subitement troublé notre joie qu'il l'a fallu terminer dans sa naissance, pour faire place à la douleur et aux soupirs, et joindre à nos actions de grâces des prières pour obtenir du Ciel la santé de ce grand monarque ; ce qui s'est fait avec tant de ferveur, de piété et de solennité en cette ville, où le Très-Saint-Sacrement a été exposé dans toutes nos églises, la châsse de Sainte Geneviève découverte [...].

De fait, le dernier courrier parti de Calais la nuit du 10 à l'onzième, rapporte que ses médecins, après l'avoir fait saigner du pied pour la deuxième fois, le matin du 8, sans que sa Majesté en parût soulagée, sur les deux heures après midi du même jour ils lui firent prendre le vin émétique, dont l'effet fut si merveilleux qu'elle passa la nuit avec assez de tranquillité, et se trouva le lendemain 9 presque entièrement déchargée. Et néanmoins, comme ils jugèrent, par le redoublement de la nuit suivante, bien qu'il fût toutefois beaucoup moindre que tous les précédents, qu'il était encore resté quelques vapeurs et humeurs qui pourraient entretenir la rêverie et les autres accidents de cette fièvre maligne, ils lui firent prendre le 10 au matin un autre médicament purgatif, lequel, bien que des plus bénins, ne laissa pas d'opérer avec tant de succès qu'ils assurèrent unanimement que Sa Majesté était entièrement hors de danger ; laquelle agréable nouvelle a tellement réjoui les habitants de cette ville que l'allégresse qu'ils en témoignent semble aussi servir de bon augure pour la parfaite guérison d'un souverain si auguste et si cher à tous ses peuples.

÷ Bussy-Rabutin écrira dans ses *Mémoires* :

Outre l'inquiétude que me donnait la maladie du Roi pour l'intérêt qu'y avait le Cardinal, sur la fortune et sur l'amitié duquel étaient fondées toutes mes espérances, j'avais encore en mon particulier du regret de perdre un maître aimable, qui me paraissait, par tout ce qu'il disait, devoir faire cas un jour des honnêtes gens. Cependant nous étions aux écoutes, et dans le silence où met d'ordinaire l'attente d'un grand événement. Enfin, le 11 juillet, nous apprîmes que le Roi était hors de péril.

Ven 12 juillet 1658

• A Rouen, Madeleine Béjart, qui se dit « logée au jeu de paume des Braques », loue, pour une durée de dix-huit mois et pour un loyer de 3 000 livres annuelles, le Jeu de paume du Marais à Paris.

÷ Voir Jurgens et Maxfield-Miller, *Cent ans de recherches sur Molière*, p. 327, et *Le Moliériste*, VII, p. 302.

÷ Elle donne pour adresse parisienne « la maison de M. Pocquelin, tapissier, valet de chambre du roi, demeurant sous les Halles, paroisse Saint-Eustache ».

÷ On s'étonne que Molière ne signe pas ce contrat de location. Est-il à Paris ? Qui pourrait-il y rencontrer, la cour étant dans le Nord ?

- À Bordeaux, le président Arnaud [III] de Pontac signe un arrêt du Parlement stigmatisant une

congrégation illicite de plusieurs personnes [...] qui décident de la réputation des hommes et des femmes et envoient dans les maisons de cette ville des billets injurieux », ou qui « font enlever des femmes et des filles pour les enfermer dans le couvent de Sainte-Madeleine sans aucune information ni condamnation précédente.

- ÷ Voir le récit de Raoul Allier dans sa *Cabale des Dévots*, p. 335-336 :

Le 12 juillet 1658, en la Grand'Chambre, M. de Pontac, procureur général du Roi, prend la parole et annonce qu'il a le devoir de porter plainte contre une assemblée « qui choque l'autorité de la justice et les ordonnances royales, et qui est composée de personnes privilégiées et de personnes non privilégiées ». Les chambres s'étant assemblées là-dessus, il raconte ce qu'il a su « par une notoriété publique ». Une congrégation illicite s'est formée, qui, par ses agissements, compromet la paix des ménages. Elle fait aussi « enlever des femmes et des filles pour les enfermer dans le couvent de Sainte-Madeleine sans aucune information ni condamnation précédente, ce qui ne peut passer que pour entreprise sur juridiction de magistrats établis par le Roi et sur autorité de la Cour ». La Cour délibère sur les conclusions du procureur général et rend, séance tenante, son arrêt. Il est fait « très expresses inhibitions et défenses à toutes personnes, de quelque qualité et condition qu'elles soient, de s'assembler sans permission du Roi et de la Cour, aux peines portées par les ordonnances royales ; de porter ou envoyer aucun billet injurieux à la réputation des hommes et des femmes à peine de punition corporelle ». Il est interdit aux jurats de prêter la force armée de la ville « pour conduire aucune femme ou fille dans le couvent de Sainte-Madeleine », et à la supérieure de les recevoir sans une condamnation régulière et formelle. Les jurats en répondront « en leurs propres et privés noms », et la supérieure, en cas de contravention, verra saisir son temporel. Et afin que personne ne prétende ignorance, l'arrêt sera affiché « aux cantons et carrefours » de la ville. « Ce fut là, dit d'Argenson, le commencement de la mauvaise humeur qui s'émut contre les dévots, etc. » [suite au 16 juillet].

- ÷ Le procureur doit être Jacques de Pontac, comte de Belhade (né en 1608, mort avant 1665), fils de Jean de Pontac de Montplaisir et de Jeanne de Pichon, nommé procureur général en la cour du parlement de Bordeaux, en survivance de son père, le 10 juin 1653. Il est marié depuis 1636 à Jacqueline Finette (Françoise) d'Alesmes de Limeuil, fille de Toussaint d'Alesmes de Limeuil et de Paule de Pontac.

- ÷ Voir au 17 juillet suivant.

Sam 13 juillet 1658

- Fin de la maladie de Louis XIV.

- Dans sa Lettre du jour, Loret traite pour la première fois de la maladie de Louis XIV (v. 167-248) :

Depuis Bergues, Furnes et Links,
 Terroir où viennent les bons lins,
 Nos chefs ont encore pris Dixmude
 Avec assez de promptitude.
 Voilà bien des heureux progrès
 Qui se sont suivis de bien près ;
 Mais comme presque en toute chose
 L'épine est proche de la rose,
 Après tant d'actes de valeur,
 Une inconsolable douleur,
 Dont nos sens ont été la proie,
 A bien modéré notre joie ;
 L'indisposition du Roi,
 Causant un général effroi
 Et remplissant Paris d'alarmes,
 Nous a bien fait verser des larmes.
 Las ! dans tous les lieux d'oraison,
 Dans chaque famille et maison,
 Chez les plus endurcis courages,
 Ce n'étaient que vœux, que suffrages,
 Ce n'étaient que dévotions,
 Que saluts, que processions ;
 Du matin jusqu'à complies,
 Les églises étaient remplies,
 Où l'on avait chrétiennement
 Exposé le Saint sacrement.

Je ne rencontrais sur mes pistes,
 En tous lieux, que visages tristes.
 Les prélats sacrés et mitrés,
 Les vicaires et les curés,
 Les collèges et les chanoines,
 Les mendiants, les autres moines,
 Bref, tous les ordres réguliers,
 Les mondains et les séculiers,
 Les plus grandes et moindres dames,
 Enfin toutes les bonnes âmes
 Haussaient, dans un transport pieux,
 Vers le Ciel leurs humides yeux,
 Tous les jours et les nuits entières,
 Pour obtenir par leurs prières,
 Tant de cœur que de vive voix,
 La santé du meilleur des rois,
 Et dont la vertu sans seconde
 A du renom par tout le monde.
 La grande fille de Gaston
 En soupire à tous coups, dit-on,
 Tant cette illustre créature
 Est d'une excellente nature.
 Je puis parler des pleurs, des cris
 Et des soupirs de tout Paris ;
 Mais de Monsieur et de la Reine
 Vouloir représenter la peine,
 La tendresse et le déplaisir
 Dont ils se sont sentis saisir,
 Et même Son Éminence,
 Cela passe mon éloquence.
 Je ne parle point de l'amour
 Que tous les plus grands de la cour
 Ont aussi pour ce très cher Sire ;
 Cela ne se peut encor dire,
 Car ce monarque renommé,
 Plus est connu, plus est aimé.
 On dit que nos ennemis mêmes
 En ont eu des ennuis extrêmes
 Et qu'on a de leur part été
 Savoir souvent de sa santé,
 Non par feinte ni par grimace,
 Mais tout à fait de bonne grâce ;
 Dieu permette qu'à l'avenir
 Leurs se puissent réunir.
 Enfin, tous ses sujets fidèles,
 Ayant eu certaines nouvelles,
 Qu'avec apparence et raison
 On espère sa guérison,
 En leurs cœurs ils sentent renaître,
 En faveur d'un si digne maître,
 Au lieu de chagrins véhéments,
 D'agréables contentements.
 Sans que la France y soit déçue,
 Dieu nous en donne bonne issue.
 Je crois que je n'ai jamais fait
 Un plus juste et plus beau souhait.

Dim 14 juillet 1658

Lun 15 juillet 1658

• Mazarin écrit de Calais au maréchal de Gramont et à Hugues de Lionne, plénipotentiaires à Francfort [*Lettres*, VIII, 513] :

[...] Je vous dirai que j'avais grande appréhension que, comme autrefois *turba medicorum perdidit imperatorem*, il n'arrivât de même en cette rencontre, y en ayant six, dont il n'y avait pas grande apparence que les sentiments pussent être fort conformes, à cause du peu d'amitié qu'il y a entre quelques-uns d'eux ; mais j'employai si heureusement l'autorité et l'adresse, qu'allant au devant pour empêcher leurs contestations, ils n'ont jamais pris aucune résolution sur le moindre remède que le Roi ait pris, qu'ils n'aient toujours été tous du même avis, et tous

unanimement ont dit et écrit qu'ils devaient beaucoup au courage que je leur avais donné, ne leur ayant jamais protesté autre chose que de traiter le Roi comme un simple gentilhomme, sans hésiter à se servir de l'antimoine et des remèdes plus forts, s'il y avait raison de le faire, n'étant pas juste de laisser mourir le Roi pour rendre des respects à la royauté.

Enfin tout est, Dieu merci, en l'état que nous pouvions souhaiter, et les armes de Sa Majesté sont prêtes à faire de nouveaux progrès. [...]

Je remets à la vive voix de vous entretenir un jour sur les cabales qui se commençaient à former lorsqu'on a vu le Roi en danger, mais assurant, quelque chose qui fût arrivée, qu'elles n'eussent pas fait grand mal, si, me soumettant au commandement de la Reine, j'eusse pris la résolution de continuer à servir. Et je vous puis dire avec vérité que j'ai grand sujet de me louer en cette rencontre de tous ceux que j'ai eu le bonheur d'obliger ; car comme l'on sait assez que je n'ai autre passion au monde que la grandeur et le bien de cet État, il n'ya généraux des armées, ni gouverneurs des places, ni aucune autre personne, qui ne courussent pour m'offrir leurs services ; mais je fusse plutôt mille fois mort que de les employer à autre chose qu'à faire rendre ce qui était dû à la personne qui eût succédé au Roi et à la rendre glorieux et redoutable à toute l'Europe ; sur quoi je m'assure que si j'eusse affaire de caution pour cela, vous n'auriez pas été des derniers à vous déclarer là-dessus.

÷ Voir au 17.

Mar 16 juillet 1658

- *Annales de la Compagnie du Saint-Sacrement* [178] :

Le 16^e de juillet, on eut avis de Bordeaux que le Parlement avait pris jalousie de la Compagnie que l'on nommait « les Invisibles ». Le sujet fut de ce que M. le prince de Conti avait fait remettre aux Pénitentes une fille de mauvaises mœurs. Le Parlement se plaignit de ce que le Prince, qui était gouverneur de la province, faisait acte de juridiction, et disait que c'était à la sollicitation des Invisibles. Ce fut là le commencement de la mauvaise humeur qui s'émut contre les dévots, et de la persécution que l'on suscita contre les principales compagnies du royaume. On en verra la déplorable suite dans ces Annales. Cependant la Compagnie de Paris écrivit à celle de Bordeaux et lui donna des avis de prudence et de piété pour se conduire et pour se consoler dans cette fâcheuse conjoncture.

÷ Voir au 12 juillet.

- Dans sa Lettre du 20, Loret signalera (v. 13-32) que ce jour-là, Mlle [de Montpensier], ayant appris que le Roi était rétabli, est partie ce mardi prendre les eaux à Forges, d'où elle reviendra saluer son cousin.

Mer 17 juillet 1658

- Mlle de Montpensier écrira dans ses *Mémoires* :

Le lendemain que je fus à Forges, un orfèvre, nommé Pitant, qui vendait des pierreries à Monsieur et que tout le monde connaît, vint le matin, comme je m'éveillais, me faire des compliments de Monsieur. Il me dit : « J'ai apporté une de ses lettres à madame de Choisy. » Il m'assura que la santé du Roi se confirmait de jour en jour. Il alla l'après-dînée de mes gens voir madame de Choisy, qui avait fait quelques remèdes. Elle leur dit : « J'ai reçu une lettre longue de Monsieur », et quand elle était sur son chapitre, elle en contait bien ; même elle a dit souvent : « Je suis à la veille d'être favorite du Roi », et [cela] lorsque le Roi était malade. Je la fus voir le soir par curiosité. D'abord elle me dit : « J'ai reçu une longue lettre de votre cousin. Il me prie de vous faire ses compliments ; si vous voulez je vous montrerai l'endroit ; mais je ne veux pas que vous lisiez la lettre. » Je lui dis que je la tenais pour vue, et que je n'étais point curieuse. Elle était logée contre mon logis, et de manière que moi ou mes gens pouvions voir tout ce qui entrait et sortait chez elle. Cela ne lui plut pas ; elle se plaignit du bruit qu'elle entendait qui l'empêchait de dormir, et s'en alla loger tout au bout du village, dans une maison toute seule au milieu d'un pré. Elle était là fort commodément pour n'être vue de personne. Elle vint une fois à la fontaine, puis elle se plaignit du mal de dents, et n'y vint plus. [...]

Il vint des nouvelles de Paris qui portoient que M. et Mme de Brissac avait été chassés de Paris. Il n'y avait que peu de temps qu'il [Brissac] avait eu permission d'y revenir, pour se faire traiter d'une longue et dangereuse maladie, en ayant été absent depuis que le cardinal de Retz était hors de France. On chassa aussi de Paris le marquis de Jarzé et le président Pérault, qui est à M. le Prince, et madame de Fienne de la cour. Madame de Choisy m'écrivit un billet pour me donner part de ces nouvelles, que je savais déjà ; on ne disait point le sujet pour lequel ils avaient été chassés. Madame de Choisy me vint voir et regretta extrêmement madame de Fienne, et me disait : « Je plains Monsieur encore plus qu'elle ; car quand on perd une amie telle que madame de Fienne, c'est une grande perte : c'est une bonne tête,

une personne toute propre à donner de bons conseils à un jeune homme comme Monsieur. » Je me récriai : « Dites qu'elle est toute propre à le divertir : c'est une femme qui a de l'esprit, qui parle librement de toute chose ; de tout le monde ; qui a été nourrie à la cour. C'est de quoi on la peut louer ; mais d'être propre à donner des conseils, jamais femme ne le fut moins. Il a bien paru à sa conduite qu'elle conduirait malaisément un autre. » [...]

On envoya un courrier à madame de Choisy pour lui dire qu'elle était fort brouillée dans l'affaire de madame de Fiennes ; qu'il fallait qu'elle s'en allât à Paris ; ce qu'elle fit avec beaucoup d'espérance de bien sortir de son affaire, mais dès qu'elle fut à Paris, elle eut ordre de s'en aller en Normandie, en une des maisons de son mari ; dont elle eut beaucoup de déplaisir. On commença à parler du sujet de leur disgrâce : pour madame de Fiennes, on dit qu'elle était fort gaie pendant la maladie du roi, et qu'elle témoignait désirer sa mort, dans l'espérance que Monsieur lui donnerait de l'argent. Car c'est la femme du monde la plus intéressée, et qui veut bien que l'on la croie telle ; car elle demande toujours. Je lui ai ouï dire « Que les laquais sont heureux, car la mode de leur donner les étrennes dure toujours pour eux ; je voudrais l'être pour que l'on me donnât les miennes. » La Reine, qui connaissait son humeur intéressée, disait : « Je suis assurée que madame de Fiennes souhaite la mort du roi. » Comme elle avait cela dans la tête, la nourrice du Roi et une autre de ses femmes de chambre lui vinrent dire : « Madame de Fiennes est à la porte, couchée par terre, pour regarder ce que l'on fait ici. » La Reine était dans la chambre du Roi, qui fut si outrée de colère, qu'elle partit disant : « Je m'en vais la faire jeter par les fenêtres. » Créquy retint la reine, qui dit que sans lui l'affaire était faite.

Pour madame de Choisy, on dit qu'elle avait écrit à Monsieur, pendant la maladie du Roi, beaucoup de choses contre la Reine et M. le Cardinal, et que pendant la maladie du Roi, M. de Brissac et Jarzé ménageaient les intérêts du cardinal de Retz [auprès d'elle], comme auprès d'une personne qui devait avoir grande part au ministère, si le Roi mourait. On dit que pendant sa maladie les conseils se tenaient chez la princesse Palatine avec madame de Fienne et le maréchal Du Plessis. On fait un plaisant conte que, pour engager Monsieur et en être plus maîtresse, la princesse Palatine lui avait fait quelque faveur. Tous les gens qui aimaient fort Monsieur furent fort fâchés de ce bruit et craignirent bien qu'il ne fût véritable, ne trouvant pas que ce fût une chose honorable pour lui ; on disait que c'était le moyen de le dégoûter d'aimer les femmes, d'avoir commencé par une si vieille et à qui il restait peu de charmes et de beauté.

Le comte de Guiche²¹ aurait été un grand acteur à cette scène, s'il n'avait point été hors d'état d'être dans le monde par la blessure qu'il avait reçue à la main à Dunkerque : car c'était le favori de Monsieur. C'est un homme plus vieux de trois ans que lui, beau, bien fait, spirituel, agréable en conversation, moqueur et railleur au dernier point. Enfin la chose en était venue à tel point, que la reine avait défendu à Monsieur de lui parler tête à tête ; et dès qu'il était en un lieu, le maréchal Du Plessis, de Grancé et Millet, qui étaient ses sous-gouverneurs, s'allaient mettre en tiers. La reine avait trouvé fort mauvais que madame de Choisy eût fait voir en cachette à Monsieur le comte de Guiche plusieurs fois pendant l'hiver, comme on aurait fait une maîtresse. Cette blessure lui fut avantageuse, puisqu'elle l'empêcha d'être brouillé dans cette affaire. On dit que Villequier [fils du maréchal d'Aumont], qui avait été en faveur auprès de Monsieur avant le comte de Guiche, et qui ne laissait pas d'y être toujours assez bien, offrit sa place de Boulogne à Monsieur pendant la maladie du roi, s'il y voulait aller. Ce qui n'était guère prudent : car, si le Roi fût mort, Monsieur aurait été le maître de tout ; ainsi il n'aurait pas été besoin de lui rien offrir ; le Roi étant malade, Monsieur n'avait besoin de rien. Cette imprudence ne lui servit pas pour une affaire qui lui survint ensuite.

÷ Racontant les conversations qui se déroulaient dans le carrosse royal, au voyage de Lyon à Paris, en janvier 1659, Mlle de Montpensier écrira :

Le Roi fait toujours la guerre à Monsieur ; un jour il lui demandait : « Si vous eussiez été roi, vous auriez été bien embarrassé ; car madame de Choisy et madame de Fienne ne se seraient pas accordées, et vous n'auriez su laquelle vous auriez dû garder. Toutefois ç'aurait été madame de Choisy ; car c'était elle qui vous donnait madame d'Olonne pour votre maîtresse. Elle aurait été la sultane-reine, et lorsque je me mourais, madame de Choisy ne l'appelait pas autrement. » Monsieur était fort embarrassé sur tout cela et disait au roi, d'un ton qui paraissait assez sincère, qu'il n'avait jamais souhaité sa mort et qu'il avait trop d'amitié pour lui pour se résoudre à le perdre. Le roi lui répondait : « Je le crois tout de bon. » Puis il lui disait : « Lorsque vous serez à Paris, vous serez donc amoureux de Madame d'Olonne ? Car le comte de Guiche [le] lui a promis ; on l'a mandé. » Monsieur rougit, et la reine mère lui dit d'un ton de colère : « C'est bien vous faire passer

21. Armand de Gramont, comte de Guiche, né en 1637, mort en 1673.

pour un sot que de promettre ainsi votre amitié. Si j'étais en votre place, je trouverois cela bien mauvais ; mais pour vous, qui admirez le comte de Guiche en toute chose, vous en êtes ravi. » Puis elle ajouta : « Cela sera beau de vous voir tous les jours chez une femme qui peste sans cesse contre vous, qui n'a ni honneur ni conscience. Vous deviendrez là un joli garçon. » Monsieur dit qu'il ne la verrait point.

÷ Ces mesures de disgrâce, qu'il est difficile de dater, sont signalées par Gui Patin dans la lettre qu'il envoie à Charles Spon le 13 août [II, 417] :

Il y a ici quelques disgraciés et exilés, tant pour le fait du prince de Condé, comme le président Pérault, président des comptes, que M. et Mme de Brissac, pour le cardinal de Retz, M. de Gerzé [Jarzé], Madame de Choisy de Caut, femme du chancelier de M. le duc d'Orléans, et autres.

- La *Gazette* du 20 reproduira une dépêche de Rouen datée de ce jour (17 juillet) :
Notre archevêque, qui ne voulait pas que son absence de cette ville l'empêchât d'y signaler son zèle pour demander à Dieu la guérison de Sa Majesté, ayant le 9 de ce mois envoyé l'ordre à ses grands vicaires pour l'ouverture des prières de 40 heures, elle se fit le lendemain, avec toute la pompe et la dévotion possible, de Luc de Longueville et le parlement s'y étant trouvés, avec une affluence extraordinaire de peuple.
- Ce même jour, à Bordeaux, est signé, en présence du prince de Conti, le contrat de mariage de Gabriel-Joseph de Lavergne, vicomte de Guilleragues et Marie-Anne de Pontac, fille de François de Pontac de Montplaisir, gentilhomme ordinaire de la chambre du Roi et défunte Marguerite de Bartier.

Jeu 18 juillet 1658

Ven 19 juillet 1658

Sam 20 juillet 1658

- Dans sa Lettre du jour, v. 211-262, Loret claironne la nouvelle du rétablissement du roi et annonce son départ de Calais :

Enfin ce fantôme odieux
Qui n'a point d'oreilles ni d'yeux,
L'insensible et sévère Parque
A respecté notre monarque.
Les oraisons des gens de bien
Sujets de ce roi très-chrétien
Dont partout on aime les charmes,
Nos vœux, nos soupirs et nos larmes,
Ont prolongé de ses beaux jours
L'aimable et nécessaire cours.
Avec ses vertus sans pareilles,
L'émétique a fait des merveilles,
Ressuscitant ce grand Louis,
Dont tous nos cœurs sont réjouis.
Certes, Carneau, ce sage moine,
[dans la marge : Religieux célestin]
Digne avocat de l'antimoine,
Par cet heureux et beau succès
Gagne maintenant son procès,
Et tous les antimoniques,
Contre certains démoniaques
Qui décriaient ce minéral.
Ô vous, la France en général,
Loyaux sujets, âmes fidèles,
Sachez donc, pour bonnes nouvelles,
Que Louis, partout si chéri,
Est véritablement guéri.
Monsieur Félix, mon très cher hôte,
Que de mon cœur jamais je n'ôte,
Homme d'honneur, homme de foi,
Premier chirurgien du Roi,
Par lettre de lui bien expresse
M'a fait part de son allégresse,
Dont j'ai le cœur tout ébaudi,
Disant que le Roi part lundi [22]

(N'étant plus que fort peu débile)
 Pour s'approcher de cette ville.
 Quantité de charmants esprits,
 De tendresse et d'amour épris,
 Ont, touchant ces grandes nouvelles,
 Fait des pièces rares et belles ;
 Surtout, le petit Beauchâteau
 A produit un sonnet fort beau
 Où divers bons mots on remarque
 Sur la santé de ce monarque
 Et duquel il m'a fait présent ;
 C'est pourquoi j'en parle à présent.
 [...]
 Le vingt du mois, jour clair et chaud,
 Caniculaire ou peu s'en faut.

÷ Dans une lettre qu'il adresse ce même jour à André Falconet, Gui Patin fait le récit de la maladie et de la guérison de Louis XIV et conclut [III, 8] :

Le Roi est tombé malade à Mardick, d'où il a été mené à Calais. Ses médecins sont Guénaut, Vallot et Daquin. On dit que le jour que Guénaud arriva, Vallot avait purgé le Roi, dont il s'est trouvé plus mal : aussi n'y a-t-il rien de plus dangereux qu'une médecine prise trop tôt et qu'un médecin ignorant. Dès le commencement du mal, le Roi n'ayant encore été saigné qu'une fois, il y eut dispute entre Vallot et un autre médecin de la cour touchant la saignée. Vallot disait qu'il ne fallait point saigner, l'autre pressait de le faire. On appela pour arbitre un tiers, qui est un médecin d'Abbeville, où on l'alla quérir, nommé M. du Sausoy, qui fut d'avis que le Roi devait être saigné. Vallot trouva mauvais (sic) cette opposition et lui dit qu'il était bien hardi. M. du Sausoy lui répondit : « Monsieur, je vous connais bien. Le Roi a besoin d'être saigné et le doit être. Si vous ne trouvez pas bon mon avis, je ne m'en soucie pas, non plus que je ne vous tiens point capable de juger de ce différend. » Le Roi fut saigné, et sur cette diversité d'avis, la Reine dit qu'il fallait envoyer quérir Guénaud à Paris. Quelques jours après, le Roi demanda lui-même le médecin d'Abbeville ; on le retourna quérir, il continua de traiter le Roi avec les autres. On l'a saigné neuf fois en tout. Il eut une mauvaise nuit le 13 et le 14 juillet. On tient pourtant qu'il sortira de Calais lundi prochain 22 juillet.

Il y en a qui disent ici que le Roi n'est pas encore bien et qu'il n'est pas exempt de fièvre ; mais soit qu'il l'ait ou non, j'ai toujours cru qu'il en guérirait, et l'ai voulu gager contre plusieurs personnes. Le Roi est un prince bien fait, grand et fort, qui n'a pas encore vingt ans, qui ne boit presque pas de vin, qui n'est point débauché, qui n'a nulle partie gâtée ni intéressée dans le corps. Sa maladie n'a été qu'un excès de chaleur d'avoir monté à cheval et d'avoir eu longtemps le soleil sur la tête, qui est selon le témoignage de Galien, une des plus puissantes causes externes des maladies ; joint qu'il y a du mauvais air et de la puanteur en ces quartiers maritimes où est l'armée. C'a été une fièvre continue putride, qui avait besoin seulement de la saignée et d'une diète rafraîchissante, avec de légers purgatifs, sans aucun besoin de vin émétique, comme ils publient qu'on lui a donné. S'il en a pris, apparemment ils ne lui en auront pas donné plus d'une once dissoute dans quelque infusion de séné. Et ce que notre maître Guénaud a fait mettre dans la *Gazette* par son bon ami Renaudot n'a été que pour tâcher de canoniser ce poison, que les charlatans appellent un remède précieux et qu'on pourrait plus véritablement nommer pernicieux.

On dit que le Roi souhaite fort qu'on le porte à Compiègne, puisque l'air de Calais n'est point bon.

On continue ici les prières et les processions pour sa santé, et je suis ravi de voir la dévotion du peuple pour sa convalescence. Car enfin il ne m'importe guère de quels remèdes on se sera servi, corporels ou spirituels, pourvu qu'il guérisse. C'est un prince digne d'être aimé de ceux-mêmes à qui il n'a jamais fait de bien, qui a de grandes parties et sur les inclinations duquel la France peut fonder un repos que les deux cardinaux, de Richelieu et Mazarin, lui ont ôté. Je me sens pour lui une inclination violente, au-delà de ce que les Français ont d'ordinaire pour leur prince.

÷ Dans une lettre au même André Falconet datée du 24 septembre, Gui Patin écrira [III, 88-90] :

Nous avons appris ici de ceux qui y étaient l'histoire du vin émétique de Calais. Le Roi ayant été purgé, on lui prépara trois doses d'apozèmes purgatifs, qui étaient chacun de cinq onces d'eau de casse, et l'infusion de deux dragmes de séné. Le Cardinal demanda si l'on n'y mettait rien d'extraordinaire. Esprit, médecin de M. le duc d'Anjou, dit que l'on y pouvait ajouter quelque once de vin émétique ; voyez la belle politique de notre siècle ! le médecin du prochain [= plus proche] héritier de la couronne, et successeur immédiat, *adhibetur in consilium pro rege, et venenatum stibium audet præscribere*. S'il en eût été cru et que le Roi fût mort, son maître eût été roi et lui premier médecin du roi. *Non sic erat in principio* : autrefois on n'appelait

jamais chez le roi malade les médecins des princes du sang, pour des raisons politiques très fortes, mais aujourd'hui tout est inversé. Guénaud qu'il n'y en fallait donc guère mettre ; Yvelin proposa deux dragmes de tablettes *de citro*, alléguant qu'elles n'avaient pas tant de chaleur que le vin émétique. Guénaud répondit que la chaleur du vin émétique n'était point à craindre, vu que l'on en mettait peu. Là-dessus, Mazarin dit qu'il fallait donc prendre du vin émétique, dont on mit une once dans les trois prises. Le Roi en prit une, sauf à lui donner les autres quand il serait temps. Au bout de deux heures, le remède passa et le Roi fut ce jour-là à la selle vingt-deux fois, dont il fut fort las. Le soir, la fièvre redoubla plus fort, la nuit suivante fut fort mauvaise, il fallut le saigner de grand matin, non sans regret d'avoir donné du vin émétique ; car s'il en fût arrivé pis, ils n'eussent pas manqué d'en être maltraités. Le Roi fut encore saigné deux autres fois, et puis il fallut le repurger, ce que l'on fit avec deux dragmes de séné et de casse délayée, et une once de sirop de chicorée composé de rhubarbe, et il se porta mieux ensuite. Si bien que ce n'est pas la peine de dire que le vin émétique a sauvé le Roi, vu qu'il en a pris si peu qu'il ne se peut moins ; et même le Roi ne voulut point prendre l'autre remède, qu'ils ne lui jurassent qu'il n'y avait point de vin émétique, tant il le haïssait encore.

Ce qui a sauvé le Roi a été son innocence, son âge fort et robuste, neuf bonnes saignées et les prières des gens de bien comme nous, et surtout des courtisans et officiers, qui eussent été fort affligés de sa mort, particulièrement le cardinal Mazarin.

Le Roi d'une part et la Reine de l'autre voulaient faire chasser Vallot, et l'eussent fait, mais le Mazarin l'a retenu. Guénaud est ici assez mal content de ce peu qu'on lui a envoyé pour le voyage qu'il a fait à Calais en la maladie du Roi, et a dit que si une autre fois on le mandait pour aller si loin, qu'il le refuserait. Le tiers d'une once de vin émétique n'a donc servi qu'à faire babiller le gazetier, suivant sa coutume.

Dim 21 juillet 1658

Lun 22 juillet 1658

- Louis XIV quitte Calais, « couché dans un lit entre deux draps faits exprès, dans un carrosse » [Monglat, *Mémoires*, 322] pour gagner Compiègne par étapes : Boulogne (le 23), Abbeville (le 24), Amiens (le 25), Montdidier (le 27), Mouchy (le 28) et Compiègne (le 29).

Mar 23 juillet 1658

- Ce jour-là est achevé d'imprimer, pour le compte de Pierre Lamy, *Le Premier Tome des comédies de Plaute, avec des remarques en latin et en français... par M. D. M. A. D. V.* [Michel de Marolles, abbé de Villeloin].

- ÷ Le privilège, signé Pucelle, a été donné le 9 mars précédent au libraire pour une durée de dix ans.

- ÷ Le livre est dédié au Roi en une épître qui ne manque pas de lucidité :

Il n'y a que de Votre Majesté seule de qui nous ne saurions avoir sujet de nous plaindre, quand les épîtres liminaires de nos livres qui lui sont dédiés ne lui sont ni lues ni présentées, pource que le temps ne s'en offre presque jamais à propos. Aussi, quelques belles qu'elles pussent être, faut-il avouer qu'il n'y en a point qui en fussent dignes, et Votre Majesté est trop élevée pour s'abaisser à si peu de choses. Nous ne les faisons que pour enrichir nos ouvrages de ce que nous pouvons nous imaginer de plus vénérable et de plus précieux, et il est certain, Sire, que notre petite gloire y a plus de part que la vôtre sublime, à laquelle nous ne pouvons rien contribuer, quoique nos souhaits n'aient point de bornes pour son étendue ni pour sa durée ; de sorte que nous la porterions jusqu'au ciel et nous l'étendrions jusqu'à la fin des siècles, si nous en avons le pouvoir. Faites donc toujours de grandes choses, Sire, et que Votre Majesté trouve bon que nous en écrivions de petites. S'il y en avait de ce nombre-là qui pussent lui plaire, je serais ravi que cette traduction assez exacte des comédies de Plaute lui fût agréable et que, comme elle est la première qu'on en ait faite jusqu'ici, il y parût aussi quelque chose de cet air galant et nouveau que votre cour, la plus belle et la plus civile qui soit sur la terre, reçoit d'ordinaire avec un accueil si gracieux. [...]

- ÷ La préface :

J'ai composé cette traduction à mesure que la presse roulait pour en faire l'édition, et il est certain que de vingt comédies de Plaute que je devais expliquer, je n'en avais que quatre devant moi quand le libraire en entreprit les frais, sur la bonne opinion qu'il conçut que, pourvu que j'eusse de la santé, je ne lui laisserais pas manquer de copie. Il est vrai qu'il ne s'est pas trompé en cela, et quand j'eusse employé plus de temps que je n'ai fait à la composition de cet ouvrage, il n'en serait peut-être guère meilleur, pource que d'ailleurs je n'y ai rien négligé. Il se trouve

quelquefois des gens qui peuvent faire en dix mois ce que d'autres, fort habiles, ne voudraient peut-être pas entreprendre en dix ans. Je le dirai donc franchement, sans en prétendre de la gloire, que je n'ai point mis plus de huit ou dix jours à chaque comédie, et qu'il y en a même quelques-unes que j'ai rendues en moins de temps. Ce n'est pas qu'il n'y eût des passages difficiles qui me pouvaient arrêter, mais les ayant prévus auparavant, par une lecture assez étudiée, je m'y suis préparé de telle sorte qu'ils ne m'ont point fait perdre de temps. J'aurais grand regret, s'il m'y en eût fallu employer davantage, et peut-être que je ne m'y serais pas appliqué, si d'autres ne m'en avaient donné l'exemple pour trois comédies de Térence, qui sont dans l'estime générale. Mais je ne veux pas nier aussi que je m'y suis trouvé principalement ému par la sollicitation d'un fort bel esprit [*dans la marge* : Mons. de Furetière] qui s'est fait connaître avec estime par sa belle manière d'écrire, en prose et en vers, et dont les satires en l'un et l'autre style que nous avons lues depuis peu avec beaucoup de satisfaction, ont des traits vifs et perçants contre les vices du siècle, où toutefois les coups sont si bien ménagés que plusieurs qui s'en sont trouvés atteints ne sauraient s'en plaindre justement. Il m'a donc engagé autant que personne du monde à traduire cet auteur dont il m'avait ouï parler souvent avec estime ; et certes, il ne lui a pas été fort malaisé de me persuader d'en entreprendre le labeur agréable, où j'avais déjà de moi-même assez de disposition, si les difficultés d'y réussir ne m'en eussent éloigné la pensée, pour la dignité de notre langue, qui s'abaisse malaisément aux petites choses en conservant sa beauté et sa pureté. Je voudrais que quelqu'un en fit autant des poèmes dramatiques des Grecs qui restent ; et certes, s'ils étaient touchés d'une bonne main, je ne doute point que celui qui s'y voudrait appliquer, avec la connaissance parfaite de l'une et l'autre langues, n'en eût une grande satisfaction et n'en recueillît beaucoup plus de gloire que je n'oserais m'en promettre de ce labeur.

÷ Dix ans plus tard, le 13 janvier 1668, Molière créera une adaptation en vers libre de *l'Amphitryon*, première pièce du premier volume de Marolles.

Mer 24 juillet 1658

Jeu 25 juillet 1658

- Fête de saint Jacques.

Ven 26 juillet 1658

- Dans sa Lettre du lendemain, Loret écrira, v. 85-232 :

Hier, la cité de Paris,
 Qu'à présent d'amour je chéris,
 Fit mille liesses paraître
 En faveur du Roi notre maître.
 Pour le retour de sa santé
 Le *Te Deum* y fut chanté,
 Où tous les corps considérables
 Et tous les gens les plus notables,
 Accourus des seize quartiers
 Assistèrent très volontiers.
 Vers le soir, les Messieurs de Ville,
 Dépensant d'écus plus de mille,
 Tout vis-à-vis de leur Hôtel
 Firent faire un feu, qui fut tel
 Que la région éthérée
 En devint des mieux éclairée ;
 Et, bref, pour les même raisons,
 Plus de cent illustres maisons,
 En allumèrent de si rares,
 Au son de diverses fanfares,
 Que de longtemps on n'a vu l'air
 De tant de feux étinceler.
 [...]
 On vit plus de douze cents tables
 Couvertes de vins délectables,
 Où plusieurs se réjouissaient,
 Conviant tous ceux qui passaient
 De participer sans scrupules
 À leurs délicieux crapules
 Et de rendre les verres nets.
 On oyait flûtes et cornets,
 Maint violon, mainte musette,
 Et dans chaque rue ou ruelle

Les serpenteaux faisaient crac-crac.
 Même le brave Ribérac,
 Qui montre si bien aux fillettes
 À danser avec castagnettes,
 Quoiqu'Espagnol de nation,
 Par un excès d'affection
 Buvant à droit, buvant à gauche,
 Mit tout son quartier en débauche.
 La joie en tous lieux paraissant,
 À tout moment allait croissant ;
 Ce n'étaient partout que bombances,
 Ce n'étaient que feux et que danses,
 Que jeux, que chansons et que ris,
 Et l'on compta lors dans Paris
 (Contenant des lueurs internes)
 Plus de sept cent mille lanternes.
 [...]
 Or, ayant d'un pinceau lyrique
 Dépeint l'allégresse publique,
 Je veux faire ici mention
 D'une mienne exultation
 Qu'il faut aussi que je publie,
 Car il est bien fou qui s'oublie.
 Le même soir, vers la minuit,
 Ayant pris mon bonnet de nuit,
 J'entendis heurter à ma porte
 D'une assez agréable sorte.
 Je l'ouvris au même moment.
 Lors entrèrent soudainement
 Douze que filles, que fillettes,
 Fort aimables et fort discrètes,
 Avec un éclat plus qu'humain,
 Chacune ayant bougie en main ;
 Puis de femmes, sans rien rabattre,
 [...].

- Dans une lettre adressée à Charles Spon et datée de ce jour, Gui Patin écrit [II, 412] :
 Il y a bien des dupes pris à la cour, où plusieurs seigneurs et dames, pensant que le Roi mourrait, s'étaient déjà mêlés de faire des compliments au roi futur M. le duc d'Anjou, de lui donner des conseils, et entre autres, dès que le Roi serait mort, de faire arrêter le cardinal Mazarin, de l'ôter des affaires et de lui faire rendre gorge. Une dame de quarante ans, nommée Madame de Fiennes, qui était de ce conseil, avait reçu douze mille livres pour lui dire ce qui se brassait là contre lui, et ne s'est pas acquittée de sa promesse ; c'est pourquoi l'on dit qu'elle est disgraciée. Les autres auront leur tour ; entre autres y sont nommés MM. le maréchal de Villeroi, M. le duc de Créqui, M. le duc de Roquelaure et plusieurs autres.

Sam 27 juillet 1658

- Ce jour-là, il fait, selon Loret, un « temps où maint corps nu se baigne ». Après avoir longuement décrit les réjouissances liées à la guérison du Roi, il ajoute cette apostille :

Dans ma dernière, un peu gaillarde,
 J'oubliai, comme par mégarde,
 Que Monsieur l'abbé Révérend,
 De mérite assez apparent,
 Quand du Roi le péril extrême
 Rendait toute la France blême,
 De tout son cœur compatissant
 À son mal cruel et pressant,
 Fit pour lui prières publiques,
 Fort pieuses et catholiques,
 Et qu'on doit beaucoup estimer ;
 Puis, les ayant fait imprimer,
 Poussé d'un instinct débonnaire
 M'en fit présent d'un exemplaire
 Pour m'obliger et m'honorer.
 Dieu l'en veuille rémunérer.

÷ L'abbé Jean Révérend est aumônier et prédicateur ordinaire de Philippe d'Anjou, frère du Roi. Le livre qu'il offre, un in-quarto imprimé par A. Lesselin, s'intitule *Les Prières publiques de l'Église, pour la guérison du Roi très chrétien son fils aîné. Et les vœux*

particuliers de la France, pour la conservation de ce grand monarque. Par le sieur Reverend.
[bibliothèque municipale d'Amiens, TH 7842 C].

÷ En 1655, il a fait paraître chez André Soubron, libraire ordinaire de la Reine, *L'École des princes, ou les Dits notables de Monsieur, dans lesquels tous les grands pourront apprendre ce qu'ils doivent à Dieu, au Roi, à eux-mêmes et à ceux qui leur sont soumis.*

÷ Ses liens avec François de La Mothe Le Vayer le fils, qui sera (ou est déjà) lui aussi aumônier de Monsieur.

Dim 28 juillet 1658

- Sainte Anne.

Lun 29 juillet 1658

• La cour arrive à Compiègne, où elle séjournera jusqu'au 11 août. Dans sa Lettre du 3, Loret écrira, v. 246-276 :

Tous les plus grands de cette ville [Paris]
(Et j'en compte plus de trois mille)
Vont à Compiègne tour à tour
Visiter Louis et sa cour
Et lui témoigner leur tendresse,
Leur amour et leur allégresse
Sur le sujet de sa santé ;
Et c'est la pure vérité,
Que de Paris audit Compiègne,
Quelque ardeur de l'air que l'on craigne,
On ne voit par monts et par vaux
Que carrosses à six chevaux,
Que princes, que ducs, que duchesses,
Que marquis, comtes et comtesses,
Qu'ambassadeurs, que résidents,
Que magistrats, que présidents,
Outre plusieurs de moindre étage ;
Et moi qui vous tiens ce langage,
Hélas ! que j'irais volontiers,
Sur des chevaux de coquetiers,
En coche ou quelque autre voiture,
N'était ma chienne d'écriture
Qui me tient à Paris cloué.
Le bon Dieu de tout soit loué,
Ce bon Dieu qui les cœurs pénètre
Sait et voit bien que sans la Lettre
Qu'il me faut nécessairement
Rimer hebdomadairement,
J'entreprendrais de grand courage
Bientôt un si juste voyage
Pour voir cet aimable Louis,
M'en dût-il coûter dix louis.

÷ Ce même jour, Gui Patin écrit à Charles Spon [la lettre sera expédiée le 13 août ; II, 414] :

Le Roi est à Compiègne. On a chassé une certaine Madame de Fienne, laquelle trompait le cardinal Mazarin et jouait les deux vers Monsieur le duc d'Anjou. On dit qu'il y en a plusieurs autres qui auront leur tour, et que c'est Madame la princesse Palatine, sœur de la reine de Pologne, qui a tout su dudit petit duc et l'a révélé au cardinal Mazarin et à la Reine, moyennant l'argent qu'on lui avait donné pour cela. On dit qu'il avait promis, selon le conseil qui lui était suggéré, qu'en cas que le Roi son frère mourût, aussitôt il se retirerait de Calais à Boulogne, qu'il lai[sse]rait la Reine sa mère et qu'il ferait arrêter le Mazarin en le dépouillant premièrement et lui ôtant tout ce qu'il a amassé avec tant de soin depuis tant d'années, et *quæ parasti cujus erunt ?*

÷ Dans ses *Mémoires*, Mlle de Montpensier écrira :

Comme la santé du roi fut en état de le pouvoir mettre en chemin, on l'ôta de Calais, où l'air était mauvais ; il partit [le 22] couché dans un carrosse. M. le duc d'Elbœuf et le maréchal d'Aumont étaient assez mal il y avait quelque temps. M. d'Elbœuf avait pris les intérêts de quelques gentilshommes du Boulonnais qui étaient brouillés avec le maréchal d'Aumont. On les avait en quelque façon raccommo­dés : ils se voyoient ; mais par la suite on verra aisément que ce raccommo­dement n'était pas véritable. En arrivant à Boulogne [le 23], on avait marqué un logis pour M. de Villequier préférablement à tout autre, parce que le roi était dans le sien, et que c'est l'ordre [d'en user ainsi]. M. d'Elbœuf le voulut

prendre comme gouverneur de la province ; l'autre le disputa, et l'affaire ne passa pas plus avant pour ce jour-là. Le lendemain, M. d'Elbœuf l'attaqua à la campagne, pas fort éloigné d'où était le roi, étant à la tête de quelques troupes qui escortaient Sa Majesté. Comme Villequier n'était pas le plus fort, ils ne se battirent point ; on le sut. La chose n'étant pas secrète, on les empêcha de se battre, et on commanda à Villequier de s'en retourner à son gouvernement, et le roi ordonna à M. d'Elbœuf de s'en aller à Paris. Il lui fit donner un enseigne de ses gardes, pour le garder jusqu'à ce que l'on eût accommodé l'affaire.

Le roi séjourna quelque temps à Compiègne. Je l'envoyai visiter de Forges...
[Voir la suite au 3 août.]

÷ Voir au 10 août.

Mar 30 juillet 1658

Mer 31 juillet 1658

Jeu 1 août 1658

• Ce jour-là, à Montauban, Sébastien Daubuz, pasteur et professeur de philosophie à l'Académie protestante, abjure solennellement sa foi protestante en présence d'une foule considérable. La *Gazette* du 24 août rapportera :

De Montauban, le 13 août 1658.

Le premier de ce mois, le sieur Sabatier Dambus (sic), l'un des plus fameux ministres de la province, et professeur depuis huit ans en l'Académie de cette ville, fit solennellement abjuration entre les mains de notre évêque [Pierre de Bertier], dans l'église et au pied de la chaire épiscopale, en présence du prince de Conti, des évêques de Comminges et de Couserans, du duc d'Arpajon, du marquis de Saint-Luc, et de plus de dix mille personnes, avec autant de confusion pour l'hérésie que d'édification pour les catholiques, s'étant porté à cette conversion nonobstant les avantages assez considérables qu'il tirait de ladite académie et de son ministère.

÷ Il y a là également Henry Le Bret, bras droit de Pierre de Bertier, qui a été le plus proche ami de Cyrano de Bergerac jusqu'à la mort de celui-ci en juillet 1655 ; en mars 1657, il a préfacé ses *États et empires de la Lune*. Dans son *Récit de ce qu'a été et de ce qu'est présentement Montauban* (Montauban, 1701), il écrira, p. 21-24 :

De cette violence ils passèrent à une autre en toutes manières beaucoup plus outrageante, puisqu'elle regarde la personne du très grand et très pieux Armand de Bourbon, prince de Conti, alors gouverneur de Guyenne. J'étais allé le saluer à Bordeaux, et lui rendre compte de ce qui se passait à Montauban, où étant venu quelques semaines après, il édifia tout le monde par sa piété. Mais sa présence n'inspira pas plus de retenue aux proposants. Car comme ce prince suivait souvent le Saint-Sacrement que l'on portait aux malades, ces insolents affectaient de se trouver sur son passage et d'y faire cent éclats de rire ; jusque-là qu'un jour, un d'entre eux entra dans l'église et se mit, le chapeau sur la tête, à côté de ce prince, lors qu'on remettait le Saint-Sacrement dans le tabernacle. De sorte que ce prince lui ayant commandé d'ôter son chapeau et de se mettre à genoux, cet impudent le fut à ce point que de se mettre à rire de toute sa force, et par là obligea ce prince à le faire mettre en prison. Mais il l'en laissa sortir le soir, à la sollicitation du Consistoire, qui n'en fut pas toutefois plus respectueux.

Car ce prince s'étant trouvé le lendemain à l'abjuration que fit Sébastien Daubuz, ministre et professeur en philosophie dans le Collège de la Réforme, les autres ministres, qui avaient découvert son dessein, firent ce qu'ils purent pour l'obliger à changer de sentiment, jusqu'à l'avoir tenu longtemps enfermé dans Montauban et à Tournon. Mais enfin s'étant échappé et retiré dans l'évêché avec son fils âgé d'environ huit ans, le Consistoire suscita les proposants, qui y entrèrent pendant que ce prince y dînait avec ce qu'il y avait de plus considérable dans la province, enlevèrent cet enfant ; et même, ce prince le leur ayant demandé, ils l'amusèrent pendant trois jours, le lui promirent à midi, et puis le soir, et enfin lui dirent qu'il s'était échappé sans qu'on sût ce qu'il était devenu. C'était pousser l'insolence à son comble et donner lieu à ce prince de réfléchir à la manière dont ils devaient en user à notre égard, puisqu'ils gardaient si peu de mesure au sien. De sorte qu'il fut obligé d'user de représailles et de me laisser pour cela quatre de ses gardes, entre les mains desquels je trouvai moyen de faire tomber Arnaud Brassard, un de leurs consuls, que ces gardes emmenèrent à Saint-Jory, où le prince était allé coucher. À cette nouvelle, la ville s'émut, le Consistoire jeta feu et flamme. Je ne devais pas vivre vingt-quatre heures ; mais comme, par le grâce de Dieu, je les ai toujours plaints beaucoup plus que je ne les ai appréhendés, je leur fis dire que l'unique moyen de ravoir leur consul était de rendre l'enfant. De sorte qu'après diverses assemblées du Consistoire, ils prirent ce parti ; l'enfant fut rendu et le consul mis en liberté.

÷ Il est probable que c'est de ce jour-là qu'il faut dater la Harangue faite à l'entrée de Son Altesse Sérénissime le prince de Conti dans Montauban, par Monseigneur l'évêque de cette ville, étant à la porte de son église, à la tête de son clergé [6 pages in-quarto, s.l. n.d.].

÷ C'est alors, écrit le chanoine Perrin de Grandpré, contemporain des événements [Histoire de la ville de Montauban, manuscrit des archives de Tarn-et-Garonne, n° 3, p. 360], qu'on songea « à la translation de la Cour des Aides de Cahors dans (la) ville pour y augmenter le nombre des catholiques ».

÷ Pour une étude des liens entre le prince de Conti, l'évêque de Montauban, Henry Le Bret et la Compagnie du Saint-Sacrement, voir L. Carey Rosett, « À la recherche de la Compagnie du Saint-Sacrement à Montauban », Revue d'histoire de l'Église de France, t. XL, n° 134, janvier-juin 1954, p. 206-228.

- Le même jour, selon les *Annales de la Compagnie du Saint-Sacrement* [179], on eut avis que le Parlement de Bordeaux avait donné arrêt contre cette Compagnie et lui avait fait défense de s'assembler.

÷ Voir au 16 juillet.

- Le même jour également est achevé d'imprimer *Clélie*, roman de Madeleine de Scudéry.

Ven 2 août 1658

- Dans une lettre expédiée le 13 à Charles Spon, Gui Patin écrit [II, 415] :

Le 1^{er} août a été condamné à la Tournelle un notaire de Paris, nommé Crespin, d'être pendu et étranglé avec deux écriteaux devant et derrière, *Notaire faussaire*. Il est convaincu d'avoir fait douze faux contrats ; il demeurait dans la rue Saint-Denis, près des Saints-Innocents. La plupart des gens d'affaires se plaignent fort ici de l'avarice des notaires. Ses parents galopent à Compiègne pour tâcher d'obtenir son pardon, à quoi il y a grande apparence qu'ils ne gagneront rien : il se fait trop de faussetés, il faut en faire exemple. [...]

Enfin le notaire Crespin a été pendu et étranglé en belle compagnie, le 2 août à la Grève. Il a été mené du Châtelet à Notre-Dame dans un tombereau, *assessore carnifce*, bien lié et garrotté, où il a fait amende honorable, et de là il a été mené à la Grève, *ubi pendens in ligno maledicto, animam deposuit circa octavam serotinam*. C'était un méchant fripon fort vicieux et rudement débauché.

Sam 3 août 1658

Dim 4 août 1658

- Gui Patin écrit à Charles Spon [lettre à Charles Spon expédiée le 13 ; II, 416] :

Le 4 août, M. d'Elbeuf, gouverneur de Montreuil, et M. de Villequier, fils du maréchal d'Aumont, gouverneur de Boulogne, se rencontrèrent devant l'hôtel de Guise et se battirent à coups d'épée ; ils sont tous deux blessés, mais pas un n'en mourra.

÷ Suite de l'extrait des *Mémoires* de Mlle de Montpensier cité au 29 juillet :

On me manda de Paris que l'affaire de MM. d'Elbeuf et de Villequier faisait du bruit ; que Villequier avait attaqué M. d'Elbeuf dans la rue ; que Salins, qui était l'enseigne des gardes du roi qui le gardait, ayant voulu représenter à Villequier qu'il ne le devait pas attaquer en sa présence, lui qui devait donner l'exemple pour faire respecter les personnes qui étaient commises de la part du roi pour empêcher les gens de se battre²², Villequier s'en était moqué ; qu'il [Salins] avait été contraint de mettre l'épée à la main et avait été un peu blessé ; que MM. d'Elbeuf et Villequier s'étaient battus ; que sur la fin on les avait séparés. M. d'Elbeuf fit informer de ce procédé, le traitant comme un assassinat et non comme un combat, parce que Villequier avait quatre ou cinq hommes à cheval avec lui ; mais ils ne mirent point pied à terre, et n'étaient là que pour sa sûreté de crainte d'être pris.

Cette affaire fit beaucoup de bruit à la cour, où les amis de part et d'autre prirent parti. La cour parut d'abord fort aigrie contre Villequier. Le roi commanda au parlement d'en prendre connaissance ; de sorte que Villequier fut condamné et contraint de s'en aller un tour en Hollande. Madame la comtesse de Soissons prit fort ses intérêts auprès du roi, pendant la maladie duquel elle ne fit que jouer à son ordinaire, et ne témoigna point le regret qu'elle aurait dû avoir, vu l'amitié qu'il faisait paraître pour elle. J'ai ouï dire qu'un jour la reine lui dit : « Toutes les fois que je vous vois, j'ai envie de pleurer, et vous me faites songer à ma douleur. » Elle ne répondit rien du tout, et se tourna et demanda à ceux qui étaient auprès d'elle :

22. Villequier était un des capitaines des gardes du roi.

« Qu'est-ce que la reine dit ? » C'était avoir une grande attention pour ce que disait la reine, et elle faisait bien paraître par là le peu de sentiment qu'elle avait de l'extrémité du roi. Mademoiselle de Mancini [Marie], à qui il ne parlait que comme à la nièce de M. le cardinal et d'une manière fort indifférente, se tuait de pleurer ; et même cela donna occasion de dire qu'elle l'aimait passionnément.

÷ Sur toute cette affaire, voir Ravaissou, *Archives de la Bastille*, I, p. 93-98. Ces pages contiennent en particulier le récit détaillé de cette journée par le marquis de Villequier.

Lun 5 août 1658

Mar 6 août 1658

• Après avoir parcouru son gouvernement de Guyenne, le prince de Conti fait son entrée à Toulouse.

÷ Réception par les capitouls aux portes de la ville, arcs de triomphe, revues de troupes, harangues de Messieurs de l'Université et du présidial. Le prince est logé chez le président de Ciron, frère de l'abbé. Voir l'*Histoire générale du Languedoc*, XIII, 366 et suivantes, et madame de Mondonville, *Mémoires*, f^o 427r^o.

÷ Dans sa Lettre du 24, Loret écrira [v. 143-162] :

Monsieur le prince de Conti,
Que chacun sait être assorti
D'une âme aussi judicieuse,
Aussi belle, aussi précieuse,
Dont un prince très estimé
Puisse être jamais animé,
Faisant l'autre jour son entrée
Dans Toulouse, noble contrée,
Y fut avec contentement
Accueilli si triomphalement (sic)
Par des bourgeois, plus de dix mille,
Que de longtemps icelle ville
Ni ses capitoux renommés
N'avaient vu tant d'hommes armés.
Il fut escorté de la presse
D'une fort pimpante noblesse
Dont il reçut tous les honneurs
Qu'on peut rendre aux plus grands seigneurs,
Si évident que ce cher prince
Est fort estimé de la province²³.

Mer 7 août 1658

• La *Gazette* du 10 reproduira une dépêche de Rouen datée du 7 : « Le *Te Deum* a été chanté dans notre cathédrale [...]. »

÷ Ce même jour, Mazarin écrit de Calais à Anne d'Autriche, qui se trouve à Compiègne avec ses fils et toute la cour [*Lettres*, VIII, 560] :

J'attends avec impatience que le *Confident* [Louis XIV] soit parti pour Paris et pour Fontainebleau ; car je suis assuré qu'il s'y divertira, et la *Confidente* [Anne d'Autriche] aussi, plus qu'en pas un lieu. L'on m'a encore saigné ce matin, et je me porte mieux, et pourvu que ceci aille bien, j'espère de me rendre bientôt auprès de l'un et l'autre *Confidents*.

Je me figure que vous n'aurez pas de peine dans votre passage de Paris, car tous les dévots et dévotes vous aborderont, et chacun prétendra d'avoir toute la part dans la guérison du Roi ; mais vous en jugerez bien et ne donnerez à chacun que ce qui lui appartient légitimement. Mon inclination et mes obligations me portent à songer continuellement à vous et au *Confident*, et je trouve que si je sers avec quelque succès, rien n'y contribuera tant que cela. Car j'avoue que je ne saurais songer à chose qui me pût être plus agréable.

Je suis très humble serviteur de Monsieur, lequel je suis persuadé qu'il a toujours eu beaucoup de bonté pour moi, nonobstant toutes les folies qu'on écrit de Paris au contraire. ****

÷ Ce même jour également, Colbert écrit à Mazarin [*Lettres, instructions et mémoires*, Paris, 1861, p. 306-307] :

[...] J'ai envoyé deux fois consécutives des fruits de Vincennes au Roi et à la Reine. Nous y avons un veau qui a trois mois passé et qui diminuera plus qu'il n'augmentera à l'avenir, et nous en avons un autre qui sera bon dans quinze jours

23. Ce dernier vers a neuf pieds !

ou trois semaines. Si Votre Éminence l'estimait à propos, on pourrait envoyer le premier à Compiègne et garde l'autre pour le retour de Votre Éminence...

÷ La réponse Mazarin se lit dans la marge de la lettre :

Vous avez toujours oublié Monsieur, et cependant je vous en ai écrit plusieurs fois. Vous lui pourriez faire présent du veau de ma part, le priant d'en faire part à Leurs Majestés ; et peut-être sera-t-il plus à propos de le lui apporter mort et bien accommodé entre deux draps.

÷ Le même jour, Hippolyte-Jules Pilet de La Ménardière, lecteur du Roi, écrit à France, un de ses amis [archives des Affaires étrangères. Mémoires et documents 905, f^{os} 347-348] :

J'obéis, Monsieur, avec joie à l'ordre que l'on m'a donné de votre part de vous informer de ce qui se passera en notre cour durant votre absence. J'aurai l'honneur de vous dire d'abord que la santé du Roi est tellement rétablie que hier au soir il donna la collation aux dames dans la forêt, et que Sa Ma^{te} y dansa avec elles tout comme en un autre temps. On avait commencé il y a deux jours à le baigner, et Mr Vallot avait dessein de finir par cet agréable remède tous ceux qu'il voulait donner au Roi le reste de cette semaine, pour confirmer pleinement sa guérison ; mais Sa Ma^{te} s'étant un peu affaiblie dans le premier bain, on n'a pas trouvé à propos de continuer, de sorte que le Roi est présentement en sa liberté entière pour la médecine, qui même ne l'observe presque plus sur son manger (sic), qu'il règle lui-même fort sagement. Il était plus de minuit quand il s'est couché, et par là, Monsieur, vous jugerez bien que le voilà remis dans son naturel. Comme il a un extrême soin de sa coiffure et qu'il fait accommoder tous les matins ses perruques devant lui, Sa Ma^{te} est au lit fort tard ; mais ce n'est pas inutilement, puisque j'ai l'honneur de l'y entretenir ordinairement de lectures, qui ont été diversifiées tous les jours selon ses goûts différents. Hier il commença à se faire lire le Siège de Valence²⁴, auquel il semble avoir pris assez de plaisir. Jusqu'ici vous savez que Sa Ma^{te} n'avait pas témoigné tant d'inclination pour cette sorte d'exercice. La Reine s'est réjouie avec lui de cet agréable changement, et si vous étiez présentement à la cour, je suis assuré que, joignant votre adresse ordinaire pour le bien de Sa Ma^{te} à ce commencement de goût qui semble lui venir pour les belles-lettres, on pourrait le confirmer fort utilement pour sa gloire dans cette nouvelle inclination. Le Roi perd assurément beaucoup de ce que vous n'êtes pas dans cette conjoncture auprès de lui ; mais vous y perdez aussi vous- // même, qui avez tant de passion de voir son esprit s'éclairer de plus en plus, et qui auriez maintenant de si belles occasions d'y contribuer par votre zèle et par cette accortise extraordinaire avec laquelle vous savez faire réussir mieux qu'homme de France les desseins que vous formez toujours pour le bien et pour l'utilité de ceux qui sont l'objet de vos offices à la cour. Je suis assuré que je ne vous en puis rien apprendre de plus agréable que cet article de nos lectures. Plusieurs disent que nous profitons en cette rencontre de l'absence de quelques-uns qui ne se plairont pas à ce changement et feront finir le plus tôt qu'il leur sera possible par leur retour un exercice qu'ils veulent seuls donner au Roi, sans la participation de nul autre²⁵. Mais il faut laisser dire les gens et faire son devoir ; quand il n'aurait aucune suite, c'est toujours un grand sujet de satisfaction pour une personne bien née de pouvoir dire qu'au moins une fois en sa vie on a inspiré à un si grand roi un sentiment digne de lui, et que l'on a tâché de contribuer, selon le peu de talent que l'on a eu, aux lumières d'un esprit qui doit conduire tous les autres. La cour observe ce que j'ai l'honneur de vous apprendre de ces légers changements ; on en a écrit à S.E., et tous les gens de bien souhaitent fort que nulles jalousies ne les viennent interrompre, comme il y a lieu de le craindre. Mr Desmarais nous a fourni quelques matières de lectures et a quelquefois fait sa cour avec grande satisfaction. Vous avez sans doute oui parler avec beaucoup de passion du combat de Mr d'Elbeuf et du marquis de Villequier. D'abord il a fait ici beaucoup de bruit et on y a fulminé étrangement contre cette infraction de l'Édit, de laquelle le Roi a commandé qu'il soit informé fort soigneusement. Mais depuis deux jours l'affaire a changé de face en faveur du Marquis, qui a été très bien servi dans la chambre, et à qui je pense vous pouvoir dire avec quelque connaissance que le Roi donne l'absolution dans son cœur²⁶. Le Prince [d'Elbeuf] a trouvé d'amis, // la cour étant persuadée que Son E. penche de l'autre côté secrètement et que Mr le Procureur g^{al} [Fouquet] suit cette pente. Le marquis d'Alluye ayant voulu prendre le contrepied à la table de Mr de La Bazinière, en disant que l'action du marquis de Villequier était un assassinat, Mr le

24. De La Ménardière lui-même ; le texte ne sera imprimé qu'en 1662.

25. *Dans la marge* : Celui dont il veut parler n'a jamais eu de jalousie contre lui, mais il est vrai qu'il ne pouvait pas souffrir qu'il fût son compagnon et son camarade comme il le voulait être. Il y a un peu trop de différence entre l'un et l'autre en toute manière pour cela.

26. *Dans la marge* : Je n'ose dire mon sentiment là-dessus, de peur qu'il ne paraisse trop cruel. Aussi que V.E. en jugera mieux que personne du monde (sic).

comte de Soissons dit à d'Alluye (sic) que l'on voyait bien par ce discours qu'il ne s'était jamais battu, ce compliment n'a rien produit de mauvais²⁷ ; mais Mr de Vardes en fit un autre il y a trois jours à un maître des Eaux et forêts, nommé Castigny, beau-frère de Mr de Viantais, ensuite duquel il y a eu un appel que Mr de Vardes n'a pas voulu recevoir, par respect envers le Roi. J'oubliais à vous dire que Mr d'Elbeuf ayant parlé d'abord le plus mal du monde de l'action du marquis de Villequier, aussi bien que Mr de Guise depuis deux jours, ils avouent qu'il s'est fort bien battu et ne disent plus qu'il ait pris aucun avantage honteux.

Je vous garde pour la fin les nouvelles de la meilleure santé de S.E., qui est présentement à Calais moins malmené de sa goutte, et de la continuation du siège de Graveline, dont nous avons douté ici quelques jours depuis celui de votre départ. Les ennemis, ayant inondé tout le pays par le relâchement de leurs écluses, nous avaient mis hors d'état de rien avancer dans l'entreprise ; mais un ingénieur hollandais qui a été parmi eux ci-devant, a trouvé les moyens d'écouler les eaux, et présentement on travaille sans relâche, S.E. ne pouvant quitter si tôt cette contrée, tant à cause de son mal, qui est fort fâcheux et n'est pas encore fini, que parce que l'on craint que son absence ne donne lieu à quelque division des deux généraux, qui ne meurent pas d'amour l'un pour l'autre²⁸. Leur Ma^{tes} sont résolues de partir dimanche prochain pour Chantilly et de se rendre le lendemain à Paris ; on y passera huit jours, après lesquels le Roi m'a fait l'honneur de me dire²⁹ que la cour séjournera le reste de l'automne à Fontainebleau. Voilà, Monsieur, ce que je sais de nos affaires ; elles seraient infiniment plus agréables pour moi, et j'ose dire plus avantageuses pour notre maître, si vous étiez ici auprès de lui pour m'assister de vos conseils, en ces moments où il pourrait arriver que l'inclination qu'il témoigne nouvellement pour les belles choses se convertirait en une résolution formée de les aimer tout à fait et de s'acquérir par là autant de gloire que notre // François premier, que l'amour des lettres a rendu si fameux durant et après son siècle. Revenez donc bientôt, Monsieur, pour cultiver et faire croître ces bonnes pensées de notre maître, dont la personne et la réputation nous sont si chères. C'est, je vous le jure, principalement pour son intérêt que je vous souhaite ici avec passion, en vous suppliant très humblement de croire que rien ne se peut ajouter à la reconnaissance et à la fidélité avec lesquelles je suis plus qu'homme du monde votre très humble et très obéissant serviteur.

÷ La partie de cette lettre qui concerne l'affaire Elbeuf-Villequier est citée par Ravaisson dans ses *Archives de la Bastille*, II, p. 93, où le destinataire est nommé ; il s'agit de Guillaume Bautru, comte de Nogent.

Jeu 8 août 1658

Ven 9 août 1658

- Ce même jour, à Avignon, Nicolas Mignard achète, au nom de son frère Pierre, qui demeure à Paris, la terre et grange de Realpanier, près d'Avignon, au sieur Marc-Antoine de Laurens, cousin d'Esprit de Rémond, comte de Modène, ancien amant de Madeleine Béjart.

Sam 10 août 1658

- Ce jour-là, Mazarin écrit de Calais à Anne d'Autriche, qui est encore à Compiègne [*Lettres*, VIII, 571-572] :

Toutes les lettres de Compiègne portent que le Roi n'a pas été fâché de ce que M. de Villequier a fait [voir au 3 août], Sa Majesté étant bien aise que d'avoir de braves gens auprès d'elle. Cela fera assurément un très méchant effet ; car rien n'importe tant pour le soutien de l'autorité royale que d'être fort ferme à l'égard de ceux qui perdent le respect. Je prie donc le *Confident* de se bien comporter en cette affaire, et de témoigner qu'il est fort indigné de la manière dont on en a usé ; et sans cela les édits [contre les duels] vont à vau-l'eau, et son autorité dans le mépris.

÷ On trouve confirmation des soupçons de Mazarin dans une lettre de La Ménardière au comte de Nogent, citée au 7 août.

÷ Le rappel à l'ordre de Mazarin n'est sans doute pas pour rien dans la lettre par laquelle, le 4 septembre à Fontainebleau, Louis XIV exprimera son approbation au comte de Druy, auteur d'un traité sur *La Beauté de la Valeur et la Lâcheté du duel* ; lettre qui sera imprimée et insérée dans les volumes, achevés d'imprimer le 31 mai 1658.

27. *Dans la marge* : On m'a assuré qu'il n'y a rien de vrai dans cette histoire.

28. *Dans la marge* : Cela est fort imprudent, je ne veux pas dire mal intentionné.

29. *Dans la marge* : Cela est bien de la vanité du personnage !

Dim 11 août 1658

- La cour est à Chantilly.
 - ÷ Ce jour-là, Mazarin répond de Calais à une lettre qu'Anne d'Autriche lui a envoyée de Compiègne [*Lettres*, VIII, 575] :

Héron m'a rendu votre lettre, et je suis ravi de voir qu'on ne parle qu'on ne parle plus de maladie ni de convalescence ; car c'est à dire que le Roi se porte comme s'il n'avait jamais été malade. Vous croirez bien que je n'en ai pas moins de joie que vous, et c'est tout dire. Je me flatte que lorsque vous êtes en particulier avec le *Confident* [Louis XIV], je ne suis pas entièrement oublié ; mais je m'attendais que, comme je vous écris en commun, le *Confident* pourrait bien quelquefois vous soulager et prendre la peine de m'écrire un petit mot. On dit qu'il porte si bien la perruque, qu'il est si bien habillé et si galant, que je ne doute pas qu'étant d'ailleurs l'homme le mieux fait du royaume, les dames ne le courent à force, et j'approuve tout, pourvu qu'elles ne [le] fassent pas trop veiller.

Lun 12 août 1658

- La cour est de retour à Paris. La *Gazette* du 17 rapportera :

Le 12 du courant, Leurs Majestés, avec lesquelles étaient Monsieur et la plupart des seigneurs de la cour, arrivèrent, et c'est assez dire pour faire concevoir quelle fut l'allégresse d'une ville qui reçoit toujours son souverain avec de si beaux transports, et qui l'attendait à cette fois avec d'autant plus d'impatience qu'ayant donné des marques de la dernière douleur pour sa maladie, et des témoignages de la plus parfaite joie pour sa guérison, elle ne pouvait être contente qu'elle ne vît cet auguste prince pour achever de dissiper ses craintes et accomplir ses félicités. Jamais aussi la bouche de ses habitants ne s'ouvrit aux acclamations avec tant de tendresse et d'amour qu'en revoyant Sa Majesté, que le Ciel avait rendue à leurs vœux ; et jamais aussi elle ne put mieux juger de leur zèle et de leur affection que par les empresses extraordinaires qu'ils montrèrent en cette occasion, et qu'ils ont continuée (sic) depuis cet heureux retour.

 - ÷ Le même soir, Gui Patin écrit à André Falconet [III, 88] :

Le Roi est entré dans Paris en carrosse le lundi 12 août à six heures du soir par la porte Saint-Denis. Je l'ai vu moi-même, et j'ai crié Vive le Roi comme les autres. Il a assez bon visage.
 - ÷ Le soir, le vieux maréchal de L'Hospital, gouverneur de Paris, et sa seconde épouse, Françoise Mignot, donnent, dans leur hôtel de la rue des Fossés-Montmartre, une grande fête, avec feu de joie et feux d'artifice. La fête se termine par un bal où ne dansent que les dames et les demoiselles. Plus de 1 000 invités sont présents, dont Loret, qui en rend compte dans sa Lettre du 17, 155-206.
 - ÷ Sur Françoise Mignot, voir P. Chantome et A. Doyon, *Françoise Mignot, mareschale de l'Hospital*, Aran, 1979.
- Ce jour-là, selon une dépêche de Toulouse datée du 24 et reproduite dans la *Gazette* du 31,

le *Te Deum* fut chanté pour la santé du roi dans notre église cathédrale de Saint-Étienne, en présence du prince de Conti, accompagné de sept évêques, entre lesquels celui de Montauban officia, du Parlement et de tous les autres corps ; ce prince étant parti le lendemain pour aller coucher à Castelnaudary.

Mar 13 août 1658

- Pour célébrer la guérison du roi, l'Anglais Érasme Purlin de Pernelle – « qui produit de belle vaisselle » – organise une grande fête, avec feu d'artifice, concert et fontaines de vin, à l'Hôtel de Valois, dans le faubourg Saint-Germain. La Gravette de Mayolas en rend compte dans un numéro de sa *Muse historique* adressé à madame de Rueau.

Mer 14 août 1658**Jeu 15 août 1658**

- Assomption.
 - ÷ Louis XIV entend la messe à Notre-Dame. Puis il va toucher les écrouelles de 200 malades. L'après-midi, il se rend à l'église des Feuillants, où l'abbé Roquette fait le sermon. Loret rend compte de cette journée dans sa Lettre du 17, v. 207-214.

Ven 16 août 1658

- Fête de saint Roch, jour chômé.
- Le lendemain, Loret écrira dans sa Lettre (v. 225-270) :

Hier, tout vis-à-vis du Louvre,
 D'où cent beaux palais on découvre,
 Et d'autres logis à foison,
 Après qu'on eut tiré l'oison³⁰,
 On fit un feu sur la rivière
 D'une si splendide manière,
 Et brillant de tant de clartés
 En l'honneur de Leurs Majestés,
 Que plusieurs, tant obscurs qu'illustres,
 Dirent que depuis quatre lustres
 La Seine n'en avait point vu
 De tant de lumières pourvu ;
 Jamais les volantes fusées
 Ne parurent mieux embrasées,
 Jamais on n'avait vu les airs
 Durant la nuit être si clairs,
 Et jamais un si beau tonnerre
 N'avait charmé l'onde et la terre.
 Lorsque ce magnifique feu
 Eut enfin jeté tout son feu,
 Douze des bons danseurs de France,
 Sur un plancher haut d'une lance
 Fondé sur un large bateau,
 Chacun d'eux tenant un flambeau,
 Dansèrent, faisant pirouettes,
 Un ballet au son des trompettes,
 Qu'on avait fait avec grand soin.
 Mais n'étant vu que de fort loin,
 Les cabrioles, les postures,
 Les cadences et les figures,
 Et les beaux pas bien compassés
 Ne se discernant pas assez,
 Ne firent pas tout le miracle
 Q'on espérait de ce spectacle.
 Ce fut l'illustre de Servien³¹,
 À qui, sans mentir, il sied bien
 D'exercer sa magnificence,
 Qui fit de ce feu la dépense,
 Par l'entremise de Beaulieu,
 Homme estimé dans maint bon lieu
 Pour les beaux dessins qu'il sait faire,
 Qui se servit en cette affaire
 D'un des ingénieurs du roi
 Qu'il crut, pour le susdit emploi,
 Assez habile et capable homme,
 Et qui Ferry-moisi se nomme³².

÷ La *Gazette* du 24 rapportera de même :

Le 16 de ce mois, le Roi alla prendre le divertissement de la chasse à Vincennes, où le sieur de Marsac, lequel y commande, traita si galamment Sa Majesté, quoiqu'il n'en eût point été averti, qu'elle lui en témoigna beaucoup de satisfaction ; et le soir, pour continuer les réjouissances qui s'étaient faites depuis son retour, fut allumé sur la rivière, devant le jardin du Louvre, un fort beau feu d'artifice, suivi d'un ballet des plus singuliers, en présence de Leurs Majestés et de toute la cour.

• Ce même jour, Mazarin écrit de Calais à sa nièce Olympe Mancini, comtesse de Soissons [*Lettres*, IX, 4-5] :

Je vous prie de faire de nouveau mes compliments à Monsieur, et l'assurer de mes respects très humbles ; et dites-lui de ma part qu'il ne dépendra que de lui seul d'être le plus heureux prince qui ait jamais été, et que, s'il l'a agréable, je lui écrirai, et en la manière que j'écris à la Reine, s'il le trouve bon, c'est-à-dire sans aucune cérémonie. Je suis tout à vous.

÷ Commentaire d'Adolphe Chéruel, éditeur des *Lettres* de Mazarin :

30. Monval traduit : « On donne la chasse à Vincennes. »

31. Abel Servien, surintendant des Finances.

32. La Gravette de Mayolas rend compte également de cette journée dans sa *Muse historique* adressée à madame de Rueil.

On voit par ce billet que Mazarin, après avoir éloigné du frère de Louis XIV des femmes qui lui paraissaient dangereuses, comme Mmes de Fiennes et de Choisy, se servait de sa nièce, Olympe Mancini, pour s'emparer de l'esprit du jeune prince.

÷ On lit des envois de respects semblables à Philippe d'Anjou dans d'autres lettres de cette période ; par exemple, dans les lettres à Anne d'Autriche datées du 20 août, des 2, 5, 6 septembre.

÷ Voir également les lettres de Colbert.

Sam 17 août 1658

- « Jour assez sombre », selon Loret (v. 73-154).

Dim 18 août 1658

- Le lendemain, Olympe Mancini, comtesse de Soissons, qui vient d'être nommée surintendante de la maison de la reine, écrira à son oncle le cardinal Mazarin [citée dans Lucien Perey, *Le Roman du Grand roi*, 5^e éd., p. 101-103] :

Il y eut comédie, hier, au Louvre, où Mademoiselle était, et Madame de Châtillon, l'abbé Fouquet aussi [...] Je m'en vais finir, parce qu'il est trois heures, et la reine doit partir à quatre heures, et j'aurais peur de la faire attendre. On va en un jour, on soupe à Essonne, et l'on marchera toute la nuit...

÷ Mlle de Montpensier écrit en effet dans ses *Mémoires* :

Le soir que j'arrivai à Paris, j'envoyai faire excuse à la reine si je n'avais point l'honneur de lui aller rendre mes respects, parce que j'étais habillée de gris ; elle me commanda d'y aller. En entrant je trouvai Frontenac dans sa chambre, qui en sortit à même temps. La reine me témoigna plus de bonté qu'elle n'avait fait lorsqu'elle partit ; le roi aussi et Monsieur me témoignèrent être bien aises de me voir. Ils s'en allèrent à la comédie dans le jardin du Louvre, où ils me menèrent. En entrant à la comédie, je vis encore Frontenac ; je crus qu'il sortirait ; mais, au contraire, il se mit en une place la plus belle qu'il put, pour être mieux vu de moi. J'avoue que la colère où cela me mit m'ôta tout le plaisir que j'aurais pu avoir à la comédie ; je n'en dis rien au roi ni à la reine, dans la crainte qu'ils ne prissent pas la chose comme je l'aurais souhaité.

Lun 19 août 1658

- La cour part pour Fontainebleau [la *Gazette* du 24]. Elle aura passé en tout et pour tout une semaine à Paris pendant l'été.

÷ Loret rendra compte de ce départ dans sa Lettre du 24, v. 11-24 :

Lundi, la cour partit d'ici,
Non pour Meudon, ni pour Issy,
Pour Saint-Germain, ni pour Versailles,
Qui n'est qu'un pays de broussailles,
Mais pour ce désert noble et beau
Qu'on appelle Fontainebleau,
Où diverses réjouissances,
Les muses, les dames, les danses,
Les fruits, les fleurs et les bouquets,
Les collations et banquets,
Le théâtre, les sérénades,
Les chasses et les promenades
Notre grand roi divertiront
Tant que les beaux jours dureront.

Mar 20 août 1658

- Fête de saint Bernard.

- Distribution des prix au collège de Clermont. Loret assiste, pour 15 sols, à une représentation d'*Athalia*, tragédie latine donnée par les élèves :

La construction théâtrale
Étant magnifique et royale,
On y dansa quatre ballets,
Moitié graves, moitiés follets,
Chacun ayant plusieurs entrées,
Dont plusieurs furent admirées,
Et, vrai comme rimeur je suis,
La Vérité sortant d'un puits,
Par ses pas et ses pirouettes
Ravit et prudes et coquettes.
Tels jeux étant effectués,

Les prix furent distribués
À ceux-là qui plus d'aptitude
Avaient montré touchant l'étude...

÷ La Gravette de Mayolas rend compte également de cette représentation dans un numéro de sa *Muse historique* adressé à « Mgr de Coaslin, abbé de Saint-Victor ».

Mer 21 août 1658

- Mazarin écrit de Calais à Anne d'Autriche [*Lettres*, IX, 25] :

Je vous crois à présent à Fontainebleau ; c'est une maison que j'aime beaucoup, quoique j'y aie été malade à l'extrémité, et il me semble avoir reconnu que vous vous y plaisez fort. Je prie Dieu de vous y donner, et partout, la satisfaction que je vous souhaite, et je vous supplie de me croire entièrement à vous*. Je ne sais pas si on a donné quelques fruits de Vincennes à Monsieur, de qui je suis toujours très humble serviteur, avec sincérité et grande passion de lui en donner des marques
*****.

Jeu 22 août 1658

- *Annales de la Compagnie du Saint-Sacrement* [179] :

Le 22^e d'août, on rapporta que la Reine mère avait eu la charité de contribuer à la rançon d'un chevalier de Malte, esclave à Tunis ; que pour cet effet Sa Majesté avait donné 500 l. et l'on fit une contribution dans l'Assemblée qui acheva cette bonne œuvre.

Cette pieuse princesse avait connaissance des grands biens que la Compagnie procurait dans le Royaume ; aussi la favorisa-t-elle puissamment pendant l'autorité de sa régence. Elle se recommandait souvent aux prières des gens de bien qui la composaient et qu'elle honorait du titre de ses amis.

÷ C'est la deuxième fois que Voyer d'Argenson fait mention d'Anne d'Autriche dans ses *Annales*. La première mention (p. 53), concerne les « désordres » qui se commettaient vers 1634 dans les églises :

Mais on ne put trouver de remède aux désordres qui arrivaient sans cesse dans l'église Saint-Denis de la Chartre [près du pont Notre-Dame, démolie en 1810], jusqu'à ce que la piété de la reine régente Anne d'Autriche la fit réparer avec grand soin après une dangereuse maladie dont elle revint, et elle ordonna aux religieux qui y sont présentement d'empêcher les irrévérences qu'on y avait commises pendant de si longues années [voir au 7 octobre 1662].

÷ Cette note du 22 août 1658, presque trente ans après la fondation de la Compagnie, deux ans avant son interdiction par Mazarin, paraît bien tardive. Qui plus est, D'Argenson semble profiter d'une assez banale charité d'Anne d'Autriche pour faire son éloge et signaler sa bienveillance active à l'égard de la Compagnie.

÷ Jusqu'à présent, aucun document n'est venu confirmer clairement l'appui apporté par Anne d'Autriche à l'action de la Compagnie du Saint-Sacrement.

÷ Creuser les rapports d'Anne d'Autriche avec ses prétendus « amis » Gaston de Renty, Jean-Jacques Olier, Vincent de Paul, Armand de Conti, son confesseur Gabriel de Ciron, son aumônier Joseph de Voisin³³, Alain de Solminihac, François Fouquet, Du Plessis-Montbar, Guillaume de Lamoignon, Jean de Garibal, La Motte-Fénelon, le comte d'Albon, les maréchaux de Schomberg et de La Meilleraye, Olivier (ou André ?) d'Ormesson, etc.

Ven 23 août 1658

- Ce jour-là, le cardinal Mazarin écrit de Calais à Louis XIV [*Lettres*, IX, 28] :

Je suis tout à fait confus des bontés qu'il vous plaît me témoigner dans la lettre que vous avez pris la peine de m'écrire, et elles me touchent d'autant plus que je sais bien qu'elles viennent du cœur. Aussi il est à vous, ne respirant autre chose que la passion d'employer toute ma vie jusqu'au dernier moment pour votre service et pour mériter ainsi les grâces qu'il vous a plu de me départir à l'avance.

Votre lettre est conçue en fort bons termes, et vous croirez aisément ce que je vous dis, puisque je n'occuperai jamais la place de flatteur auprès de vous ; mais je me sens obligé de vous remonter très humblement que vous devez vous prévaloir des grands talents que Dieu vous a donnés, et à (sic) donner quelque temps à l'écriture et à vous faire entretenir de choses sérieuses ; ce qui, je m'assure, vous sera aussi conseillé par la *Confidente*, qui s'intéresse plus que personne à vous voir non seulement le plus grand roi du monde, mais le plus honnête homme.

33. Il occupe cette fonction depuis janvier 1647 au moins, comme en témoigne l'*Oraison funèbre prononcée dans la Congrégation du collège de Clermont de la Compagnie de Jésus, en la présence de Monseigneur le prince de Conti, au service que son Altesse y fit faire pour feu Monseigneur le Prince, le 20 janvier 1647, par le sieur de Voisin, conseiller et aumônier ordinaire de Monseigneur le prince de Conti, Paris, Chez la Veuve de Nicolas de Sercy, 1647 ; BNF, 8-LN27-4677.*

Sam 24 août 1658

- Fête de saint Barthélemy.

• Dans sa Lettre du jour, Loret signale, v. 143-162, l'entrée triomphale du prince de Conti dans Toulouse.

÷ Une dépêche de Toulouse datée de ce jour (24) et reproduite dans la *Gazette* du 31, signale la présence du prince de Conti au *Te Deum* chanté le 12 pour la santé du Roi à la cathédrale Saint-Étienne [Pierre de Bertier, évêque de Montauban, officiant], précisant que ce prince est parti le lendemain (13) pour aller coucher à Castelnaudary.

÷ Loret signale également, v. 265-272, que Mademoiselle, fille de Gaston d'Orléans, est de retour à Paris, et qu'elle partira « l'autre semaine » rejoindre la cour à Fontainebleau.

Dim 25 août 1658

- Fête de saint Louis.

Lun 26 août 1658**Mar 27 août 1658****Mer 28 août 1658**

- Fête de saint Augustin.

• Ce jour-là, selon la *Gazette* du 31, Mlle de Montpensier arrive à Fontainebleau.

- La *Gazette* du 7 septembre rapportera une dépêche de Nîmes datée de ce jour :
L'heureuse nouvelle de la santé du Roi ne fut pas plus tôt arrivée en ces quartiers, que notre évêque en ordonna des actions de grâces par tout son diocèse, et, avec une solennité digne de son zèle, les commença en cette ville, où le prince de Conti étant passé depuis pour retourner à la cour, il le reçut et complimenta à la tête de son clergé en notre église cathédrale, dans laquelle ce prince voulut donner des marques de sa piété avant que d'entrer au palais épiscopal qui lui était préparé, mais qu'il signala beaucoup plus particulièrement le lendemain, qu'ayant ouï la messe de ce prélat et communiqué par ses mains, il suivit à pied le Très-Saint-Sacrement qu'il portait à un malade basse condition, avec une telle humilité que non seulement les catholiques en furent extraordinairement touchés, mais ceux de la religion prétendue réformée ne peuvent revenir de l'étonnement que leur a laissé une si haute et si rare vertu.

Jeu 29 août 1658**Ven 30 août 1658**

- La *Gazette* du 7 septembre rapportera une dépêche de Fontainebleau :

Le 30 du passé, le Roi fit faire exercice à ses mousquetaire dans le jardin de l'Étang, et Monsieur donna, avec sa grâce et galanterie accoutumée, un très splendide collation à Mademoiselle, dans le plus beau lieu de notre forêt, où la Reine voulut aussi se trouver avec les dames ; le concert des 24 violons ayant des mieux accompagné ce magnifique régale.

÷ Mlle de Montpensier racontera dans ses *Mémoires* [ch. XXII, août-novembre 1658] :
J'allai à Fontainebleau, où on me témoigna être fort aise de me voir. Monsieur donna le lendemain une collation à un ermitage qui s'appelle Franchart, où les vingt-quatre violons étaient. On y alla à cheval, habillé de couleur. La comtesse de Soissons, qui était grosse, y fut en carrosse. Comme l'on fut arrivé, il lui prit une fantaisie de s'aller promener dans des rochers les plus incommodes du monde, et où je crois qu'il n'avait jamais été que des chèvres. Pour moi, je demeurai dans un cabinet du jardin de l'ermite à les regarder monter et descendre, et Monsieur et beaucoup de dames qui y étaient demeurèrent avec moi. Le roi envoya quérir les violons, et ensuite nous manda de l'aller trouver. Il fallut obéir ; mais ce ne fut pas sans peine ; on en eut assez à s'y résoudre et à faire ce chemin, puis un moment après il fallut s'en revenir ; je m'étonne comme personne ne se blessât : car on courut le plus grand péril du monde de se rompre bras et jambes, et même de s'y casser la tête. Je crois que les bonnes prières de l'ermite l'empêchèrent.

Après souper on s'en retourna en calèche avec force flambeaux, et en arrivant, on fut à la comédie ; on mit le feu à la forêt ; il y en eut trois ou quatre arpents de

brûlés. La cour était fort belle : il y avait beaucoup de monde ; les comédiens français et italiens y étaient ; on se promenait sur l'eau avec les violons et la musique ; mais la prédiction dont j'ai parlé faisait que je ne participai point à ce plaisir : je demeurai dans le carrosse de la reine. Le roi allait en calèche avec la comtesse de Soissons, mesdemoiselles de Mancini et Fouilloux ; Monsieur avec mademoiselle de Villeroy, mesdames de Créqui et de Vivonne, et les filles de la reine. Car pour moi, je ne voulais bouger d'avec la reine.

Les soirs, après le souper de la reine, on dansait jusqu'à minuit et quelquefois une heure, où je ne manquais pas d'aller ; car si j'y eusse manqué on m'aurait envoyé quérir. Madame de Montausier y vint, qui amena avec elle une précieuse, mademoiselle d'Aumale, et bien qu'elle ne dansât point, cela parait le bal. Madame de Châtillon vint aussi à Fontainebleau ; enfin, il avait furieusement de beau monde.

- La *Gazette* du 7 septembre rapportera une dépêche de Lyon datée de ce jour :
Ce matin, le prince de Conti est arrivée en cette ville, accompagné des échevins qui étaient venus au-devant de lui et l'ont envoyé régaler du présent ordinaire pour les personnes de sa condition, après son retour de la messe en l'église des jésuites, où il a été reçu par le recteur de la maison à la tête de tous les autres religieux.

Sam 31 août 1658

- Suite de la *Gazette* du 7 septembre :

Le 31, Leurs Majestés continuèrent leur divertissement de la promenade dans le parc avec la même compagnie, qui la rend toujours des plus agréables, et Mademoiselle, suivie de quantité de noblesse, alla au-devant de Monseigneur le duc d'Orléans [Gaston], qui arriva ici sur les 4 heures du soir, et fut reçu de Leurs Majestés avec des marques singulières de la joie qu'elles ont toujours de voir Son Altesse Royale, qui se trouva avec elles à la comédie française.

- ÷ Mlle de Montpensier racontera dans ses *Mémoires* :

Son Altesse royale y vint ; j'allai au-devant d'elle ; j'en reçus un bon visage : il mit pied à terre dans la forêt dès qu'il me vit, et fut un quart d'heure à m'entretenir ; puis il remonta en carrosse, et moi aussi. Je m'en allai devant, ayant curiosité de voir comme on le recevrait. Comme l'on dit : « Voici M. le duc d'Orléans », le Roi jouait, et la reine ; à peine se levèrent-ils pour le saluer, et continuèrent leur jeu. Je crois que cela ne lui plut pas. Tout le monde fut surpris du peu de cas que l'on en fit. Leurs Majestés s'allèrent promener comme à l'ordinaire ; Son Altesse royale n'y fut point. Je l'allai voir le soir ; il me traita assez bien.

Dim 1 septembre 1658

Lun 2 septembre 1658

- Dans une lettre qu'il adresse ce jour-là, de Boulogne, à Anne d'Autriche, le cardinal Mazarin écrit :

J'ai reçu votre lettre et celle du *Confident* du 27 août avec plus de joie que toutes les autres, parce que je me vois en état de vous rendre plus tôt mes très humbles grâces des bontés qu'il vous plaît d'avoir pour moi. J'ai été contraint de retarder mon départ d'un jour, pour n'avoir pas l'inquiétude d'avoir laissé quelque chose en arrière sans y avoir donné bon ordre. À présent, je continuerai mon voyage sans m'arrêter en pas un lieu, et il faudra bien qu'il y aille tout à fait du service pour allonger [= pour retarder l'exécution de] cette résolution.

J'ai été ravi de voir, dans la lettre du *Confident*, qu'il se divertit fort bien. Je ne lui écris pas, n'ayant pas de quoi l'entretenir touchant la guerre...

Mar 3 septembre 1658

- Mort de Cromwell.

Mer 4 septembre 1658

- De ce jour est datée la lettre dans laquelle, le 4 septembre à Fontainebleau, Louis XIV exprime son approbation au comte de Druy, auteur d'un traité sur *La Beauté de la valeur et la Lâcheté du duel* ; voir au 31 mai et au 10 août 1658.

Jeu 5 septembre 1658

- 20^e anniversaire de Louis XIV.

- ÷ Mazarin écrit de Poix (dans la Somme) à Anne d'Autriche [*Lettres*, IX, 51] :

Je crois qu'on n'aura pas oublié de préparer de grandes réjouissances pour ce jour qui est celui de la naissance du *Confident*. J'y prends ma part, quoique de loin, et je

lui en souhaite cent comme celui-ci, avec le comble de toutes sortes de prospérités, et surtout que vous y soyez présente. Je suis toujours serviteur de Monsieur *****.

- Le même jour, la princesse de Conti accouche d'un fils.
 - ÷ Loret manifeste sa joie dans sa Lettre du 7 [v. 207-256].
 - ÷ Ce même jour, s'il faut en croire Gui Patin [II, 430], le prince de Conti arrive à Paris.

Ven 6 septembre 1658

- Ce jour-là, Gui Patin écrit à Charles Spon [II, 430] :

On apprête ici, près des Minimes de Nigron, une grande salle pour y faire voir au peuple de Paris et aux curieux, la peau et le squelette d'une baleine, que l'on a ici amenée et qui a été prise entre Nantes et La Rochelle. Chacun y aura place pour un écu.
- Ce jour-là, selon la *Gazette* du lendemain, le prince de Conti, qui était parti le matin de Villeneuve-le-Roi, vint saluer Leurs Majestés, qui lui firent un accueil des plus favorables et lui témoignèrent avec toute la cour beaucoup de joie de la nouvelle qui était arrivée de l'heureux accouchement de la princesse son épouse, d'un très beau prince.

Sam 7 septembre 1658

- La *Gazette* du 14 rapportera :

Le 7, le Roi fit faire exercice aux Suisses du régiment des Gardes, et sur le soir, Son Éminence [Mazarin] arriva [de Gravelines] dans ce château [de Fontainebleau], où elle reçut tous les témoignages d'une allégresse des plus grandes ainsi que des plus universelles, le Roi lui ayant fait l'honneur de l'aller rencontrer avec Son Altesse royale [Gaston d'Orléans] et tout ce qu'il y avait ici de seigneurs et d'autres personnes de marque, qui par leur empressement faisaient voir la haute estime en laquelle chacun doit avoir un ministre qui travaille avec tant de succès à la gloire de cet État.

÷ À Paris, la victoire est saluée par un *Te Deum* et « trois cent mille feux de joie » [Loret du 14, v. 181-204].

÷ Mlle de Montpensier écrira dans ses *Mémoires* :

M. le cardinal revint ; le roi, Monsieur et Son Altesse royale allèrent au-devant de lui ; il revint en fort bonne santé et très satisfait, le maréchal de La Ferté ayant pris Gravelines³⁴ quelques jours avant son départ. [...]

L'arrivée de M. le cardinal réjouit toute la cour³⁵ ; car il n'y a personne qui n'ait affaire à lui ; ainsi tout demeure lorsqu'il est éloigné de Leurs Majestés. Au moins est-ce un prétexte pour les gens de qui il ne veut pas conclure les affaires. Après avoir fait ses compliments à Leurs Majestés, elles l'emmenèrent dans un cabinet, et tout le monde s'en alla.
- Dans sa Lettre du jour, Loret évoque (v. 139-156) les mésaventures du marquis de Langey :

Monsieur le marquis de Langey,
 Duquel très grande pitié j'ai,
 Par une alliance assez belle
 Ayant eu pour moitié fidèle
 L'héritière de Courthomer,
 Que l'on ne saurait trop aimer,
 Étant abondamment pourvue
 De tout ce qui charme la vue,
 Va, dit-on, être séparé
 De cet objet presque adoré,
 Après quatre ans de mariage
 Sans multiplier leur lignage
 Par aucun amoureux effort,
 Soit par impuissance ou par sort ;
 Mais ce qui plus le persécute,
 Dans cette importante dispute,
 C'est que l'on dit en maint endroit
 Qu'il n'avait pas autrement droit.

÷ Le mariage sera déclaré nul le 8 février 1859.

34. Gravelines s'était rendue le 3 août 1658.

35. Le cardinal Mazarin arriva à la cour, comme on l'a dit plus haut, le 7 septembre 1658.

Dim 8 septembre 1658

- Fête de la Nativité de Notre-Dame.

Lun 9 septembre 1658

- [Monval, *Chronologie*], « une comédienne du roi meurt à Fontainebleau ».

- Suite des *Mémoires* de Mlle de Montpensier :

Le lendemain [dimanche 8], c'était un jour de dévotion : la Reine alla à la messe à un couvent qui est dans la forêt ; l'après-dînée elle alla à vêpres et au sermon. Cela m'empêcha d'aller rendre visite à M. le cardinal, ou d'en recevoir de lui. Le jour d'après, il vint à ma chambre comme je me coiffais ; je le menai dans mon cabinet ; je lui contai tout ce que j'avais sur le cœur contre Frontenac [...]. Après il me parla de madame de Choisy, comme elle avait écrit force choses contre la Reine et contre lui à Monsieur pendant la maladie du Roi, et qu'il en avait les lettres ; que je n'y étais pas oubliée et qu'elle mandait : « Si le Roi meurt, il faut dire tout du pis que l'on pourra à Monsieur contre Mademoiselle ; car je veux qu'il épouse mon ange », qui est ma sœur ; elle l'appelle ainsi. Il me conta que le maréchal Du Plessis avait fait une lourde faute pour un homme qui a de l'esprit et qui connaît la cour ; qu'il l'avait été trouver pendant l'extrémité du Roi, et lui avait dit : « Je viens assurer Votre Éminence de mon service, et que je la servirai auprès de Monsieur en tout ce qui dépendra de moi. Je lui réponds de Monsieur pour six mois ; passé cela, je ne sais pas ce qui en arrivera. Mais, pendant ce temps-là, Votre Eminence prendra ses mesures. » Je lui dis que l'on avait dit cela dans le monde, mais que je n'en avais rien cru. Il me répondit : « Vous le pouvez croire ; car c'est la vérité. »

Mar 10 septembre 1658**Mer 11 septembre 1658****Jeu 12 septembre 1658**

- Gaston d'Orléans quitte Fontainebleau pour regagner Blois [la *Gazette* et la Lettre de Loret du 14, v. 205-214].

÷ Mlle de Montpensier racontera dans ses *Mémoires* :

[...] mais je n'étais pas née pour recevoir jamais de joie de satisfaction par Son Altesse royale. Il ne demeura que deux ou trois jours à Fontainebleau après l'arrivée de M. le cardinal. Il me vint dire adieu, et nous nous séparâmes assez bien, mais froidement. Je fus assez aise de son départ ; car quand on ne reçoit point de ses proches toute l'amitié et le bon traitement que l'on en doit avoir, il les vaut mieux loin que près. Son Altesse royale ne remporta pas beaucoup de satisfaction de son voyage à l'égard du mariage du roi avec ma sœur ; car M. le cardinal lui dit que l'on avait de grands engagements avec madame de Savoie [Christine de France, dite Madame Royale] ; que nonobstant cela, la reine avait toujours l'infante d'Espagne dans la tête ; qu'ainsi il n'y avait nul jour à espérer que ma sœur pût épouser le roi ; mais qu'il falloit agir pour faire l'affaire de Savoie.

La comtesse de Soissons, qui était grosse, ne venait point les soirs danser chez la reine ; ainsi le roi entretenait mademoiselle de Mancini.

Ven 13 septembre 1658**Sam 14 septembre 1658**

- La *Gazette* du 21 rapportera :

Le 14 de ce mois, le petit prince de Bourbon, s'étant toujours trouvé indisposé depuis sa naissance, décéda sur le midi ; et son corps, après avoir été embaumé, fut porté le lendemain, sur les 7 heures du soir, en l'église des Grandes Carmélites du faubourg-Saint-Jacques, pour y être inhumé auprès de celui de la princesse de Condé sa grand-mère ; le prince et la princesse de Conti ayant sur ce sujet reçu les compliments de condoléance de toute la cour et des plus considérables de cette ville.

÷ Madame de Motteville écrira dans ses *Mémoires* [IV, 116] :

La mort de cet enfant obligea M. le cardinal [Mazarin] à Paris d'aller visiter cette princesse ; et comme il était persuadé que l'air de Fontainebleau ne lui était pas bon, il envoya supplier le Roi de faire une petite course à Paris, afin de lui pouvoir communiquer quelques affaires. Le roi y alla et ne coucha qu'une nuit au bois de Vincennes ; puis, étant revenu trouver la reine [Anne d'Autriche], il la persuada de s'en revenir à Paris, et par conséquent toute la cour y arriva le 23 septembre.

Dim 15 septembre 1658**Lun 16 septembre 1658****Mar 17 septembre 1658**

- On reçoit à Paris la nouvelle de la mort de Cromwell [la *Gazette* du 21].

Mer 18 septembre 1658

- Ce jour-là, selon une dépêche publiée dans la *Gazette* du 21, Son Éminence partit [de Fontainebleau] pour Paris, escortée de ses gardes et des mousquetaires du roi, avec une très belle suite de carrosses remplis de quantité de seigneurs.
 - ÷ La rédaction de Paris précise :
Le 18, Son Éminence vint de Fontainebleau visiter la reine d'Angleterre au Palais Cardinal, et ensuite la prince et la princesse de Conti en l'hôtel de Condé, le maréchal de Gramont étant arrivé avec elle, après avoir été, au retour de son ambassade extraordinaire de Francfort, saluer Leurs Majestés [à Fontainebleau] [...].
 - ÷ Mlle de Montpensier écrira dans ses *Mémoires*, II, 67 :
M. le cardinal ne fut guère à Fontainebleau depuis le départ de Son Altesse royale : il s'en alla à Paris pour voir madame la princesse de Conti, qui était accouchée d'un fils qui ne vécut que neuf jours, étant venu au monde tout couvert d'ulcères depuis les pieds jusqu'à la tête. Cromwell mourut en même temps³⁶. La mort du petit Conti sauva [= épargna] la honte que la cour aurait eue de porter le deuil de ce destructeur de la monarchie d'Angleterre.

Jeu 19 septembre 1658**Ven 20 septembre 1658**

- La *Gazette* du 21 rapportera :
Hier Son Éminence partit d'ici [Paris] pour aller au château de Vincennes, où le Roi était aussi attendu le même jour.
 - ÷ Mlle de Montpensier écrira dans ses *Mémoires* :
M. le cardinal, après avoir été quelque temps à Paris, manda à Leurs Majestés que leur présence était nécessaire, et qu'il ne savait pas même s'il ne le serait point d'aller faire un tour à Compiègne, pour que de là le roi allât sur la frontière. Le roi alla le lendemain en relais au bois de Vincennes, où était M. le cardinal, et revint dîner à Fontainebleau.
- Ce jour-là, Henry Le Bret, ami d'enfance de feu Cyrano de Bergerac, et, depuis 1656-1657, bras droit de l'évêque de Montauban Pierre de Bertier, prend possession de la cure de Canals.

Sam 21 septembre 1658

- 18^e anniversaire de Monsieur, Philippe d'Anjou, frère unique du roi.
 - ÷ La *Gazette* du 28 rapportera :
Le 21 du courant, le Roi étant parti du château de Vincennes, où il était arrivé le jour précédent, retourna à Fontainebleau...
 - ÷ Voir au 14.
 - ÷ Dans sa Lettre du jour, Loret signale en deux vers [275-276] que « le Roi, de présent à Vincennes, / Attend, dit-on, lundi la Reine ».
 - ◇ Il consacre en revanche un long article à la signature du contrat de mariage entre le marquis de Rosny (fils du duc de Sully et de la fille du chancelier Séguier) et Marie-Antoinette Servien, fille du surintendant des Finances, signature qui s'est faite en présence de Louis XIV, d'Anne d'Autriche et d'autres grands de la cour. Loret précise qu'il connaît la jeune fille, dont il cite même le nom de sa gouvernante, Mlle du Bignon. Il consacrera, dans sa Lettre du 5 octobre, un second article aux festivités du mariage.
 - ◇ Il consacre en outre un article au maréchal de Gramont, revenu de Francfort au cours de la semaine, tandis qu'on attend encore l'arrivée à Paris du second ambassadeur extraordinaire, Hugues de Lionne.

36. Olivier Cromwell mourut le 13 septembre 1658 ; le petit prince de Conti, le 14. Mazarin arriva à Paris le 18.

Dim 22 septembre 1658

- 57^e anniversaire de la reine Anne d'Autriche.

Lun 23 septembre 1658

- Quittant Vincennes, où Anne d'Autriche a rejoint son fils pour la journée [Loret du 21, v. 275-278], la cour arrive au Louvre en pleine nuit ; la *Gazette* du 28 rapportera :

[...] et le 23, Leurs Majestés revinrent sur le soir en cette ville [Paris], après avoir dîné à Essonne, en la maison du sieur Hesselin, maître de la Chambre aux deniers.

÷ Loret écrira, pour sa part, dans sa lettre du 28, v. 27-58 :

Lundi, si j'ai bonne mémoire,
 Étant déjà nuit toute noire,
 La Cour au Louvre vint coucher,
 Palais, certes, qui m'est bien cher
 Lorsqu'en cabinet, chambre ou salles,
 J'y vois les personnes royales
 (Que d'aimer toujours j'ai fait vœu),
 Mais autrement j'y vais fort peu.
 Tous les gens d'illustre mérite
 Sont allés leur faire visite,
 Le Nonce, miroir des prudents,
 Ambassadeurs et résidents,
 Maint grand seigneur, dame et princesse,
 Tour à tour arrivant sans cesse,
 S'y vont tous montrer réjouis
 Pour les victoires de Louis,
 Qui seront un jour dans l'histoire
 D'insignes marques de sa gloire.
 Depuis que j'ai quelque crédit,
 C'est ce que j'ai toujours prédit,
 Et dans plus de deux cents chapitres
 De mes quatre cent trente épîtres,
 Mes vers ont fait voir constamment
 Ce très heureux pressentiment.
 Monsieur, second fils de la reine,
 S'est senti de quelque migraine,
 Jusque-là qu'il fut visité
 De l'une et l'autre majesté,
 De plusieurs gens de conséquence
 Et même de Son Éminence.
 Mais on m'a depuis assuré
 Que son mal n'avait pas duré.

÷ Mlle de Montpensier écrira dans ses *Mémoires* :

M. le cardinal, après avoir été quelque temps à Paris, manda à Leurs Majestés que leur présence étoit nécessaire, et qu'il ne savoit pas même s'il ne le seroit point d'aller faire un tour à Compiègne, pour que de là le roi allât sur la frontière. Le roi alla le lendemain en relais au bois de Vincennes, où étoit M. le cardinal, et revint dîner à Fontainebleau. Nous partîmes le jour d'après.

On commença à parler du voyage de Lyon ; que madame de Savoie y devoit venir avec sa fille, et que selon que le roi la trouveroit à sa fantaisie, il l'épouserait. On ne parlait, au Louvre, d'autre chose que de ce voyage. La reine devoit demeurer à Paris, et Monsieur, qui vivoit toujours bien avec moi, mais qui n'avait plus les mêmes empressements que les trois premiers mois que j'étais arrivée à la cour. À dire le vrai, je ne m'en souciais pas trop ; car le connaissant davantage, je jugeais qu'il étoit homme à songer plus à sa beauté et à son ajustement qu'à se relever jamais par de grandes actions, et à se rendre considérable ; de sorte que je l'aimais fort pour mon cousin, mais que je ne l'aurais jamais aimé comme mon mari.

Mar 24 septembre 1658

- Louis XIV rend visite à sa tante Henriette de France, reine d'Angleterre en exil, qui loge avec sa fille Henriette, la future Madame, et leur cour au Palais Cardinal, le futur Palais-Royal ; puis il s'en va voir son cousin Conti et sa femme à l'hôtel de Condé [la *Gazette* et Loret du 28, 125-138].

Mer 25 septembre 1658

- La *Gazette* du 29 ne dit rien des activités de la cour pour les 25, 26, 27 et 28 du mois.

Jeu 26 septembre 1658

Ven 27 septembre 1658**Sam 28 septembre 1658**

- Dans sa Lettre du jour, Loret signale en passant (v. 51-58) que
Monsieur, second fils de la Reine,
S'est senti de quelque migraine,
Jusque-là qu'il fut visité
De l'une et l'autre Majesté,
De plusieurs gens de conséquence
Et même de Son Éminence ;
Mais on m'a depuis assuré
Que son mal n'avait pas duré.

Dim 29 septembre 1658

- Fête de saint Michel, jour chômé. La *Gazette* du 5 octobre rapportera :
Le 29 du passé, la Reine, avec laquelle était Mademoiselle, alla au Val-de-Grâce entendre le panégyrique de saint Michel, protecteur de la France, qui fut prononcé par l'abbé de Fromontières avec beaucoup de satisfaction de Sa Majesté et de tout son auditoire.

Lun 30 septembre 1658

- Vers la fin du mois de septembre, Henri Lebret écrit à son frère Jacques :

*Cur me querelis exanimas tuis,
Nec dis amicum est, nec mihi, te
Prius obire.* [Horace]

Je suis ton aîné, l'ordre veut que je passe devant, et après tout le mal que j'ai essuyé, et le répit que mes disgrâces m'ont donné, il me semble qu'à ton tour tu ne dois pas moins espérer de faveur des tiennes, car il y aurait trop d'injustice, la fortune nous ayant si mal traités, que la nature ne nous fût pas plus favorable. Je connais ton tempérament et suis assuré que si tu te modères en beaucoup de choses où tu es fort emporté, ton mal ne sera rien. Sans ta misérable affaire, dont j'attends réponse, je me rendrais à Turin à la fin d'octobre, mais ce ne peut être qu'à la fin de novembre ou pour le plus tard à la mi-décembre. Si tu es en état d'aller plus loin, j'achèverai avec toi un plus long voyage, sinon nous nous en reviendrons reprendre notre air natal,

*Et procul negotiis
Ut prisca gens mortalium.* [Horace]

ne faire que chasser, causer, boire, manger, rire et dormir. Je te proteste que je suis devenu de la plus belle humeur du monde, parce que je vois avec beaucoup d'indifférence tout ce qui excite l'ambition dans les autres et qui était il n'y a pas longtemps le sujet de la mienne. Je ne passionne³⁷ plus que le bon air, je n'étudie que par plaisir, je fuis le bruit et la bonne chère, je cherche la liberté, je suis pacifique et ravi de voir que l'habit que j'ai pris soit toujours à la mode. De sorte que, si tu avais passé comme moi ce qui te reste de temps depuis vingt-neuf ans jusqu'à trente-huit, je te souhaiterais le même bonheur ; mais il te faut aller jusque là pour le trouver avec bienséance. Je t'avoue qu'une campagne de quinze ans mérite un peu de repos, car je considère ton corps comme un vaisseau entrouvert que l'on ne peut radouber que dans la bonace ; aussi suis-je dans le sentiment que quand tu seras en France, tu ne retournes à l'armée de plus d'un an. Ne te mets pas en peine de ton congé, je me fais fort de l'obtenir de Son Altesse, que j'ai été saluer à Bordeaux cet été et qui m'a fait très bon visage, et m'a parlé de toi en trop bonne part pour me le refuser. Songe seulement à te divertir en m'attendant. Adieu.

Mar 1 octobre 1658

- Saint Rémy. Jour de la rentrée des classes.

- La *Gazette* du 5 octobre rapportera :

Le premier du courant, Leurs Majestés, accompagnées de Monsieur, de Mademoiselle et de la princesse de Carignan, dans le carrosse de la Reine et précédées des Cent Suisses, tambour battant, allèrent à Notre-Dame assister aux actions de grâces que le Roi voulut rendre de la continuation des heureux succès de ses armes en Flandres, et particulièrement de la réduction d'Oudenarde, Ménein et Ypres ; ce qui se fit avec toute la pompe et la solennité possible, en présence du Parlement, de la Chambre des Comptes, de la Cour des Aides et du Corps de Ville, qui avaient été avertis par le sieur de Saintot, maître des cérémonies, de s'y rendre, et y prirent leur séance ; savoir, la première de ces compagnies en corps et

37. Passionner : désirer passionnément.

robes rouges à la droite de l'autel, dans les hautes chaises ; la Chambre des Comptes, avec la Cour des Aides et le Corps de Ville, de l'autre côté ; le Clergé proche du Parlement, et le Nonce de Sa Sainteté vis-à-vis, avec les ambassadeurs de Venise et de Savoie et les résidents. Le *Te Deum* fut commencé par le doyen et continué par la musique de la même église, pendant que le canon de la ville, de l'Arsenal et de la Bastille annonçait au loin cette allégresse publique ; et la cérémonie ayant été achevée par les prières pour le Roi, qui était placé sous un dais au milieu du chœur, avec la Reine à sa gauche, et Monsieur et Mademoiselle auprès d'eux, Leurs Majestés retournèrent au même ordre qu'elles étaient venues et aux acclamations de tout le peuple.

Le même jour, le marquis de Rosny [Maximilien-Pierre-François de Béthune [1640-1694], fils de Maximilien-François de Béthune, duc de Sully, et de Charlotte Séguier], petit-fils du Chancelier de France, et la demoiselle [Marie-Antoinette] de Servien [1643-1702], fille du surintendant des Finances [Abel Servien]³⁸, furent épousés par le coadjuteur de Meaux dans la chapelle du château de Meudon, en présence de ce digne chef de la Justice ; qui fut traité, avec tous les parents et grand nombre de seigneurs et dames à un souper des plus splendides comme des plus agréables, tant par la beauté du lieu que par la qualité des conviés et la politesse du maître de cette superbe maison... [Suite au lendemain.]

Mer 2 octobre 1658

• Dans sa *Muse royale* adressée à la princesse Palatine et datée du jour, Charles Robinet signale en même temps le retour au Louvre de Louis XIV et Anne d'Autriche, et leur départ « au premier jour / Avec toute leur belle cour ». Est-ce une allusion au voyage de Lyon ?

Nous voyons de retour au Louvre,
Qui cadre très bien avec Douvre,
Les deux augustes Majestés
Dont cette reine des cités,
Paris, paraît autant lustrée
Qu'elle nous semble délustrée
Quand ces souverains n'y sont pas,
Qui lui donnent tous ses appas.
Mais s'il est vrai ce que j'ois dire,
La grande Reine et le beau Sire
Vont repartir au premier jour
Avec toute leur belle cour.
Ô Ciel ! faut-il que notre joie
Soit si courte et remise en proie
Si promptement à ces ennuis
Que nous souffrons loin de Louis ?
[...]

• Suite de la *Gazette* du 5 :

[...] la politesse du maître de cette superbe maison, qui, le lendemain, fit donner à cette illustre compagnie le divertissement de la chasse du cerf dans le parc, et, le soir, après un autre souper non moins magnifique que le précédent, la comédie française par la Troupe royale. »

÷ Dans sa Lettre du 5, Loret, qui le 21 septembre avait signalé à ses lecteurs (v. 57-98) la signature du contrat de mariage, consacre un long article (v. 61-124) aux réjouissances de ces deux jours de noces :

Mercredi dernier, dans Meudon,
Amour, autrement Cupidon,
L'invariable Destinée
Et le dieu qu'on nomme Hyménée,
Serrèrent d'un lien amoureux
Ce jeune couple d'amoureux
Pour qui j'avais ouvert ma veine
Dès la pénultième semaine [...]
Si l'assemblée y fut nombreuse,
Si la chère y fut merveilleuse,
Tant au dîner comme au goûter,
C'est dont il ne faut pas douter.
Outre la table principale,
Posée en la plus belle salle,
Contenant trente-deux couverts

38. Et donc cousine d'Antoinette Servien, comtesse de Saint-Aignan, laquelle est fille de Nicolas Servien, sieur de Montigny, cousin du surintendant.

Et plus de trois-cents mets divers,
 On en dressa grand nombre d'autres
 Où quantité de bons apôtres,
 De joie et de vin transportés
 En buvant diverses santés
 Et vidant très bien des bouteilles,
 Devinrent gaillards à merveilles.
 Enfin très fort l'on banquetta,
 L'on se promena, l'on chanta ;
 Là parut mainte belle face,
 Dans le parc on fit grande chasse,
 Où plusieurs cerfs, quoique légers,
 Coururent lors de grands dangers ;
 On y vit mainte belle danse,
 Et pour mieux ravir l'assistance,
 Les grands comédiens du Roi
 Récitèrent en bel arroi
 Une pièce excellente et belle,
 Mais on ne m'a pas dit laquelle.
 Bref, en ce lieu tout alla bien,
 Car Monseigneur de Servien,
 Qui sans mentir est magnifique
 Presque autant que grand politique,
 Fit voir là son rare entregent
 Aux dépens de son bel argent ;
 Et l'on dit que jamais journée
 Au mariage destinée
 Ne fit voir, entre deux soleils,
 Tant d'agréables appareils.
 Si j'eusse eu cheval ou carrosse,
 J'aurais vu cette grande noce,
 Et je jure par Cupidon
 Que j'eusse été droit à Meudon,
 Car j'aime fort les belles fêtes ;
 Mais n'ayant de voitures prêtes,
 Comme j'en avais grand désir,
 J'allai passer mon déplaisir
 (Sans redouter fange ni boue)
 En certain jardin où l'on joue,
 D'où je revins peu satisfait,
 Car j'y perdus mon petit fait.
 Mais tel discours est inutile,
 Lecteur, je vais changer de style.

÷ Sur la *Muse royale*, gazette en vers adressée de 1656 à 1660 [irrégulièrement] à Anne de Gonzague, princesse Palatine, par Charles Robinet de Saint-Jean [1608 ?-1698], voir Frédéric Lachèvre, *Claude Le Petit et La Muse de la Cour*, p. 19-24 et 50-51. Sur son auteur, voir G. Mongrédien, notice du *Panegyrique de l'École des femmes*, dans *La Querelle de l'École des femmes*, 1971, p. 1633 et suivantes ; W. Brooks, *Le Théâtre et l'Opéra vus par les gazetiers Robinet et Laurent (1670-1678)*, Paris-Seattle-Tubingen, 1993 [bibliothèque Mazarine : 296 A² Rés.].

• Le même jour, Guillaume de Lamoignon (20 octobre 1617-10 décembre 1677), maître des requêtes depuis 1644, est nommé Premier président du Parlement de Paris. Il prêtera serment le surlendemain et sera reçu dans sa nouvelle charge le 16 novembre suivant.

÷ La *Gazette* du 4 rapportera :

Hier, le sieur de Lamoignon prêta, entre les mains du Roi, le serment de la charge de premier président en ce parlement, dont Sa Majesté l'ayant voulu honorer, après l'avoir laissée si longtemps vacante, témoigne assez qu'elle n'a enfin arrêté son choix sur sa personne que par une particulière connaissance qu'elle a eue de sa probité et sa capacité, pour être le chef d'une si célèbre et si auguste compagnie.

÷ En effet, le Parlement n'avait plus de Premier président depuis la mort de Pomponne de Bellièvre, le 13 mars 1657.

÷ Dans une lettre expédiée le 11 octobre suivant, Gui Patin écrira à André Falconet [III, 92-93] :

Nous avons enfin un premier président au parlement, savoir M. de Lamoignon, maître des requêtes, fort habile, fort savant et de grande réputation. Il est de bonne famille, fils d'un président au mortier, et n'a que 42 ans. On dit que cette charge ne

lui coûte rien et que le cardinal Mazarin lui a dit lui-même que le président Novion lui en avait offert six-vingts mille pistoles, qu'il a refusées. N'est-ce pas une merveille qu'un ministre d'État comme lui, qui a pris trente mille écus, en plusieurs articles, d'un charlatan inconnu et ignorant, pour le faire premier médecin du Roi, ait refusé une si belle somme pour faire un premier président ? S'il est vrai, c'est à cause du grand mérite de celui à qui il donne cette charge, de même que pour sa naissance et pour sa capacité dans les affaires. [...]

Nous avons été ce matin en corps saluer le premier président au nom de notre faculté. Le doyen lui a porté la parole et lui a fait une petite harangue en latin, de douze lignes ou environ, à laquelle il a répondu sur-le-champ en même langue. Il nous a promis merveilles, plus que nous lui demandions, et plus qu'il ne nous tiendra, si du moins il fait comme les autres grands, qui ne veulent pas être esclaves de leur parole.

Tout le monde est fort content de sa promotion ; il y a seulement quelques gens de longue robe qui souhaiteraient qu'il fût un peu plus vieux, puisqu'il sera chef et le plus jeune de la grand'chambre. J'en vois d'autres qui se réjouissent de ce qu'il est dans son âme janséniste et qu'il n'a point l'âme moutonnaire, servile et tyrannique. Il sait les poètes grecs par cœur, Plutarque, Cicéron et Tacite, qui ne sont pas des mauvais originaux. Il sait aussi par cœur la pathologie de notre Fernel, qu'il a autrefois lue par mon conseil.

÷ Madame de Motteville apportera dans ses *Mémoires* une intéressante précision [IV, 117] :

Le procureur général Fouquet, surintendant des Finances, qui fut un des premiers qui le proposèrent, ne se servit en effet que des grandes qualités de Lamoignon pour persuader le cardinal Mazarin de le nommer, en le flattant de l'honneur qu'il aurait d'avoir fait ce choix par le seul motif du bien public. Il en reçut aussi des louanges de tout le monde, et la Reine surtout, qui savait que l'intérêt n'y avait eu aucune part, en faisant goûter à ce ministre, par son approbation, les prémices de la récompense dont une bonne action doit être suivie, lui devait en même temps faire regretter d'avoir tant négligé par le passé les occasions de se procurer à lui-même la jouissance d'un si grand bien.

÷ En effet, dans le Projet manuscrit trouvé à Saint-Mandé, après l'arrestation de Fouquet en septembre 1651 [publié intégralement par Adolphe Chéruel dans *Mémoires sur la vie publique et privée de Fouquet*, Paris, 1862, t. I, p. 488-501], on lit ces lignes, qui ont été rédigées en 1658 :

M. le premier président de Lamoignon, qui m'a obligation toute entière du poste qu'il occupe, auquel il ne serait jamais parvenu, quelque mérite qu'il ait, si je ne lui en avais donné le dessein, si je ne l'avais cultivé et pris la conduite de tout, avec des soins et applications incroyables, m'a donné tant de paroles de reconnaissance et de mérite, répétées si souvent à M. Chanut, à M. Langlade et à Mme du Plessis-Guénégaud et autres, que je ne puis douter qu'il ne fit les derniers efforts pour moi ; ce qu'il peut faire en plusieurs façons : en demandant lui-même personnellement ma liberté, en se rendant caution, en faisant connaître qu'il ne cessera point d'en parler tous les jours qu'il ne l'ait obtenue, que c'est son affaire, qu'il quitterait plutôt sa charge que se départir de cette sollicitation, et faisant avec amitié et avec courage tout ce qu'il faut. Il est assuré qu'il n'y a rien de si facile à lui que d'en venir à bout, pourvu qu'il ne se rebute pas et que l'on puisse être persuadé qu'il aura le dernier mécontentement si on le refuse, qu'il parle tous les jours sans relâche, et qu'il agisse comme je ferais pour un de mes amis en pareille occasion et dans une place aussi importante et aussi assurée.

÷ Je lis dans les « Notes secrètes sur le personnel de tous les parlements et cours des comptes du royaume envoyées par les intendants des provinces à Colbert, sur sa demande, vers la fin de l'an 1663 » :

Lamoignon. Sous l'affectation d'une grande probité et d'une grande intégrité, cache une grande ambition, conservant pour cet effet une grande liaison avec tous dévots, de quelque parti et cabale que ce soit. [...] A médiocres biens et n'en acquerra que par voies légitimes. A pour amis MM. de Fénelon, d'Albon et Pelletier. Est tuteur honoraire de MM. de Bouillon, et cette tutelle lui donne une grande union avec M. le maréchal de Turenne.

÷ Adrien Baillet, qui aura été pendant des années bibliothécaire de Guillaume de Lamoignon, écrit dans sa *Vie de Godefroy Hermant* [Amsterdam, 1617, p. 39-40] :

Depuis qu'il [Hermant] se vit déchargé de ce pénible emploi [recteur de l'université de Paris, d'octobre 1646 à mars 1648], M. de Lamoignon ne fit presque point de voyage à Bâville qu'il ne fût de sa compagnie. Cette agréable maison était dès lors le séjour des sciences par le concours des savants que le maître y attirait. Mais au milieu des compagnies, qui se trouvaient souvent augmentées par des amis d'humeurs et de professions différentes et par les parents de la maison, M. de Lamoignon et M. Hermant ne laissaient pas de faire un commerce particulier d'études qui ne se communiquait point à d'autres ; et lorsqu'ils étaient seuls, ou

avec des gens dont ils pouvaient disposer comme d'eux-mêmes, ils étaient souvent quatorze heures du jour ensemble, tant sur les livres que dans les conférences où ils se rendaient compte de leurs lectures et y faisaient chacun leurs réflexions. Cette étroite communication subsistait à Paris comme à Bâville, mais avec beaucoup moins de loisir du côté de M. de Lamoignon, qui avait soin d'environner toujours sa table de quelques savants, pour ne pas dérober même le temps du repas à l'étude. Ceux de ces savants qui étaient le plus étroitement unis avec M. Hermant étaient Florent, le plus habile canoniste de son temps, M. Sanson, que l'on regardait alors comme le chef des géographes anciens et modernes, M. de Saint-Amour, qui était connu dans la maison du vivant du feu Président de Lamoignon, à qui il avait dédié ses thèses de 1635, et P. Patin, son compatriote, qui était docteur de la faculté de médecine.

Ce dernier [Patin] n'était point de la société des études, comme M. Florent ou M. Sanson, mais il était le nouvelliste de la compagnie, et il avait soin de l'informer de tout ce qui se passait dans la République des Lettres, où il entretenait de grandes intelligences avec toute sorte de savants. M. de Lamoignon l'estimait particulièrement pour sa franchise, pour la naïveté de ses réparties et pour la rencontre heureuse de ses bons mots, quoiqu'il n'y fit point toujours paraître autant de retenue que M. Hermant.

÷ Loret écrira dans sa Lettre du 5, v. 125-150 :

Cet homme d'excellent renom,
Nommé Monsieur de Lamoignon,
Sans en avoir fait nulle instance,
Est, au gré de toute la France,
Comme très digne et très prudent,
Aujourd'hui premier président.
Son esprit, ses belles lumières
En toutes sortes de matières,
Son inflexible intégrité,
Son extrême capacité,
La vertu constante et solide
Qui dans son cœur toujours réside,
Dont le Ciel l'a voulu munir,
À ce rang l'ont fait parvenir. [...]

÷ Voir L. Vian, *Les Lamoignon*, s.d.

Jeu 3 octobre 1658

• *Annales de la Compagnie du Saint-Sacrement* [180] :

Le 3^e d'octobre, on rendit grâce à Dieu, dans la Compagnie, de la promotion de M. de Lamoignon à la charge de premier Président du Parlement de Paris. On ordonna des messes et des communions pour lui, afin d'obtenir du ciel les secours dont il avait besoin pour s'acquitter dignement de cette importante charge. Le Supérieur et le Directeur de la Compagnie le furent complimenter de sa part, ce qu'il reçut avec grande cordialité ; aussi a-t-il toujours appuyé les bonnes œuvres qui lui ont été recommandées par la Compagnie, et pendant la persécution qu'elle a reçue et même la désolation totale où elle est tombée, il l'a consolée et soutenue autant qu'il a dépendu de lui en particulier ; il s'est toujours souvenu des bons sentiments qu'il avait pris dans la fréquentation des assemblées ; il s'est montré père et protecteur des pauvres et des affligés pendant que Dieu l'a laissé vivre ; aussi cette pieuse conduite lui a-t-elle attiré une très douce et très heureuse mort.

÷ Dès l'année 1655, on relevait dans les *Annales* [150] :

M. de Lamoignon, maître des requêtes et depuis premier Président du Parlement de Paris, s'en allant tenir les États en Bretagne, eut des lettres pour entrer dans toutes les compagnies des villes de cette province où il ferait quelque séjour, et il fut prié de travailler à l'établissement de celle de Vitry. C'a été un parfait magistrat, dans toutes les charges qu'il a soutenues ; ç'a été un grand protecteur de la Compagnie pendant sa plus grande persécution, et par son autorité il a toujours appuyé fortement les bonnes œuvres qu'elle a entreprises.

• Ce même jour, Hugues de Lionne revient de son ambassade à Francfort [la *Gazette* et la Lettre de Loret du 5].

Ven 4 octobre 1658

• Ce jour-là, Mazarin écrit de Paris à Christine de France, duchesse de Savoie, dite Madame Royale, au sujet du projet de mariage entre Louis XIV et sa cousine Marguerite de Savoie [*Lettres*, IX, 76-77] :

Quoique je me remette entièrement au sieur abbé Amoretti sur toutes choses, ayant eu de longs entretiens avec lui et lui ayant parlé avec la dernière sincérité et avec la passion que je dois et de laquelle je ne me départirai jamais, lorsqu'il s'agira du

service et de la satisfaction de Votre Altesse Royale et des intérêts de la maison de Savoie, je ne lairrai pas de lui répliquer, sur le point principal, ce que je me suis donné l'honneur de lui mander d'autres fois, c'est-à-dire que je ne puis promettre à V.A.R. rien de positif, mais bien que Sa Majesté fait le voyage avec la plus grande joie du monde, et qu'elle ne souhaite rien si passionnément que de vérifier les relations qui lui ont été faites, pour achever sans aucun délai une affaire qui lui tient extrêmement au cœur, et pour laquelle je réponds à V.A.R. que Sa Majesté a toutes les inclinations imaginables, le sieur abbé Amoretti l'a appris de sa propre bouche, et il a reconnu que la Reine ne le souhaite pas moins. Je voudrais qu'il me coûtât une bonne partie de mon sang et que la chose fût déjà faite ; mais n'étant pas en mon pouvoir, je me contenterai d'assurer V.A.R. que je n'oublierai rien en ce rencontre pour lui confirmer qu'elle n'a pas un serviteur plus assuré et plus véritable que moi, et d'ailleurs je suis persuadé que rien ne m'est si avantageux que cette alliance.

Sans la maladie, Sa Majesté avait résolu de s'avancer, fort bien accompagnée, en Italie, pour tâcher de pousser bien avant les progrès de ses armes dans l'État de Milan, assisté de celles de M. le duc de Savoie, mais bien plus pour faire une visite à V.A.R. sans lui causer la moindre incommodité ; mais Dieu ne l'ayant pas permis, à peine Sa Majesté a recouvert sa santé (sic), qu'elle a songé à se mettre en chemin, sans appréhender la rigueur de la saison où nous allons entrer, pour se rendre dans les endroits les plus avancés et diminuer autant qu'il est possible la peine de V.A.R., comme elle entendra plus particulièrement de la vive voix dudit sieur abbé, qui s'est chargé de dépêcher un courrier en toute diligence pour me faire précisément savoir la résolution et les sentiments de V.A.R.

Le voyage sera publié ce soir, et le prétexte fort plausible, puisque c'est pour donner ordre à de grandes affaires que Sa Majesté a en Languedoc et en Provence, pendant que les États se tiendront dans les villes de ces deux provinces les plus proches de Lyon. Sa Majesté voudrait bien partir le 21 de ce mois, et elle ne retardera pas un moment, sitôt que le courrier susdit sera arrivé. Pour la manière de l'entrevue, on se conformera entièrement à ce que V.A.R. jugera plus à propos, et priant Dieu de tout mon cœur qu'il lui plaise de bénir la conclusion de cet ouvrage, je supplie V.A.R. de donner entière créance audit sieur abbé Amaretti sur ce point et sur divers autres, et d'être bien persuadée que je serai toute ma vie, avec le dernier respect, etc.

÷ Mlle de Montpensier écrira dans ses *Mémoires* :

On commença à parler du voyage de Lyon ; que madame de Savoie y devait venir avec sa fille, et que selon que le Roi la trouverait à sa fantaisie, il l'épouserait. On ne parlait, au Louvre, d'autre chose que de ce voyage. La Reine devait demeurer à Paris, et Monsieur, qui vivait toujours bien avec moi, mais qui n'avait plus les mêmes empressements que les trois premiers mois que j'étais arrivée à la cour. À dire le vrai, je ne m'en souciais pas trop ; car le connaissant davantage, je jugeais qu'il était homme à songer plus à sa beauté et à son ajustement qu'à se relever jamais par de grandes actions, et à se rendre considérable ; de sorte que je l'aimais fort pour mon cousin, mais que je ne l'aurais jamais aimé comme mon mari.

Le roi discontinua, depuis son retour de Fontainebleau, d'aller à l'hôtel de Soissons tous les jours comme il avait accoutumé, et s'attacha à entretenir mademoiselle de Mancini tous les soirs avec beaucoup d'empressement. Tout le monde en parlait, ainsi que du voyage. Le jour fut pris, et cinq ou six³⁹ jours devant, le roi pria la reine sa mère d'y aller, et qu'il ne se pouvoit point résoudre à la laisser à Paris, et que son agrément était nécessaire pour faire que celle qu'il épouserait lui plût. Ainsi elle s'y résolut aisément.

• Ce jour-là ; Guillaume de Lamoignon, nommé Premier président du Parlement l'avant-veille, prête serment entre les mains du Roi. Voir au 2.

• Le même jour, Louis XIV, parti chasser à Vincennes, procède, selon Loret [Lettre du 5, v. 197-218], à un véritable massacre :

Le roi, par buissons et halliers
Poursuit quelquefois des sangliers,
Et souvent par bois et par plaine
Il met les grands cerfs hors d'haleine ;
Mais comme notre humanité
Se plaît à la diversité,
Hier, ce roi qui tire aussi juste
Que jadis feu Louis le Juste,

39. Cette phrase a été altéré dans les anciennes éditions, où on lit : « Le jour fut pris pour le fair (le voyage) en cinq ou six jours. » Il n'y a rien de semblable dans le texte. La cour mit près d'un mois pour aller de Paris à Lyon : partie le 26 octobre, elle n'arriva à Lyon que le 24 novembre.

Dans Vincennes, spacieux parc,
Fit mourir, non point à coup d'arc
(C'est de quoi presque plus on n'use)
Mais bien à bons coups d'arquebuse,
Aussi vrai que le soleil luit,
Des lapins jusqu'à six-vingt huit [128],
Lesquels, nonobstant leur vitesse,
Ne purent fuir son adresse.

Sam 5 octobre 1658

• Loret annonce, en apostille à sa Lettre du jour, « le trépas de M. [Pierre] du Ryer, un des messieurs de l'Académie française » :

Trésors d'immortelles douceurs,
Chastes Muses, divines Sœurs,
Pucelles de céleste race,
Pleurez, pleurez votre disgrâce ;
Un de vos plus chers favoris,
Un des ornements de Paris,
L'auteur de cent doctes ouvrages,
Les délices des âmes sages,
Et qui vous honorait si fort,
Monsieur Du Ryer enfin, est mort.
Noble et française Académie,
Sa compagne et sa bonne amie,
La fleur des esprits excellents,
Source d'admirables talents,
Séminaire de gens illustres,
Dont il était un des beaux lustres,
Vous pouvez bien dorénavant
Regretter cet homme savant ;
Car sous notre grande hémisphère,
Où trouverez-vous un confrère
Qui par ses mérites divers,
Qui par sa prose et par ses vers,
Par sa douceur incomparable,
Par sa vertu presque adorable,
Puisse réparer aujourd'hui
La perte que l'on fait en lui
Et remplir dignement la place
Qu'il possédait sur le Parnasse ?
Rare auteur dont j'aimai toujours
Les hauts traités, les hauts discours,
Les traductions sans égales,
Les belles pièces théâtrales,
Et, bref, tant de divins écrits
Dont tu ravissais nos esprits ;
À présent toute sublime,
Pour te témoigner mon estime
Avec des transports innocents,
Je viens t'offrir ce peu d'encens.
Pour un défunt de tel mérite,
Certes, l'offrande est bien petite,
Mais du moins j'ai fait cet écrit
Autant du cœur que de l'esprit.

÷ Le fait semble bien confirmé par une lettre de Gui Patin à Charles Spon [II, 438] expédiée le 11 octobre, mais qui situe avant le 1^{er} du mois la mort du dramaturge-traducteur :

Le 27 septembre dernier, il arriva un courrier qui apporta la nouvelle de la prise d'Ypres par M. de Turenne [...]. Le semaine passée, mourut ici un grand et célèbre traducteur de livres, nommé M. Duryer [...]. Le 1^{er} de ce mois d'octobre, le Roi et la Reine ont été à Notre-Dame, où l'on a chanté le *Te Deum* pour la prise d'Ypres. [...]

÷ Pourtant, si l'on en croit Jal [1098], il ne sera enterré que le 26 novembre...

÷ Dans son étude sur « Pierre du Ryer, écrivain dramatique », *Revue d'histoire de la littérature française*, avril-juin 1913, p. 309-331, H. C. Lancaster ne semble pas s'en étonner.

÷ L'illustre théâtre avait joué son *Scévole* en 1644 ; le 2 décembre 1659, la troupe de Monsieur reprendra son *Alcionée* pour une unique représentation, accompagnée des *Précieuses ridicules* (voir à cette date).

Dim 6 octobre 1658

- La *Gazette* du 12 rapportera :

Le 6, le roi, avec lequel était Monsieur et Son Éminence, alla prendre le divertissement de la promenade à Saint-Cloud, dans la belle maison du sieur Dervar (sic), l'un des contrôleurs généraux des finances, qui les traita à dîner, et les principaux de la cour, avec tant de magnificence qu'il en reçut tous les témoignages possibles de satisfaction de Sa Majesté ; qui voulut ensuite revoir pour la seconde fois, à Chaillot, la baleine qu'on y a conduite des côtes de Fontarabie, aux dépens et par les soins de quelques curieux, lesquels sont venus si heureusement à bout de cette entreprise, que chacun jugeait presque impossible, qu'il ne manque à ce monstre marin que le mouvement pour le faire paraître animé ; poussant même ce grand jet d'eau qu'il a coutume de faire par un artifice qui supplée fort adroitement à la nature et qui cause de l'admiration à tous les spectateurs.

÷ Cette promenade à Saint-Cloud, à laquelle ne participe pas Anne d'Autriche, qui poursuit « ses dévotions aux jacobins de la rue Saint-Honoré, où se [célèbre] la fête de l'institution du Rosaire », semble avoir échappé à l'attention de Loret, qui ne le signale pas.

÷ En revanche, La Gravette de Mayolas rendra compte de cette journée dans une *Gazette* en vers concurrente [*La Muse historique*, adressée « à Mgr l'abbé de Richelieu », dans *Recueil de ce qui s'est fait et passé de plus remarquable en France depuis l'année 1658*, Arsenal, 4^o B 3991] :

Monsieur Hervart, dont la prudence,
L'éclat, l'adresse et la puissance
Le rendent admirable à tous,
Dimanche dernier à Saint-Cloud
Avec grande magnificence
Traita le monarque de France,
Dans cette agréable maison,
Laquelle est sans comparaison,
Où l'art ensemble et la nature
Font voir une rare peinture
De tout ce qu'on voit de charmant
Dans un superbe bâtiment ;
Cela, joint à la bonne chère,
A de quoi contenter et plaire,
Soit au dehors, soit au dedans,
Tous les traits en sont ravissants.

÷ Sur l'histoire de cette maison, voir J. Vatout, *Souvenirs historiques des résidences royales*, t. 5, Palais de Saint-Cloud. Arsenal, 8^o NF 3242 (5).

÷ Sur l'hôte de la cour, voir G. Depping, « Barthélemy Herwarth, contrôleur général des Finances, 1607-1676 », *Revue historique*, Paris, 1879, t. X, p. 285-338, et t. XI, p. 63-80 ; Claude Badalo-Dulong, *Banquier du roi, Barthélemy Hervart*, Paris, Ségur, 1951 ; Claude Dulong, *Mazarin et l'argent, banquiers et prête-noms*, Paris, École des Chartes, 2002 ; et Daniel Dessert, *Argent, pouvoir et société au Grand siècle*, Paris, Fayard, 1984.

÷ Entre ce jour et le 12, la villa devient, pour 240 000 livres, la propriété de Philippe d'Anjou, dit Monsieur, frère unique du Roi.

÷ Il est probable que les choses se sont passées de façon moins romanesque et que cette transaction immobilière a nécessité davantage de temps.

÷ Sur la baleine, voir au 6 septembre.

Lun 7 octobre 1658

- Le cardinal Mazarin « régale » chez lui, au château de Vincennes, le roi, la reine (Anne d'Autriche), Monsieur (Philippe d'Anjou) et Mademoiselle (fille de Gaston). Le soir, tout le monde regagne Paris [la *Gazette* et Loret du 12, v. 115-132].

Mar 8 octobre 1658**Mer 9 octobre 1658****Jeu 10 octobre 1658****Ven 11 octobre 1658****Sam 12 octobre 1658**

- La *Gazette* du 19 rapportera :

Le 12 du courant, la reine [Anne d'Autriche], accompagnée de Mademoiselle, alla voir à Saint-Cloud la belle maison de Monsieur, qui appartenait ci-devant au sieur Dervart (sic) ; et le roi s'y étant aussi rendu, ce prince y donna à toute la compagnie une collation des plus splendides.

÷ La Gravette de Mayolas rendra compte de cette visite dans un nouveau numéro de sa *Muse historique*, adressée à l'abbé de Richelieu :

Monsieur, dont l'humeur agréable
Et le génie incomparable
Étale (sic) aux yeux de l'univers
Tous les jours ses attraits divers ;
Avec grande réjouissance,
Avec grande magnificence,
À Saint-Cloud, samedi dernier,
Fit un régal singulier
À son aimable et chère mère,
Ainsi qu'à son glorieux frère,
Comme à plusieurs gens de sa cour
Qui furent dans ce beau séjour,
Dans cette maison très charmante,
Très superbe et divertissante ;
Ce grand prince, en tout ce qu'il fait,
Nous fait bien voir qu'il est parfait.

• Dans sa Lettre du jour, Loret évoque pour la première fois (v. 241-262) la grande attraction de l'automne (voir au 6) :

Depuis environ quatre jours,
Tant dans la ville qu'aux faubourgs
J'entends parler d'une baleine
Que l'on voit au bord de la Seine,
Au beau village de Chaillot,
Non dans maison ni dans tripot,
Mais dans une assez large tente
De toile et non pas de charpente,
Plusieurs Basques avec grand soin
L'ayant fait venir de fort loin,
Afin d'en donner un spectacle
Où l'on court comme en un miracle ;
La grosseur, longueur et largeur
De ce poisson jadis nageur
Étant un objet rarissime
Ou, si l'on veut, énormissime,
Des gens en belle quantité
Y vont par curiosité,
Et l'on voit cette grosse bête
Pour un écu, dit-on, par tête,
Afin de satisfaire aux frais
Que messieurs les Basques ont faits.

÷ « [...] un écu par tête » : un écu [= 3 livres = 60 sols], soit l'équivalent de 4 places de parterre dans les théâtres parisiens. Dans sa Lettre suivante, Loret parlera de trente sols, soit deux fois moins cher.

Dim 13 octobre 1658

Lun 14 octobre 1658

Mar 15 octobre 1658

• Fête de sainte Thérèse.

• Environ un an plus tard, Charles Varlet de La Grange notera sur la première page de son Registre⁴⁰ :

Le sieur de Molière et sa troupe arrivèrent à Paris au mois d'octobre 1658 et se donnèrent à Monsieur, frère unique du roi, qui leur accorda l'honneur de sa protection et le titre de ses comédiens, avec 300 livres de pension pour chaque comédien.

[Rajout dans la marge] : N[ot]a que les 300 livres n'ont point été payées.

40. B. E. Young et G. P. Young, *Le Registre de La Grange, 1659-1685, reproduit en fac-similé, avec un index et une notice sur La Grange et sa part dans le théâtre de Molière*, Paris, Droz, 1947, t. I, p. 1.

÷ La Grange entre dans la troupe au cours du relâche de Pâques 1659, soit six mois après les événements relatés sur cette première page, mais il semble bien qu'il commence à rédiger son registre plus tardivement.

÷ Préfaçant, vingt-trois ans plus tard, la première édition [posthume] des *Ceuvres complètes* de Molière, La Grange écrira :

Après quelques voyages qu'il fit à Paris secrètement, il eut l'avantage de faire agréer ses services et ceux de ses camarades à Monsieur, frère unique de Sa Majesté, qui, lui ayant accordé sa protection et le titre de sa troupe, le présenta en cette qualité au roi et à la Reine mère. Ses compagnons, qu'il avait laissés à Rouen, en partirent aussitôt et, le 24 octobre 1658, cette troupe commença de paraître devant Leurs Majestés et toute la cour, sur un théâtre que le Roi avait fait dresser dans la salle des gardes du vieux Louvre.

÷ Louis n'étant pas encore marié, Anne d'Autriche était alors la reine, et non la reine mère.

÷ Le registre de La Grange porte : « La Troupe de Monsieur, frère unique du Roi, commença au Louvre devant S. Mté [≠ devant Leurs Majestés]... »

÷ Il est probable que l'arrivée de la troupe a eu lieu dans le courant du mois et que la « protection » de Monsieur est un « cadeau » fait [par Anne d'Autriche ? par Mazarin ?] à Philippe d'Anjou, au même titre que le pavillon de Saint-Cloud (voir au 6 du mois).

÷ Un document comptable daté du 30 juin 1660 donne à penser que l'appartenance de la troupe à Monsieur est peut-être une fiction. Voir à cette date.

÷ Cette « troupe du sieur de Molière » est composée, selon La Grange [p. 2], « de dix parts et un gagiste, savoir :

Les Sieurs :

Mesd^{les} :

Molière

Béjart (Madeleine)

Béjart l'aîné (Joseph)

Duparc (Marquise)

Béjart Cadet (Louis)

Debie (Catherine)

Duparc Hervé (Geneviève Béjart)

Dufresnes (Charles)

Debie (Edme)

Croisac, gagiste à 2 l. par jour.

◇ Sur ces onze personnes, cinq⁴¹ ont vécu l'aventure de l'illustre théâtre entre 1643 et 1645 : Molière et les quatre Béjart ; auxquels il faut sans doute ajouter les membres de la famille Béjart qui font de la figuration occasionnelle : Marie Hervé (la mère), Armande (future femme de Molière) et peut-être les époux L'Hermite de Vauselle (Jean-Baptiste, frère de Tristan L'Hermite, et sa femme Marie Courtin, demi-sœur de Marie Hervé).

◇ Molière et les Béjart ont quitté Paris au cours de l'été 1645 ; ils y reviennent après treize ans d'activité en province.

◇ Né vers 1611, Charles Dufresne a 48 ans. Chef de la troupe des comédiens du duc d'Épernon dès 1632, il y a accueilli Molière et les Béjart après l'échec de l'illustre théâtre. Il se retirera au cours du relâche de Pâques 1659.

÷ Au moment où Molière et ses camarades arrivent à Paris, la capitale ne compte que deux troupes permanentes : la « Troupe royale », installée depuis un demi-siècle à l'Hôtel de Bourgogne ; la troupe des Italiens, que Mazarin a fait venir à la fin des années 1640 et qui est établie au théâtre du Petit-Bourbon – elle aussi « appartient » au roi. Le Jeu de paume du Marais, fermé depuis le relâche de Pâques 1657, ne rouvrira qu'après le relâche de Pâques 1659.

Mer 16 octobre 1658

Jeu 17 octobre 1658

Ven 18 octobre 1658

Sam 19 octobre 1658

• Dans sa Lettre du jour, Loret fait allusion pour la première fois, v. 247-252, à un prochain grand voyage de la cour :

41 Peut-être six, si le gagiste Croisac est bien le Nicolas Bonenfant de 1643. Voir *Cent ans*, p. 224.

Suivant quantité de discours
 Que j'entends faire tous les jours,
 On parle ici d'un long voyage ;
 Mais n'en sachant pas davantage,
 Sans passer pour extravagant,
 Je ne saurais dire où ni quand.

÷ Dans la même lettre, le gazetier annonce (v. 253-282) l'arrivée à Paris, pour le début de la semaine suivante, d'un phénomène de foire (voir, au 6 octobre, l'article de la *Gazette*) :

Outre Madame la Baleine,
 Dont tous les jours la tente est pleine
 De plusieurs gens, tant droits que tors,
 Qui vont voir son grand chien de corps,
 Donnant de trente sols la somme,
 Il doit bientôt venir un homme
 Qui vraiment n'est pas un courtaud,
 Car il est si grand et si haut
 Qu'en le voyant chacun s'étonne [...]
 Cet homme haut mais non hideux
 Vient, dit-on, dans un jour ou deux,
 Créer, avant que faire gille,
 Un gros impôt dans cette ville
 Sur tous les esprits curieux,
 Soit qu'ils soient ou jeunes ou vieux [...]
 Il ne faudra point de prévôt
 Pour faire payer cet impôt ;
 Sans vers lui se montrer rebelle,
 Chacun ouvrira l'escarcelle
 Librement, volontairement,
 Et, pour prouver aucunement
 Son incomparable mérite,
 Les plus grands lui rendront visite.

Dim 20 octobre 1658

Lun 21 octobre 1658

Mar 22 octobre 1658

Mer 23 octobre 1658

- La *Gazette* du 26 rapportera :

Ce jour-là aussi, 14 compagnies de Gardes prirent les devants de la cour, qui doit partir aujourd'hui pour le voyage que le Roi a résolu de faire en quelques-unes de ses provinces pour le bien de son État et de ses peuples ; cet infatigable prince voulant ainsi augmenter ses travaux d'une campagne des plus glorieuses, par des soins extraordinaires du dedans de son royaume, ce qui oblige tous ses sujets à redoubler leurs vœux pour la conservation d'une santé si précieuse, et principalement ceux de sa bonne ville de Paris, qui ont cet avantage de le voir toujours retourner, ensuite de ses voyages, pour les faire jouir du bonheur de sa présence, que les autres n'ont que très rarement.

Jeu 24 octobre 1658

- La Grange écrira en tête de son Registre :

Le Sr de Molière et sa troupe arrivèrent à Paris au mois d'octobre 1658, et se donnèrent à Monsieur frère unique du Roi, qui leur accorda l'honneur de sa protection et le titre de ses comédiens avec 300 livres de pension pour chaque comédien [*dans la marge* : nota que les 300 livres n'ont point été payées].

La troupe de Monsieur, frère unique du roi, commença au Louvre devant Sa Majesté le 24^e octobre 1658 par *Nicomède* et *Le Docteur amoureux*, puis fut établie au Petit-Bourbon, où il y avait une troupe de comédiens italiens, à qui le sieur de Molière et ses camarades donnèrent 1 500 livres pour jouer les jours extraordinaires, c'est-à-dire les lundis, mercredis, jeudis et samedis.

1658

Ce Livre appartient au S^r
De la Grange l'un des Comédiens de
La Troupe du S^r De Moliere.

Le S^r de Moliere et sa Troupe arrivèrent
à Paris au mois d'Octob 1658 et se donnerent
à Monsieur frere unique du Roy qui
leur accorda l'honneur de sa protection
et le Titre de ses Comédiens avec 300^{tt} de
pension pour chaque Comédien.

na. que les
300^{tt} rions pour
une pension

Archiv.
de la
Comédie Française

La Troupe

Monsieur Le Frere Unique du Roy.

Commença au Louvre devant S. e M^{te}
Le 24^{me} octobre 1658 par Nicomede et Le
Doyeur amoureux.

Puis fut établie au petit Bourbon ou Il y
avoit une troupe de Comédiens Italiens
à qui le S^r de Moliere et ses camarades
donnerent 1500^{tt} pour jouer les Jours
Extraordinaires (c'est à dire les lundys
mercredys Jeudys et Samédys)

÷ Le récit que le même La Grange donnera dans la Préface des Œuvres de Molière en 1682 est plus circonstancié :

Ses compagnons, qu'il avait laissés à Rouen, en partirent aussitôt et, le 24 octobre 1658, cette troupe commença de paraître devant Leurs Majestés et toute la cour, sur un théâtre que le Roi avait fait dresser dans la salle des gardes du vieux Louvre. *Nicomède*, tragédie de M. de Corneille l'aîné, fut la pièce qu'elle choisit pour cet éclatant début. Ces nouveaux acteurs ne déplurent point, et on fut surtout fort satisfait de l'agrément et du jeu des femmes. Les fameux comédiens qui faisaient alors si bien valoir l'Hôtel de Bourgogne étaient présents à cette représentation. La pièce étant achevée, M. de Molière vint sur le théâtre et, après avoir remercié Sa Majesté, en des termes très modestes, de la bonté qu'elle avait eue d'excuser ses défauts et ceux de toute sa troupe, qui n'avait paru qu'en tremblant devant une assemblée si auguste, il lui dit que l'envie qu'ils avaient eue d'avoir l'honneur de divertir le plus grand Roi du monde leur avait fait oublier que Sa Majesté avait à son service d'excellents originaux dont ils n'étaient que de très faibles copies, mais que, puisqu'elle avait bien voulu souffrir leurs manières de campagne, il la suppliait très humblement d'avoir agréable qu'il lui donnât un de ces petits divertissements qui lui avaient acquis quelque réputation et dont il régalaient les provinces.

Ce compliment, dont on ne rapporte que la substance, fut si agréablement tourné et si favorablement reçu que toute la cour y applaudit, et encore plus à la petite comédie, qui fut celle du *Docteur amoureux*. Cette comédie, qui ne contenait qu'un acte, et quelques autres de cette nature, n'ont point été imprimées : il les avait faites sur quelques idées plaisantes, sans y avoir mis la dernière main, et il trouva à propos de les supprimer lorsqu'il se fut proposé pour but, dans toutes ses pièces, d'obliger les hommes à se corriger de leurs défauts. Comme il y avait longtemps qu'on ne parlait plus de petites comédies, l'invention en parut nouvelle, et celle qui fut représentée ce jour-là divertit autant qu'elle surprit tout le monde. M. de Molière faisait le Docteur, et la manière dont il s'acquitta de ce personnage le mit dans une si grande estime que Sa Majesté donna ses ordres pour établir sa troupe à Paris.

÷ Voici quelques remarques à propos de ce récit :

◇ Aucune Gazette, aucune correspondance ne rend compte de cette représentation.

◇ Officiellement, c'est Monsieur qui invite, la troupe étant d'ores et déjà sous sa protection. Ce geste apparaît similaire et parallèle à celui qu'il a fait quelques jours plus tôt en invitant sa mère et sa cousine dans sa nouvelle demeure de Saint-Cloud.

◇ Le départ du roi et de la cour pour Lyon est prévu depuis plusieurs semaines. [Voir *Mémoires* de Mlle de Montpensier, II, 67-68. Madame de Motteville précise même, dans ses *Mémoires* (IV, p. 124), que ce départ fut retardé de 15 jours « pour mettre en ordre l'équipage de la reine ».] La représentation du 24 apparaît donc comme le résultat de « négociations » visant à assurer l'établissement de la troupe au Petit-Bourbon avant ce départ, qui aura lieu le surlendemain.

◇ Molière et Madeleine Béjart avaient d'abord pensé louer le Jeu de paume du Marais, fermé depuis Pâques 1657 (voir au 12 juillet). L'installation au Petit-Bourbon est une bien meilleure solution, puisqu'elle leur fait faire l'économie d'un loyer de 3 000 livres.

◇ Une scène a été aménagée exprès au Louvre pour cette représentation. À quel moment ? Sur l'ordre de qui ? Une telle mobilisation ne peut être le fait du seul Daniel de Cosnac. Premier gentilhomme de la chambre du prince de Conti entre 1652 et 1657, puis évêque de Valence, il a été nommé, à Pâques 1658, premier aumônier de Philippe d'Anjou. Si l'on en croit ses *Mémoires*, c'est lui qui a introduit (voire imposé) la troupe de Molière auprès de Conti à Pézenas.

◇ Notons le rôle probable d'Anne d'Autriche. Voir au 27 septembre 1659, la lettre de Mazarin sur le goût des princes de la maison d'Autriche pour le théâtre.

÷ Concernant le choix de *Nicomède* :

◇ Il est sans doute lié à la rencontre de la troupe avec les frères Corneille au début de l'été. Dans l'examen de sa pièce publié en 1660, Corneille écrit : « Je ne veux point dissimuler que cette pièce est une de celles pour qui j'ai le plus d'amitié. »

◇ Créée à l'Hôtel de Bourgogne dans la seconde moitié de février 1651, « aussitôt après la liberté de M. le Prince [de Condé] », si l'on en croit Mlle de Montpensier, la pièce a été publiée, sans dédicace, à l'automne suivant chez le libraire Charles de Sercy [achevé d'imprimer le 9 novembre 1651].

◇ Elle fait toujours partie du répertoire de l'Hôtel de Bourgogne. C'est ainsi que le 19 octobre 1663, le jour même où, à Versailles, dans son *Impromptu* créé devant la cour, Molière caricaturera le jeu de Montfleury dans le rôle du roi, le diplomate Blumenthal assistera à l'Hôtel à une représentation de *Nicomède*.

◇ La Troupe de Monsieur la rejouera deux fois (au moins) au Petit-Bourbon [le 13 avril et le 30 mai 1660] et trois fois au Palais-Royal [les 29 et 31 juillet, et le 21 août 1661].

◇ La reprise tardive du printemps 1660 – la troupe aura donné entre-temps sept autres pièces de Corneille – semble confirmer l'idée, suggérée par la Préface de 1682, que c'est par *Le Docteur amoureux* que la troupe s'est imposée ce jour-là.

◇ Les rôles de femmes dans la pièce. Elles sont trois, dont une confidente.

◇ Sur la « petite comédie » qui, selon les auteurs de la Préface de 1682, aurait assuré le succès de la troupe ce jour-là au Louvre, voir *Le Docteur amoureux*,

comédie attribuée à Molière, suivi du *Dénié*, de Gillet de La Tessonnerie, édition critique présentée par P. Lerat, Paris, Nizet, 1973.

◇ Sur le Registre de La Grange, le titre de la comédie a été rajouté après-coup. Grimarest, dans sa *Vie de Mr de Molière*, en donne un autre : *Les Trois Docteurs rivaux*.

÷ Concernant les spectateurs :

◇ Beaucoup sans doute sont d'âge à avoir connu l'illustre théâtre en 1643-1645.

◇ Si l'on en croit la Préface de 1682, le spectacle est donné en présence des comédiens de l'Hôtel de Bourgogne. S'agit-il de les faire juges de la qualité de la troupe, avant de « donner » celle-ci à Monsieur ? Plusieurs d'entre eux jouaient déjà dans les années 1640 à l'Hôtel de Bourgogne ou au Marais, et ont pu connaître le jeune Molière et les Béjart à l'époque de l'illustre théâtre.

◇ « Les fameux comédiens qui faisaient alors si bien valoir l'Hôtel de Bourgogne » : coup de chapeau de La Grange à ses anciens adversaires de l'Hôtel de Bourgogne, à présent camarades dans le cadre de la toute nouvelle Comédie-Française ?

◇ On peut imaginer également, même si aucun texte ne les évoque, que certains comédiens italiens de la troupe du Petit-Bourbon étaient présents.

Ven 25 octobre 1658

• Dans une lettre adressée ce jour à André Falconet, Gui Patin écrit [III, 95] :

M. Amyraut, ministre de Saumur, est ici depuis quelque temps. Il prêcha dimanche dernier à Charenton, avec applaudissement et satisfaction de ceux qui l'ouïrent. Vous savez que c'est un fort savant homme et qui a beaucoup écrit. Il fait une *Morale chrétienne*, dont nous avons déjà quatre parties, sans ce qui viendra ci-après, car j'apprends qu'il a une santé fort robuste. Il me semble qu'il y a peu d'auteurs qui écrivent mieux que lui, ni plus facilement. Tout ce qu'a fait M. de La Mothe Le Vayer est beau et bien agréable ; mais il est vieux, et je pense qu'il ne vous donnera plus rien.

÷ La Mothe Le Vayer publiera encore de nombreux volumes, qui ne sont pas les moins beaux ni les moins forts de son œuvre.

Sam 26 octobre 1658

• La cour part pour Lyon. Loret lui fait ses adieux le jour même dans sa Lettre, v. 221-264 :

Ce jour même, la cour royale,
 Pour un long voyage détale
 Au grand regret de tout Paris
 Où diverses gens sont marris,
 Et partout le bourgeois soupire
 Du départ du Roi notre Sire,
 Ne pouvant le voir sans douleurs
 S'en aller autre part qu'ailleurs.
 Moi-même, en composant ces carmes,
 Je sens aussi couler des larmes ;
 Mais puisque ce cher potentat
 S'en va pour le bien de l'État
 Au lieu d'importance et d'affaires
 Où ses marches sont nécessaires,
 Sans vainement nous attrister,
 C'est à nous de patienter
 Et de prier, comme gens sages,
 Que Dieu bénisse ses voyages.
 Adieu, grand Louis de Bourbon,
 Si doux, si charmant et si bon,
 Adieu, notre chère espérance,
 Adieu, miracle de vaillance,
 Je m'en vais faire nuit et jour
 Mille vœux pour votre retour.
 Adieu, perle des souveraines,
 Adieu, la meilleure des reines,
 Que je ne puis certainement
 Regarder sans ravissement.
 Adieu, beau Philippe de France,
 Pour qui j'eus toujours bienveillance.
 Adieu, la fille de Gaston,
 Qui pourriez charmer un Caton.

Adieu, l'éminent personnage
 Et tout votre aimable lignage.
 Adieu, dames et grands seigneurs
 Dignes de respects et d'honneurs,
 Dont quelques-uns et quelques-unes
 Ne sont pas personnes communes.
 Adieu, chère communauté,
 [Les filles d'honneur de la Reine.]
 Miroirs de grâce et de beauté
 Qui d'appas avez plus de mille,
 Gourdon, Fouilloux et Manneville,
 Chéméraud, Bonneuil, d'Argencourt,
 Enfin, adieu toute la cour.

- ÷ La *Gazette* du 2 rapportera que, peu de jours auparavant, la Roi avait gratifié le sieur Vallot, son premier médecin, de l'abbaye de Saint-Morin-d'Agen, pour reconnaître son mérite et les services qu'il lui rend tous les jours avec tant de soin et de zèle dans l'exercice de sa charge, et auxquels toute la France se sent particulièrement obligée du bon succès de la dernière maladie de sa Majesté.
- ÷ La cour sera de retour le 28 janvier 1659, après une absence de trois mois.
- ÷ Le soir, elle couche à Corbeil ; le 27, elle est à Moret ; le 28, à Sens ; le 29, à Joigny ; le 30, à Auxerre ; le 2, à Noyers ; le 3, à Montbard ; le 4, à Saint-Seine, « où le comte d'Harcourt alla saluer [Leurs Majestés] et en eut tout le bon accueil que mérite ses grands services » ; le 5, à Dijon.
- ÷ Gui Patin parle [III, 96] d'un train de « cent dix carrosses à six chevaux, sans [compter] les chevaux de selle et de bagage ». Voir au 2 novembre les chiffres donnés par Loret.

- Dans *Le Château de Saint-Cloud d'après des documents inédits* [Paris, Calmann-Lévy, 1932, p. 38], Émile Magne écrit :

Le 26 octobre seulement, l'acte [de vente du château] fut dressé. Les notaires Mouffle et Le Fouyn l'apportèrent au Louvre, où Monsieur les attendait en compagnie de son trésorier général des finances, Joachim Seiglière, sieur de Boisfranc, et de Messire Barthélemy d'Hervart...

- ÷ Émile Magne s'appuie sans doute sur J. Vatout, *Souvenirs historiques des résidences royales*, V, p. 120-122, qui cite les deux notaires et la date, mais ne donne aucune autre circonstance. En particulier, la présence de Philippe d'Anjou semble douteuse, puisqu'il part le jour même pour Lyon ; d'autre part, la villa est achetée par le Roi, pour en faire la résidence de son frère, et non par ce dernier.

Dim 27 octobre 1658

Lun 28 octobre 1658

- Fête de saint Simon.

- Ce jour-là, Gui Patin écrit à M. Belin, médecin à Troyes [*Lettres*, I, 236] :

Le Roi, la Reine et toute la cour sont partis d'ici samedi dernier, 26 de ce mois. Ils s'en vont à Dijon, de là à Lyon et à Grenoble, y chercher de l'argent par diverses inventions. On dit aussi que le Roi ira en Provence et en Languedoc ; même on dit que M. Le Tellier, secrétaire d'État, a dit, avant que de partir, que le voyage du Roi serait de six mois. Pour ce que l'on dit du mariage du Roi, *est mihi magnum mysterium* ; je ne pense pas que l'on marie le Roi et qu'on fasse la paix tandis que la faveur présente durera.

Mar 29 octobre 1658

Mer 30 octobre 1658

- Dans sa Lettre du 2 novembre, Loret reviendra (v. 141-180) sur la baleine de Chaillot pour évoquer la visite (payante !) qu'il lui a rendue :

Tout le monde ici se promène
 Vers l'hôtel de Dame Baleine,
 Trois cents pas au-dessus du Cours,
 Auquel hôtel on voit toujours
 Des carrosses en abondance,
 Des dames de belle prestance,
 Et cent autres sortes de gens
 Qui d'y courir sont diligents,

Et qui de cette grosse bête
 Peuvent voir la queue et la tête,
 De ses côtes la quantité,
 De sa gueule l'immensité,
 Ses larges et grandes mâchoires,
 Ses yeux, oreilles et nageoires,
 Son ventre, son dos et son cul,
 Payant la moitié d'un écu,
 Exceptés les révérends pères
 De tous couvents et monastères,
 Lesquels illec sont bien venus,
 Donnant seulement des *Agnus*,
 Des colifichets, des images,
 Qui leur font ouvrir tous passages.
 Moi qui de voir suis curieux,
 Mercredi j'y portai mes yeux,
 Mais quoique j'eusse parlé d'elle
 Comme d'une grande nouvelle
 Qui lui donna quelque renom,
 Faut de décliner mon nom
 (Je n'avais garde de ce faire),
 Je payai le prix ordinaire
 Que leur baillent grands et petits,
 Et je ne la vis point gratis.
 Je la vis pourtant avec joie
 Et ne plaignis point ma monnaie.
 Le géant dont j'avais parlé
 N'est point encore détalé
 De la ville de Rothomage
 Pour montrer ici son visage,
 Qui plaît fort aux grosses dondons,
 Mais tous les jours nous l'attendons.

Jeu 31 octobre 1658

Ven 1 novembre 1658

- Toussaint.

Sam 2 novembre 1658

- Fête des Trépassés.

• Dans sa Lettre du jour, Loret, qui signalera (v. 63-74) le nomination de Mgr de Marca, archevêque de Toulouse, au rang de ministre d'État, avait d'abord évoqué le voyage de la cour vers Lyon (v. 35-62) :

Quand la cour du Roi, de la Reine,
 Partit d'ici, l'autre semaine,
 En s'éclipsant comme un soleil,
 Elle alla coucher à Corbeil.
 Le lendemain, jour de dimanche,
 Jour où l'on prend chemise blanche,
 Elle fut au gîte à Moret,
 Où l'on boit de bon vin clairet,
 Puis ensuite à Sens en Bourgogne,
 Ville d'une assez belle trogne
 Et dont fut prélat et patron
 Autrefois le grand Du Perron.
 Je n'ai pas su les autres traites
 Que depuis ce temps elle a faites ;
 Mais j'ai su par le commun bruit
 Et par certains marchands de fruit
 Qu'elle part aujourd'hui d'Auxerre
 Pour tirer vers Dijon grand'erre,
 Où doit faire quelque séjour
 Cette auguste et splendide cour,
 Comprenant (tant belles que bonnes)
 Plus onze mil neuf cents personnes,
 Tant courtisans vieux que nouveaux,
 Cent carrosses à six chevaux,
 Cent dix fourgons, trente brouettes,

Deux cents mulets, six-vingts charrettes,
Le tout compté par des jetons
Et non compris les marmitons.

• **Registre de La Grange :**

La troupe commença à représenter en public [sur la scène du Petit-Bourbon] le jour des Trépassés 3^{me} novembre 1658 et continua jusques à Pâques ensuivant sans changement d'acteurs dans la troupe.

÷ La Grange fait à l'évidence une erreur : le jour des Trépassés est le 2 novembre ; de plus, il vient de noter (voir au 24 octobre) que la troupe devait jouer « les jours extraordinaires, c'est-à-dire les lundis, mercredis, jeudis et *samedis* ».

÷ La Préface de 1682 reprendra la même erreur, ce qui prouve qu'elle est de la plume de La Grange, et en tout cas rédigée à partir de son Registre.

÷ Résumant ensuite les cinq premiers mois d'activité de la troupe à Paris, La Grange écrit :

L'Étourdi, comédie du sieur Molière, passa pour nouvelle à Paris, eut un grand succès et produisit de part pour chaque acteur soixante et dix pistoles [= 770 livres]. Cette pièce de théâtre a été représentée pour la première fois à Lyon, l'an 1655.

Le Dépit amoureux, comédie du sieur de Molière, passa pareillement pour nouvelle à Paris, eut un grand succès et produisit de part pour chaque acteur autant que *L'Étourdi*. Cette pièce de théâtre a été représentée pour la première fois aux États de Languedoc à Béziers, l'an 1656, M. le comte de Bioule, lieutenant du roi, présidant aux États.

Ces deux pièces nouvelles, ou telles pour Paris, ne contribuèrent pas peu au succès de la troupe, où il y eut du changement à Pâques de l'année 1659.

÷ $770 \text{ l.} \times 2 \times 10 = 15\,400$ livres de recette pour la seule exploitation des deux premières comédies de Molière [sans compter le gagiste et les frais ordinaires, qui s'élèvent à environ 60 livres par représentation]. Or, il est probable que la troupe a donné également des tragédies et des comédies d'autres auteurs.

÷ Entre ce 2 novembre et le relâche de Pâques 1659 [dont la date doit se situer vers la fin mars, Pâques tombant le 13 avril], la troupe a dû jouer pendant 21 semaines, soit un maximum de 84 représentations, sans compter les éventuelles visites chez des particuliers.

÷ Sur l'hôtel du Petit-Bourbon et sa salle, voir Henri Sauval, *Histoire et recherches des antiquités de la ville de Paris*, Paris, 1733, t. II, p. 208-211 :

Ce palais, au reste, était un des plus vastes et des plus superbes du royaume, témoin la galerie, la chapelle et cette salle qui se voient encore. La galerie, outre sa situation et sa longueur, était dorée et enrichie de peintures ; aussi l'appelait-on la Galerie dorée ; et de fait, alors, il n'y en avait point en France qui l'égalât, ni en grandeur ni en assiette ; d'ailleurs la chapelle est très spacieuse, et même à Paris présentement il n'y a point d'hôtel qui en ait une si grande ni si commode [...]

Pour ce qui est de la salle, sans contredit c'est la plus large, la plus haute et la plus longue qui soit dans tout le royaume. [...] Sa largeurs est de dix-huit pas communs sur trente-cinq toises de longueur, et la couverture si rehaussée que le comble paraît aussi élevé que ceux des églises de Saint-Germain et de Saint-Eustache ; et enfin ce qui a été cause que sous Louis XIII un lieu si vaste et si voisin du Louvre fut choisi pour la représentation des bals, ballets et autres magnificences de son mariage ; Louis XIV même s'en est servi jusqu'à nos jours pour ses ballets et pour la comédie.

Dim 3 novembre 1658

- Fête de la saint Hubert.

Lun 4 novembre 1658

Mar 5 novembre 1658

- La cour arrive à Dijon, où le chancelier Séguier la rejoindra le surlendemain, et d'où elle repartira pour Lyon deux semaines plus tard, le 19.

÷ Mlle de Montpensier écrira dans ses *Mémoires* :

Nous fûmes séjour à Dijon le temps que les affaires du Roi le requéraient. On avait convoqué les États de cette province avant le temps ordinaire, en espérant que la présence du Roi les obligerait à donner une somme plus considérable qu'à l'ordinaire. Le Roi dansait tous les soirs ; la comtesse de Soissons jouait avec la Reine, on demeurait à son logis. Quasi tous les jours il faisait apporter une grande collation qui valait un souper. Ainsi il ne soupait point avec la Reine, et demeurait de cette manière quatre ou cinq heures à causer avec mademoiselle de Mancini. Hortense et Marianne y étaient, et Fouilloux et La Motte [d'Argencourt]. On

commençait toujours par jouer. Les marquis d'Alluye⁴² et de Richelieu jouaient, le grand maître et quelques autres ; et après Hortense demeurait à tenir le jeu avec Marianne, le grand maître et les autres. Le Roi allait causer avec mademoiselle de Mancini ; Fouilloux avec le marquis d'Alluye, et Richelieu avec la Motte ; et pendant le bal de même.

Tout ce qu'il y avait de gens dans la province et même dans la ville allaient tous les jours voir danser le Roi. J'y fus une fois. Il y eut un bal chez le marquis de Tavannes, où le Roi fut en masque. Il y avait avec lui tout ce que j'ai nommé, et Monsieur et moi ; c'était un samedi. En sortant du bal, le Roi vint déjeuner à mon logis. Par les chemins, le Roi ne disait pas un mot à la comtesse de Soissons ; à Dijon de même. Un jour il fit une chose que l'on remarqua assez, quoique ce ne fût qu'une bagatelle. Comme il faisait collation, la Reine lui envoya demander des rissolles, et moi aussi. Il en envoya. La Reine trouva qu'il n'y en avait guère ; elle lui en renvoya demander. Le Roi manda qu'il y en avait assez pour elle et pour moi ; qu'il n'y en avait pas trop pour lui et pour sa compagnie. On jugea que cela s'adressait à la comtesse de Soissons ; car sa sœur ne lui parlait quasi point et ne perdait nulle occasion de la picoter.

Mer 6 novembre 1658

Jeu 7 novembre 1658

Ven 8 novembre 1658

Sam 9 novembre 1658

• Dans sa Lettre du jour, Loret évoque (v. 227-250) l'arrivée à Paris du géant tant attendu :

Ce rare effort de la nature,
Cet homme de belle stature,
Si gros, si grand, si bien taillé,
Et dont j'avais déjà parlé⁴³,
A depuis peu dans cette ville
Élu maison et domicile,
Où les sieurs Deschamps et Blanchard
L'ont fait transporter dans un char
En traversant bourgs et villages ;
Ayant, lesdits deux personnages,
Qui sont valets de pied du roi,
Par un bon et valable octroi
Scellé de belle et bonne cire,
Obtenu congé dudit sire,
De le faire voir dans Paris
À raisonnable et juste prix.
Je ne sais pas pour quelle somme
On doit voir le susdit rare homme,
De grands membres si bien pourvu ;
Et ne l'ayant pas encore vu,
Dans la rue ou dans chambre close,
Je n'en saurais dire autre chose.
Peut-être que je le verrai
Et plus au long j'en parlerai.

Dim 10 novembre 1658

Lun 11 novembre 1658

• Fête de la saint Martin.

Mar 12 novembre 1658

Mer 13 novembre 1658

Jeu 14 novembre 1658

• *Annales de la Compagnie du Saint-Sacrement* [181] :

42. Paul d'Escoubleau, marquis d'Alluye, second fils de Charles d'Escoubleau, marquis de Sourdis, gouverneur d'Orléans. Il épousera dans la suite mademoiselle de Fouilloux.

43. Les 19 et 30 octobre.

Le 14^e de novembre, M. de Lamoignon, premier Président, fit donner avis à la Compagnie qu'il serait reçu deux jours après et qu'il se recommandait à ses prières pour obtenir de Dieu les grâces dont il avait besoin dans la charge où il entrait. La Compagnie reçut cette marque d'amitié avec beaucoup de tendresse et de reconnaissance. Elle obligea tous les prêtres à une messe et tous les laïcs à une communion pour prier Dieu de verser ses plus grandes bénédictions sur les desseins et sur la conduite de cet illustre et très pieux magistrat.

Ven 15 novembre 1658

Sam 16 novembre 1658

- La *Gazette* du 23 rapportera que, le 16 de ce mois, le sieur de Lamoignon prit possession de la charge de premier président au Parlement, avec une satisfaction générale de cette auguste compagnie, de recevoir un chef de si grand mérite, et dont la probité et la suffisance lui doivent faire également espérer de se voir plus célèbre et plus florissante que jamais.
- Loret ouvre sa Lettre du jour (v. 9-54) par la suite du feuilleton « Géant » :
 Enfin je l'ai vu ce géant,
 Près duquel je suis un néant,
 Ou du moins fort basse personne.
 Quand j'y songe je m'en étonne :
 J'eus beau me dresser sur l'ergot,
 J'étais toujours un franc ragot ;
 J'admirais sa hauteur extrême,
 Et je le crus, dans l'instant même
 Que je le vis et qu'il me vit,
 Lui, Goliath, et moi, David.
 Or, l'ayant lorgné près d'une heure,
 Attentivement ou je meure,
 Je vous veux donner quelque trait,
 De son admirable portrait.
 Nonobstant son vaste corsage,
 Il est courtois, civil et sage,
 Bien fait, bien proportionné
 Et même bien morigéné.
 Il fait plusieurs tours de souplesse,
 Il est en sa fleur de jeunesse,
 Son visage ne déplaît pas,
 Il est fort sobre en ses repas,
 Il n'aime pas trop la bouteille
 Et, bref, cette rare merveille
 Du pays septentrional
 Se peut dire un original. [...]
 Pour quinze sols, petite somme,
 [C'est le prix d'une place de parterre.]
 On voit cet incomparable homme
 (Qui seul, je pense, en battrait neuf)
 Au Croissant, au bout du Pont-Neuf.

Dim 17 novembre 1658

Lun 18 novembre 1658

- Louis XIV tient son lit de justice au parlement de Dijon ; Mlle de Montpensier écrira dans ses *Mémoires* :

Le lendemain, Sa Majesté alla au parlement tenir son lit de justice. M. le Chancelier [Séguier], qui ne faisait jamais de voyage, avait fait celui-là : ce qui donnait d'autant plus de soupçon que l'on avait des édits à faire passer. J'eus curiosité de voir si on faisait de même à Dijon qu'à Paris. J'allai dans la lanterne ; madame de Sully y vint aussi avec moi. La grand'chambre de Dijon a fort de l'air de celle de Paris ; hors qu'elle est plus petite, elle est tournée de même. Dès que le roi fut entré, M. le chancelier harangua, puis le premier président [et ensuite] les gens du roi. M. le chancelier exagéra les nécessités de l'État pour les excessives dépenses de la guerre, le besoin de la continuer pour parvenir à une bonne paix ; que c'était l'intention du roi, et conclut que le roi voulait que l'on vérifiât les édits que l'on allait donner. Le premier président remercia le roi de l'honneur qu'il faisait à la compagnie d'être venu dans son lit de justice, dit que les rois ne devaient jamais venir en un lieu que

pour y apporter des bénédictions ; qu'il voyait avec regret que les édits, dont M. le chancelier avait parlé, étaient à la foule⁴⁴ de la province ; qu'ils mettraient tout le monde au désespoir ; exagéra le mauvais état de la province de Bourgogne, la quantité des terres incultes et de montagnes qu'elle contenait ; le peu de commerce qu'elle avait ; les grandes sommes que les États donnaient au roi, qui allaient toujours en augmentant, lorsque la province se ruinait et s'appauvriissait ; le peu de nécessité qu'il y avait d'augmenter leur compagnie qui n'était déjà que trop grande, vu le peu d'affaires qu'elle avait par la petitesse de son ressort. Enfin il parla avec beaucoup d'éloquence, de respect pour le roi et de zèle pour sa patrie et pour sa compagnie. Il fut loué de tous ceux qui l'entendirent.

C'est un fort honnête homme que ce premier président⁴⁵ et fort capable pour son âge. C'est le plus jeune premier président de France ; je pense qu'il n'a pas quarante ans, et il y en a quatre ou cinq qu'il est en charge. Il s'appelle Brulart : je ne l'avais jamais vu qu'à Dijon ; il me vint voir le jour que j'arrivai. Après m'avoir fait force compliments, il me dit : « Nous n'avons point d'exemples dans nos registres qui nous apprennent comme l'on en doit user avec les princesses de votre rang ; mais comme je souhaite que notre compagnie rende à Votre Altesse royale tout le respect qui lui est dû, je la supplie de me dire ce qu'elle veut que nous fassions, afin que je le fasse entendre à la compagnie, de moi-même. » Je le remerciai de sa bonne intention et je lui dis que je n'étais point de ces gens qui veulent extorquer des respects qui ne leur sont pas dus ; que lorsque j'avais été à Rouen avec la reine, le parlement ne m'avait point député ; qu'à Bordeaux ils n'en avaient pas fait de même ; qu'ils m'avaient député un président et nombre de conseillers ; mais qu'il m'avait paru que c'était pour remercier Son Altesse royale en ma personne de ce qu'elle s'était entremise auprès du roi pour faire la paix de Bordeaux ; que ceux du parlement de Toulouse dans le même temps, avaient député au roi lorsqu'il était à Bourg ; [que ces députés] m'avaient visitée de la part de leur compagnie ; mais que c'était peut-être parce que j'étais fille du gouverneur de leur province, et qu'ils pouvaient prendre telles mesures qu'il leur plairait sur ce que je leur disais. C'était répondre avec la même franchise qu'il m'avait parlé. Ils résolurent de me visiter, et il vint un président et force conseillers.

Le président, dans sa harangue, me dit une chose fort obligeante. Après m'avoir fort louée, il me dit que si j'eusse été du temps de ceux qui avaient fait la loi salique, ou qu'ils eussent pu prévoir que la France eût eu une princesse telle que moi, on ne l'aurait jamais faite, ou que du moins on l'aurait supprimée en ma faveur. Toutes les autres compagnies souveraines de la province députèrent aussi, et les États. Ce fut l'abbé de Cîteaux qui porta la parole, qui est la seconde personne du premier ordre. Toute cette province s'acquitta le mieux du monde envers moi de leurs civilités. Le comte d'Harcourt et sa femme me vinrent faire leur cour. Je fus bien aise de voir la comtesse d'Harcourt ; car c'est une bonne femme et sœur de madame d'Épernon...

Mar 19 novembre 1658

- La cour quitte Dijon pour Beaune, où, le lendemain 20, Louis XIV, son frère, sa mère, sa cousine et le prince Palatine, visitent le tombeau de Sœur Marguerite du Saint-Sacrement, puis l'hôpital, où ils sont rejoints par le cardinal Mazarin.

Mer 20 novembre 1658

- La cour quitte Beaune pour Châlons-sur-Saône.

Jeu 21 novembre 1658

- La cour, quittant Châlons, va coucher à Tournus.

- C'est ce jour-là, selon Pierre de Saint-Romuald (*Journal chronologique*, II, p. 570), qu'il faut situer la mort de Pierre Du Ryer ; voir aux 5 octobre et 26 novembre.

Ven 22 novembre 1658

- La cour arrive à Mâcon.

Sam 23 novembre 1658

- La cour arrive à Villefranche.

44. Oppression.

45. Nicolas Brulart, reçu Premier président du parlement de Dijon le 17 avril 1657, mourut le 4 août 1693.

Dim 24 novembre 1658

- La cour arrive à Lyon. Elle y séjournera sept semaines et repartira pour Paris le 13 janvier.

÷ Une dépêche de Lyon datée du 30 novembre et reproduite dans la *Gazette* du 7 décembre rapportera :

Le 24, [Leurs Majestés] arrivèrent ici sur les cinq heures du soir, au bruit de tout le canon et de la mousquetterie, accompagnées du maréchal de Villeroi, notre gouverneur, à la tête de quantité de noblesse, avec laquelle il était allé deux lieues au-devant d'elles ; et, s'étant rendues, aux acclamations du peuple, entre deux haies de notre bourgeoisie sous les armes, en l'église Saint-Jean, y furent reçues par notre archevêque, lequel, pontificalement vêtu et assisté de son clergé, leur fit une très belle harangue, et ensuite, chanter (sic) le *Te Deum*. Après quoi, elles se retirèrent aux lieux qui avaient été préparés pour leurs logements.

÷ Lesdits lieux sont précisés par Mlle de Montpensier dans ses *Mémoires* :

Après le *Te Deum* chanté, Leurs Majestés allèrent chez la Reine, qui logeait à l'abbaye d'Ainay, que possède maintenant l'archevêque de Lyon. Le Roi logeait chez un trésorier de France, nommé Mascarany, en la place de Bellecourt ; M. le Cardinal de l'autre côté de la place, et moi à un autre coin. J'avais la vue de la rivière et de la montagne qui est de l'autre côté. Monsieur logeait chez un nommé Joue, Gênois, dans la plus jolie maison que l'on puisse voir, un vrai bijou. C'était le fait de Monsieur, qui les aime. Il y avait de si beaux meubles qu'il ne fit point tendre les siens.

÷ Dès les premières lignes du chapitre suivant de ses *Mémoires*, qu'elle consacre au séjour de la cour à Lyon, Mademoiselle écrit :

J'oubliais de dire qu'il y avait à Lyon deux troupes de comédiens, dont l'une était très bonne. Ils affichent les comédiens de Mademoiselle, avec raison ; car ils avaient joué trois hivers de suite à Saint-Fargeau. Monsieur y fut en arrivant ; pour moi, j'attendis au lendemain.

÷ Cette « très bonne » troupe que Philippe d'Anjou va voir jouer dès le soir de l'arrivée à Lyon, est dirigée par l'acteur Nicolas Drouin, dit Dorimond.

◇ Voir l'introduction de Mariangela Mazzocchi Doglio à son édition critique du *Théâtre* de Nicolas Drouin, dit Dorimond [Paris, Schena-Nizet, 1992].

◇ En 1655, il a fait imprimer à Rouen, chez David du Petit-Val, une *Apologie du théâtre* en 524 alexandrins, dédiée à Son Altesse Royale Mademoiselle.

÷ Suite des *Mémoires* de Mlle de Montpensier :

M. le Cardinal eut toujours la goutte pendant notre séjour à Lyon. La Reine l'allait voir tous les jours ; je l'y suivais quasi toujours. Elle allait aux couvents, et les soirs jouait. Le roi jouait à la paume tous les jours, ou faisait faire l'exercice aux mousquetaires ; allait chez M. le cardinal, et tout le reste du soir causait avec mademoiselle de Mancini, avec qui il faisait collation à l'ordinaire, et quand la Reine donnait le bonsoir pour se coucher, il les remenait. Au commencement il suivait leur carrosse, puis il servait de cocher, et à la fin il se mettait dans le carrosse et les soirs qu'il faisait beau clair de lune, il faisait quelques tours en Bellecourt⁴⁶. Mademoiselle de Mancini fut malade deux ou trois jours ; il y allait souvent et ne jouait plus chez la comtesse de Soissons [Olympe Mancini]. Pendant notre séjour à Lyon, elle fut quasi toujours malade. Il lui rendait des visites courtes et [de] loin à loin, et ses sœurs [Marie, Hortense, Marie-Anne] de même. Le comte de Soissons était dans un chagrin nonpareil de quoi le Roi n'en usait plus comme à l'ordinaire avec sa femme. Quelquefois le Roi allait à la comédie ; j'y allais assez souvent avec Monsieur. Nous étions tous dans une tribune où l'on entrait par chez M. le maréchal de Villeroi. Le Roi était à un bout avec mademoiselle de Mancini, et Monsieur et moi à l'autre.

Lun 25 novembre 1658

- Fête de sainte Catherine, jour chômé.

Mar 26 novembre 1658

- Si l'on en croit Jal [1098], c'est ce jour-là qu'a lieu l'enterrement, à l'église Saint-Gervais, de Pierre Du Ryer, dramaturge et historiographe du roi.

÷ Loret avait annoncé sa mort et rédigé son épitaphe dans sa Lettre du 5 octobre... Voir à cette date.

46. Dans la place Bellecourt.

Mer 27 novembre 1658

- Christine de France, duchesse de Savoie, dite Madame Royale (fille d'Henri IV, elle est la belle-sœur d'Anne d'Autriche), arrive à Lyon avec sa fille Marguerite [suite de la *Gazette* du 7 décembre].

÷ L'Extraordinaire qui suit et qui est entièrement consacré à « l'entrée du Roi à Lyon et [à] la réception faite à Madame Royale par Sa Majesté en la même ville », fait arriver la cour de Savoie le 28 et non le 27.

Jeu 28 novembre 1658**Ven 29 novembre 1658****Sam 30 novembre 1658**

- Fête de saint André, jour chômé.

- Ce jour-là, le duc de Savoie, fils de Madame Royale, arrive à Lyon [la *Gazette*].

Dim 1 décembre 1658**Lun 2 décembre 1658****Mar 3 décembre 1658**

- La *Gazette* du 14 reproduira une dépêche de Lyon datée du 7 :

Le même jour [3], le maréchal de Villeroi donna dans sa maison le bal, qui fut commencé par le Roi avec Mademoiselle et continué par Monsieur avec la Princesse Marguerite, que Sa Majesté mena aussi, puis par tous les seigneurs et dames qui s'y trouvèrent ; la Reine y étant assise dans un fauteuil sous un dais, et auprès d'elle, à sa droite, Madame Royale, le duc de Savoie et la princesse Palatine, et à la gauche de Sa Majesté, la princesse Louise et les princesses de Carignan et de Bade ; toute laquelle illustre compagnie fut régalée, au milieu du bal, d'une collation de toutes sortes de confitures et fruits des plus rares, portés par douze gentilhommes avec un ordre admirable, en sorte qu'il ne manqua rien à ce divertissement, qui se donnait dans une salle éclairée de cinquante lustres.

Mer 4 décembre 1658

- Suite de la *Gazette* du 14 :

Le 4, le duc de Savoie partit en poste pour s'en retourner, ayant, le soir précédent, pris congé de Leurs Majestés, et reçu d'elles et de toute la cour ce qu'il en pouvait souhaiter dans le peu de temps qu'il y a été.

Le même jour, Madame Royale, avec les princesses ses filles, rendit visite à la princesse Palatine, et le chancelier de France [Séguier] arriva en cette ville, où les deux cours furent régalées sur le soir d'un feu d'artifice dressé sur la Saône devant l'archevêché, dont les victoires du Roi faisaient le sujet.

÷ Un Extraordinaire donne la description précise dudit feu d'artifice :

Comme elle [la ville de Lyon] voulait que les victoires de ce conquérant en fussent le célèbre sujet, elles y étaient désignées sous la Conquête de la Toison d'Or, qui signifie l'Espagne, par lui entamée de toutes parts, chacun sachant que c'est le premier des ordres de ce royaume-là.

Jeu 5 décembre 1658**Ven 6 décembre 1658****Sam 7 décembre 1658****Dim 8 décembre 1658**

- Fête de l'Immaculée conception.

- La *Gazette* du 21, reproduisant une dépêche de Lyon datée du 13, rapportera que ce jour-là,

Madame Royale, s'étant trouvée entièrement guérie de son indisposition, après avoir ouï messe en l'église de Saint-Jean, partit d'ici [Lyon] pour s'en retourner avec les princesses ses filles, toutes très satisfaites des honneurs qui leur ont été rendus en cette cour, notamment par Leurs Majestés, lesquelles, les ayant régalées de divers présents très galants et très riches, les accompagnèrent hors de cette ville

jusqu'au-delà du lieu où elles avaient été reçues, dans le carrosse de la Reine, avec laquelle était aussi Mademoiselle.

Lun 9 décembre 1658

Mar 10 décembre 1658

Mer 11 décembre 1658

- Suite de la *Gazette* du 21 :
Le 11, [...] Sa Majesté [Louis XIV] assista à une fort belle tragédie au collège des Jésuites...

Jeu 12 décembre 1658

- Suite de la *Gazette* du 21 :
[...] et le lendemain, nos bateliers donnèrent ici le divertissement de leurs joutes sur la Saône, où ils se jetèrent plusieurs fois, avec étonnement des spectateurs, à cause du froid alors si grand que leurs avirons étaient tout glacés.

Ven 13 décembre 1658

- Ce jour-là, Mazarin écrit de Lyon au président de Bordeaux⁴⁷, ambassadeur de France à Londres [Aff. étr., Angleterre, t. 69, f° 518] :

Vous savez le sujet qui a obligé le Roi de venir en ces quartiers, et que ç'a été principalement à dessein d'y voir Mme la princesse Marguerite de Savoie, et, selon que cette personne lui plairait, y résoudre et conclure son mariage avec elle, qui est une chose qui ne se pouvait plus différer pour le bien de son État, Sa Majesté ayant vingt ans passés ; en quoi même la Reine et moi sommes plus particulièrement intéressés, pour fermer la bouche à divers méchants, qui, voyant Sa Majesté l'être dernier malade à l'extrémité, prirent cette occasion, quoique sur des prétextes hors de propos, de déclamer dans le monde que le mariage du Roi n'avait été si longtemps retardé que pour nos intérêts particuliers. [...]

Sam 14 décembre 1658

- La *Gazette* du 28, rapportant une dépêche de Lyon datée du 21, signalera que,
Le 14, Dom Antonio Pimentel, revenant d'Espagne, où le comte de Füensaldagne l'avait envoyé, passa par cette ville pour s'en retourner en Italie.
÷ Dans une lettre à Charles Spon expédiée le 24, Gui Patin écrira [II, 444] :
On parle ici d'un Espagnol nommé Pimentel, que l'on dit être à Lyon, et qui traite du mariage du Roi avec l'infante d'Espagne, et que pour cette affaire l'on a envoyé un jacobin tout exprès à Madrid ; que la Reine affectionne fort ce mariage, en quoi ceux qui n'en ont pas tant d'envie qu'elle lui forment plusieurs difficultés, lesquelles pourront bien empêcher le marché, combien que ce soit chose fort à désirer, vu que ce serait une reine de paix. Mais ce dernier mot est le chiendent, car il y a bien des gens qui n'en veulent point et qui sont comme les pêcheurs, qui ne font jamais bien leurs affaires que dans l'eau trouble.
[Plus loin dans la même lettre]
On dit ici que depuis que le Roi est à Lyon, il s'est présenté à Son Éminence un jacobin espagnol qui avait charge de lui parler de la paix entre les deux couronnes ; sur quoi ayant été ouï, on a trouvé à propos de l'envoyer en Espagne ; après quoi, s'il est besoin, on enverra M. de Lionne, qui y fut pour le même sujet il y a deux ans.

Dim 15 décembre 1658

Lun 16 décembre 1658

Mar 17 décembre 1658

- *Le Feint Alcibiade*, comédie de Philippe Quinault, se joue à l'Hôtel de Bourgogne. C'est ce qui ressort de la lecture d'une des rares affiches de théâtre du XVII^e siècle qui nous soient parvenues. Cette affiche de 40 cm de hauteur et 50 cm de largeur, bordée de motifs grotesques, est ainsi rédigée (la mise en page est différente) :

La seule Troupe royale entretenue de Sa Majesté.
Vous aurez demain mardi XVII^eme jour de décembre
Le Feint Alcibiade, de Monsieur Quinault.
C'est tout ce que nous vous dirons sur ce sujet,
Puisque vous savez la vérité de cet ouvrage.

47. Antoine de Bordeaux, qui a acheté une charge de président au Grand Conseil.

À vendredi prochain, sans aucune remise,
La Tolédane ou Ce l'est, Ce ne l'est pas,
 En attendant *Le Grand Cyrus*, de M. Quinault.
 Défenses aux soldats d'y entrer sur peine de la vie.
 C'est à l'Hôtel de Bourgogne à deux heures précises.

÷ *Le Feint Alcibiade* a été créé sans doute à la fin du mois de février 1658 (voir la Lettre de Loret du 2 mars, v. 125-136), sur la même scène, devant la reine Christine, et imprimée en juin – privilège du 3 – chez Guillaume de Luyne, avec une dédicace au surintendant Fouquet.

÷ Conservée aux archives de la Comédie-Française, cette affiche a été publiée par Charles Nutter, dans *Le Moliériste* du 1^{er} juillet 1880 [t. II, p. 99-107].

Mer 18 décembre 1658

Jeu 19 décembre 1658

Ven 20 décembre 1658

- *La Tolédane, ou Ce l'est, ce ne l'est pas*, est jouée à l'Hôtel de Bourgogne.
 ÷ Voir au 17. Cette pièce n'ayant jamais été imprimée, on en ignore tout, jusqu'au nom de l'auteur.

Sam 21 décembre 1658

- La *Gazette* du 4 janvier 1659 rapportera une dépêche de Turin datée de ce jour :
 [...] On n'attend ici que dans trois jours Leurs Altesses Royales, dont le retour a été retardé par la blessure que notre prince s'est faite en prenant le divertissement de la chasse, où son cheval s'abattit sous lui.
 ÷ Loret rend compte de ce « fait divers » dans sa Lettre du même jour, et La Gravette de Mayolas en rendra compte dans sa *Muse historique* du 17 janvier suivant.
 ÷ Charles Dassoucy, qui séjourne alors à Turin depuis un ou deux ans, écrira une pièce en vers burlesque, qu'il publiera dans ses *Rimes redoublées* en 1671, p. 25-41 :
 « À Son Altesse royale Monseigneur le duc de Savoie, prince de Piémont et roi de Chypre, etc. Pièce burlesque. Sur son intrépidité. »

Dim 22 décembre 1658

Lun 23 décembre 1658

Mar 24 décembre 1658

- Dans une lettre datée de ce jour, Gui Patin écrit à Charles Spon [II, 447] :
 Dans un mois sera achevée la nouvelle édition (qui est une seconde) de Lucrèce, en français, de M. Marolles (sic), abbé de Villeloin, dans lequel (sic) il a beaucoup changé, ajouté et amendé. Aussitôt après, il en fera autant de son Horace, et puis après il fera imprimer pour la première fois son Térence, duquel il a grandement bonne opinion, et qu'il dit être plus difficile à tourner que le Plaute même.
 ÷ À en croire Patin, la traduction du Lucrèce aurait dû être achevée vers le 25 janvier ; elle ne le sera qu'un mois plus tard, le 26 février.
 ÷ Le Térence, qui d'ores et déjà traduit, ne sera achevé d'imprimer que le 10 juillet 1659.
 ÷ Les deux tomes d'Horace paraîtront finalement *après* et non *avant* le Térence.
 ÷ Voir au 25 avril 1658, au 26 février, au 3 avril et au 10 juillet 1659.

Mer 25 décembre 1658

- Noël.
- Le Roi et la Reine assistent à la messe en l'église de Saint-Jean. Mlle de Montpensier racontera dans ses *Mémoires* :
 À propos de ces messieurs les comtes de Saint-Jean, le jour de Noël, Leurs Majestés y allèrent le matin à la grand'messe, que l'on n'entendit pas trop dévotement : on s'amusa toujours à parler de la qualité des comtes, de leurs preuves. On remarqua qu'ils disaient leur office par cœur, n'ayant point de livres dans leur église : ainsi qu'il fallait les nourrir de bonne heure à cela, afin qu'ils eussent plus de facilité à retenir et à pratiquer cette coutume.

Jeu 26 décembre 1658

Ven 27 décembre 1658

Sam 28 décembre 1658

- Jour chômé de la fête des Innocents.

Dim 29 décembre 1658

- La *Gazette* du 4 janvier 1659 rapportera une dépêche de Lyon datée du 29 décembre précédent :

Leurs Majesté continuent de prendre ici tous les divertissements de la saison, avec d'autant plus de joie de toute la cour que Son Éminence se trouve beaucoup soulagée de l'indisposition qui l'avait obligée à garder quelque temps le lit, et qui n'était causée, non plus que les précédentes, que par ses travaux continuels pour le repos et la gloire de l'État.

- ÷ À propos de cette indisposition de Mazarin, Mlle de Montpensier écrira dans ses *Mémoires* :

M. le Cardinal eut toujours la goutte pendant notre séjour à Lyon. La reine l'allait voir tous les jours ; je l'y suivais quasi toujours. Elle allait aux couvents, et les soirs jouait. Le roi jouait à la paume tous les jours, ou faisait faire l'exercice aux mousquetaires, allait chez M. le cardinal, et tout le reste du soir causait avec mademoiselle de Mancini, avec qui il faisait collation à l'ordinaire, et quand la reine donnait le bonsoir pour se coucher, il les remenait. Au commencement il suivait leur carrosse, puis il servait de cocher, et à la fin il se mettait dans le carrosse et les soirs qu'il faisait beau clair de lune, il faisait quelques tours en Bellecourt⁴⁸.

Mademoiselle de Mancini fut malade deux ou trois jours ; il y allait souvent et ne jouait plus chez la comtesse de Soissons. Pendant notre séjour à Lyon, elle fut quasi toujours malade. Il lui rendait des visites courtes et [de] loin à loin, et ses sœurs de même. Le comte de Soissons était dans un chagrin nonpareil de quoi le roi n'en usait plus comme à l'ordinaire avec sa femme.

Quelquefois le roi allait à la comédie ; j'y allais assez souvent avec Monsieur. Nous étions tous dans une tribune où l'on entrait par chez M. le maréchal de Villeroi. Le roi était à un bout avec mademoiselle de Mancini, et Monsieur et moi à l'autre.

- ÷ Sur les représentations théâtrales données à Lyon pendant que la cour y séjournait, voir au 24 novembre.

Lun 30 décembre 1658

Mar 31 décembre 1658

48. Dans la place Bellecourt.